

COMPTE— —RENDU

administratif et financier
Ville de Vernier

SOMMAIRE

GÉNÉRALITÉS – AUTORITÉS

Avant-propos du Conseil administratif.....	5
Conseil municipal	6
Composition du bureau du Conseil municipal.....	7
Séances plénières du Conseil municipal	8
Conseil administratif.....	14
Organisation générale.....	15

DICASTÈRES DE THIERRY APOTHÉLOZ

Cohésion sociale.....	18
Petite enfance	26
Police municipale.....	32
Sécurité civile	38
Informatique et télécommunications	44

DICASTÈRES D'YVAN ROCHAT

Aménagement du territoire	48
Génie civil	52
Projets	54
Bâtiments	58
Urbanisme et développement durable	62
Energies	66
Sports	70
Ecoles et locations	74

DICASTÈRES DE PIERRE RONGET

Finances.....	80
Relations économiques	86
Communication, culture et bibliothèques	88
Ressources humaines.....	100
Etat civil.....	106
Espaces verts	112
Récupération	114
Voirie et cimetières	116
Equipements.....	120

COMPTES ET TABLEAUX

Rapport de l'organe de contrôle	124
Résumé du compte de fonctionnement 2016 (Classification fonctionnelle).....	126
Résumé du compte de fonctionnement 2016 (Classification par nature).....	127
Bilan au 31 décembre 2017	128
Crédits d'investissement (travaux en cours)	130
Crédits d'investissement (travaux terminés).....	133
Situation des emprunts.....	135
Taxe professionnelle communale	136
Etat des fonds spéciaux	136
Compte d'exploitation de la piscine du Lignon.....	137
Compte d'exploitation du tennis d'Aïre	137
Compte d'exploitation du tennis de Vernier	138
Fondation des Maisons Communales de Vernier bilan au 31.12.2017	139
Fondation des Maisons Communales de Vernier compte de pertes et profits 2017.....	139
Fondation Vernier-Signal bilan au 31.12.2017	140
Fondation Vernier-Signal compte de pertes et profits 2017	141

Avant-propos du Conseil administratif

Les Autorités exécutives ont le plaisir de présenter le compte rendu administratif et financier portant sur la période du 1er janvier au 31 décembre 2017 et ce en conformité avec la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984.

Ce document de synthèse permet de porter un regard d'ensemble sur le développement de la Ville de Vernier et les réalisations majeures de l'année.

Ce troisième exercice sous la législature 2015-2020 relève l'investissement du Conseil administratif de tout mettre en oeuvre pour que ses actions et celles de l'administration soient conformes au programme qu'il a défini. A l'instar des années précédentes, chaque activité s'inscrit dans la volonté de répondre au défi de la cohésion sociale, d'un développement urbanistique de qualité ainsi qu'au défi financier et économique.

Sur le plan financier, depuis l'année 1998, notre Commune a réalisé dix-neuf exercices bénéficiaires. Ces très bons chiffres ont permis d'augmenter notre fortune de CHF 82 millions. Le résultat des comptes de l'année 2017 met un terme à ces périodes propices puisque l'exercice comptable se termine avec un excédent de charges qui s'élève à CHF 1.7 million. Ce résultat déficitaire provient essentiellement d'une baisse sensible de nos revenus, alors que nos charges parfaitement maîtrisées sont dans la lignée du budget établi.

Cette diminution de revenus, par rapport au projet de budget déposé en automne 2016, s'explique principalement par des rentrées fiscales (impôt des personnes physiques et morales) inférieures aux prévisions budgétaires.

Dans ce contexte, la prudence reste donc de mise pour les autorités qui, pour assurer les investissements indispensables au développement durable de la commune, continueront à oeuvrer de manière soutenue à la diminution de la dette tout en fournissant des prestations diversifiées et de qualité à la population.

Le Conseil administratif vous remercie pour la confiance que vous lui accordez et s'engage à poursuivre sa politique pour le bien-être commun.

Yvan Rochat, Maire (juin 2017 – mai 2018)

Thierry Apothéloz, Conseiller administratif

Pierre Ronget, Conseiller administratif

CONSEIL MUNICIPAL

Législature 2015-2020

Situation au 31.12.2017

Parti	Nom, prénom
PLR	AHMARI Vida
S	AMBERT Fabrice
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	AMBROSIO François
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	ANGELOZ Claude
INDEPENDANTS	ARDUINI Brice
S	BRANDRUP Gladys Acosta
PLR	BRON Gilles-Olivier
S	CARNINO Martin
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	CHAPPAZ Marc
S	CHIARADONNA Denis
Verts	CHILLIER Xavier
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	COVER Sylviane
S	D'AMICO Nicola
S	DEBBAH Hacene
PDC-PBD-VL	DULEX Christophe
S	GAULIN Maria
S	JACQUET Jean-Claude
PDC-PBD-VL	MAGNIN Yves
S	MARTENS Johan
PLR	MATTENBERGER Monique
S	MAZOLO-MIKUNZI Junior
Verts	METUSHI Granit
PDC-PBD-VL	MONNIER Josette
INDEPENDANTS	NOËL Daniel
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	OLIVEIRA Rui
Verts	PERROUX Olivier
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	RENAUD Michel
S	REVUELTA Andrés
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	REY Charles
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	ROCH Ana
Verts	SCHAUFELBERGER Esther
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	SOTOMAYOR André
S	STAUB Martin
S	TOMBOLA Jean-Pierre
PLR	TSCHOPP Laurent
MCG-INDEPENDANTS-L'ENTENTE POUR VERNIER	VALENTE Stéphane
S	XHELADINI Rexhai

COMPOSITION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Mai 2017 – Mai 2018



PRÉSIDENTE

Esther SCHAUFELBERGER
Verts



1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Christophe DULEX
PDC-PBD-VL



2^E VICE-PRÉSIDENTE

François AMBROSIO
MCG – INDÉPENDANTS - L'ENTENTE POUR VERNIER



SECRÉTAIRE

Monique MATTENBERGER
PLR



VICE-SECRÉTAIRE

Martin STAUB
S

SÉANCES PLÉNIÈRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FÉVRIER 2017

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit complémentaire de CHF 89'190.- destiné à couvrir le dépassement sur le crédit pour la réalisation du couvert abritant les terrains de badminton à Vernier.

Décision par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'accepter les modifications des articles 15 et 19 du règlement du Conseil municipal.

Acceptation par 22 OUI et 10 abstentions de la motion M 167 A – 17.02 «Limitons les déchets à la source pour mieux préserver les ressources», qui invite le Conseil administratif à discuter avec les communes voisines en vue d'une politique concertée en matière de collecte et de tri des déchets dans la ZIMEYSAVER pour une mutualisation de la gestion des déchets; à demander au Canton d'initier un dialogue avec l'Association des communes genevoises afin d'établir des mesures cantonales engageant les commerces et entreprises à mettre en place des points de collecte et de tri des déchets sur les lieux d'achat; à sensibiliser la population verniolane contre le gaspillage des ressources, et l'informer sur l'utilité du tri et du recyclage des déchets, et à informer la commission ad hoc des résultats de la démarche.

Acceptation par 30 OUI et 2 abstentions de la motion M 186 – 17.02 «Pour le réaménagement de la pataugeoire des Avanchets», qui invite le Conseil administratif à proposer à la Communauté des propriétaires des Avanchets de réaliser les travaux de réaménagement de la pataugeoire de Grand-Bay, en la remplaçant par une fontaine composée de

jets d'eau, comme au parc de Balexert.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 190 A – 17.02 «Rétablissement la justice fiscale», qui invite le Conseil administratif à prendre langue avec les autorités cantonales pour aligner à Genève les exigences du droit fiscal sur le droit de la famille, afin de stopper dès que possible la fiscalisation des pensions alimentaires et d'entretien.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 185 A – 17.02 relative à la désignation de: M. Dardan SOPI, comme représentant du groupe PDC-PBD-VL au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Vernier-Village; de M. André SOTOMAYOR, comme représentant du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier d'Aire – Le Lignon; de M. Nicola D'AMICO, du groupe Les Socialistes, comme représentant de la Ville de Vernier au sein des Assemblées générales de l'Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Meyrin-Vernier-Mandement (AIAFJ – MVM; de M. Claude ANGELOZ, comme représentant du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER à la fonction de Suppléant au sein de la commission intercommunale des transports et de la circulation. Et ceci pour le restant de la législature 2015 – 2020.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2017

Adoption par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 143 A – 17.03 relative au Projet de plan de site Cités-Jardins d'Aire plan no 29'400A-208-540.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 399'600.- destiné à couvrir le montant des travaux de réfection de l'asphalte des passerelles des Avanchets.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité de la motion M 195 – 17.03 «Une politique en matière de relations économiques», qui invite le Conseil administratif à mettre en œuvre un concept de politique communale en matière de relations économiques.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 203 A – 17.03 «Evitons de polluer avec les mégots», qui invite le Conseil administratif à prendre les mesures nécessaires pour doter l'entièreté du site du Moulin de cendriers; de présenter une étude de faisabilité et d'en définir le coût.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2017

Adoption par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 198 – 17.03 relative au cautionnement solidaire de la Ville de Vernier en faveur de la fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac) en vue de la conclusion d'un emprunt de CHF 10 millions destiné à financer les études d'avant-projet et de projet pour l'aménagement du secteur A Concorde (centre culturel et logements pour personnes en formation).

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1'000'000.- destiné aux travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux des plans localisés de quartier nos 29'461 et 2'681.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 80'000.- destiné au remplacement des portes à guillotine

séparant la salle de gymnastique de la buvette à l'école d'Aire.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, des crédits nécessaires à la construction d'une passerelle au-dessus du Rhône entre Vernier et Onex, étant précisé qu'une subvention de CHF 2'945'000.- sera demandée au Canton.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 206 A – 17.04 relative à «La Nuit des bibliothèques», qui invite le Conseil administratif à mener une réflexion sur les moyens nécessaires pour amener l'ensemble de la population à la littérature; dans cette optique, organiser un événement particulier à titre d'essai dans une bibliothèque.

Acceptation par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 212 – 17.04 «Nouvelle voie énergétique 2.0!», qui invite le Conseil administratif à vérifier qui serait en charge de l'émission des bons de carbone auprès de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) et de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN); à préparer un pré-projet d'aménagement ou de faisabilité pour ce type d'infrastructures; à présenter le projet à la commission ad hoc; à gérer les relations avec les divers partenaires; à intégrer des nouveaux projets pouvant être mis en place avec ce système de financement; à évaluer et prévoir un budget pour ce projet, et l'inclure sur une ligne budgétaire si un projet est accepté par l'OFEV.

Décision par 31 OUI et 1 abstention, d'envoyer la pétition PE 196 A – 17.04 «Problèmes de circulation au chemin Philibert-de-Sauvage et sur la contre-route de la route de Meyrin» au Conseil administratif pour traitement, avec les recommandations suivantes: améliorer la signalisation à l'entrée du chemin

Philibert-de-Sauvage; charger la Police municipale de procéder activement et régulièrement à des contrôles de circulation au chemin Philibert-de-Sauvage, de même qu'à la contre-route de la route de Meyrin; étudier la possibilité de mettre le secteur concerné en zone bleue.

Adoption par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 219 – 17.04 «Mineurs non accompagnés à Aire: posons aujourd'hui les bases d'une intégration réussie», qui exige des institutions cantonales que le projet de logement et d'encadrement des mineurs non accompagnés (MNA) à Aire pose de bonnes bases pour une intégration réussie de ces jeunes, et soit donc en conformité avec les recommandations de la CDAS (Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales) et du SSI (Fondation suisse du service social international).

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2017

Acceptation par 29 OUI et 2 abstentions de la DA 199 A – 17.05 relative au projet de plan localisé de quartier no 29'847-540 situé entre la route de Vernier et les voies CFF, sous conditions.

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1'700'000.- destiné au remplacement du revêtement et à la création de l'éclairage du terrain A au stade de Vernier.

Adoption par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 213 – 17.04 des dépassements de crédits de fonctionnement 2016.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, des comptes de fonctionnement et des investissements 2016.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, des comptes 2016 de la Fondation communale Vernier-Signal.

Approbation par 30 OUI et 1 abstention des comptes 2016 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV).

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 230'400.- destiné au remplacement d'une chaudière à pompe à chaleur géothermie, du tableau électrique, de même qu'à la rénovation et à l'isolation de la toiture de la villa sise 21 chemin des Coudriers.

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 107'000.- destiné à l'acquisition de radios numériques Polycom, étant précisé qu'une subvention de CHF 41'000.- sera accordée par le Canton.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 197 – 17.03 «Préparer nos jeunes au test EVA» invitant le Conseil administratif à informer le Conseil municipal des structures en place au niveau cantonal qui permettent aux jeunes de se préparer au test EVA; à proposer la possibilité de mettre en place une structure à Vernier pour les jeunes de la commune et d'en définir les coûts de fonctionnement.

Acceptation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la motion M 205 A – 17.05 «Pépé vient goûter» qui invite le Conseil administratif à solliciter des partenariats entre la Ville de Vernier, le GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire) et les structures destinées aux Aînés afin d'organiser des activités intergénérationnelles durant les heures de la fin de l'après-midi du parascolaire.

Adoption par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 223 – 17.05 relative au projet de mise à jour du Plan Directeur Cantonal 2030.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 225 – 17.05 relative au préavis pour la démission du Capitaine Silvano PORTA, Commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers 51.

Acceptation par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 226 – 17.05 relative au préavis pour la nomination du 1^{er} lieutenant Pascal BRUNNSCHWEILER à la fonction de Chef de corps ad intérim de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51.

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 227 – 17.05 relative au préavis pour la démission du plt Christian DECORVET de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2017

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 224 – 17.05 relative aux cessions immobilières de diverses sous-parcelles sises au chemin des Vidollets, en faveur de la Ville de Vernier – Réalisation des TM nos 4 à 16/2017.

Ouverture par 29 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 190'000.- destiné à l'acquisition d'une machine pour l'entretien des routes, des trottoirs communaux et la viabilité hivernale.

Adoption par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 231 – 17.05 relative à la réalisation des travaux de génie civil pour le plan localisé de quartier no 29'947-540 situé de part et d'autre du chemin de

l'Etang et remaniement parcellaire.

Adoption par 29 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 237 – 17.06 relative au maintien des écoles d'Aire et de Bourquin dans le dispositif du réseau d'enseignement prioritaire (REP).

Refus par 27 NON et 2 OUI de la motion M 557 - 14.11 «Valorisons les entreprises de Vernier!»

Le retrait de la motion «Pour une gestion interactive des problèmes de voirie» (M 076 – 15.12) a été accepté par 26 OUI, 1 NON et 2 abstentions.

Refus par 18 NON et 11 OUI de la motion M 168 – 16.11 «Pour la centrale commune d'achats intercommunaux».

Le retrait de la DA «Indemnités versées aux Conseiller administratifs» (DA 392 – 13.10) a été accepté par 29 OUI, soit à l'unanimité.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 SEPTEMBRE 2017

Adoption par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 230 A – 17.09 concernant le préavis au projet de modification des limites de zones selon plan no 30'011-540 (création d'une zone de développement 3) à l'avenue du Pailly, au lieu-dit «Balexert».

Ouverture par 27 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 16'550'000.- destiné à rénover et transformer l'école des Ranches II, en prenant acte qu'une subvention de CHF 1'400'000.- sera demandée au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU).

Décision par 28 OUI, soit à l'unanimité, d'envoyer la pétition PE 255 – 17.09

«Sauvons la Poste de Châtelaine» au Conseil administratif, en lui demandant d'intervenir avec vigueur auprès de la Poste afin qu'elle renonce à la fermeture de l'office postal de Châtelaine, et de solliciter l'appui des autorités cantonales dans cette démarche.

Adoption par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 243 – 17.09 qui valide la désignation de M. Fabrizio CHIOVETTA au sein du conseil de fondation de la fondation pour le développement des arts et de la culture (fodac).

Acceptation par 27 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 245 – 17.09 relative à la désignation de Monsieur Yves GRANDGUILLAUME comme représentant du groupe MCG – INDÉPENDANTS – L'ENTENTE POUR VERNIER au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier de Châtelaine-Balexert, pour le restant de la législature 2015 - 2020.

Acceptation par 28 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 250 – 17.09 «Barreau de Montfleury et bretelle autoroutière du Canada: protégeons nos habitants!» déclarant réitérer avec force les demandes énoncées dans la motion M 222 A – 13.03 et la résolution R 317 – 13.03, à savoir, une jonction autoroutière qui ne se réalise pas en surface et un ouvrage qui préserve les habitants, les qualités paysagères et environnementales; exiger du Canton qu'il étudie les variantes enterrées de la bretelle autoroutière et du barreau de Montfleury et qu'il en fasse retour auprès des autorités communales, des associations et de la population; exiger que le projet soit, dès le départ, élaboré en totale coordination avec les autorités fédérales afin de garantir sa compatibilité avec l'élargissement de l'autoroute et l'éventualité d'une jonction autoroutière complète;

demander que différentes variantes de densification industrielle de la Tuilière soient étudiées en tenant compte de leurs impacts respectifs sur les habitants du secteur du Canada; demander qu'une analyse de l'ensemble des nuisances actuelles subies par les secteurs concernés par le futur tracé soit faite; prendre en compte les impacts de la jonction autoroutière sur les corridors biologiques, sur les sites naturels traversés et leur faune respective; demander à ce que les éventuelles coupures de liaisons biologiques soient rétablies à l'occasion de ce projet; demander que la superficie de la route du Canada, une fois enterrée, soit rendue à la zone agricole.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017

Ouverture par 30 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 300'000.- destiné à la réalisation des travaux de construction d'une station d'épuration ainsi que les réseaux de collecte des eaux et autres travaux associés.

Ouverture par 26 OUI et 4 abstentions d'un crédit de CHF 12'750'000.- destiné au réaménagement routier et à l'assainissement des eaux (du domaine public communal) des Avanchets, en prenant acte qu'une participation de CHF 1'100'000.- sera demandée à la Communauté des propriétaires d'Avanchet-Parc.

Adoption par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 244 A – 17.10 relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre - plan no 2016-0.

Adoption par 26 OUI et 1 abstention de la résolution R 261 – 17.10 «Petite

enfance - Garantir l'accueil inclusif - Financement de solidarité en faveur des enfants à besoins éducatifs particuliers (BEP)» déclarant son attachement à une prise en charge de qualité au sein des institutions de la petite enfance; vouloir offrir des institutions d'accueils adaptés aux enfants à besoins éducatifs particuliers.

Refus par 25 NON, 2 OUI et 2 abstentions de la motion M 263 – 17.10 «Pour le meilleur et pour le pire».

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2017

Acceptation par 20 OUI et 12 NON de la DA 257 A – 17.11, qui fixe les jetons de présence des Conseillers municipaux pour l'année 2018, I.

Adoption par 21 OUI et 12 NON de la DA 258 B – 17.11 relative au budget de fonctionnement, au taux des centimes additionnels et à l'autorisation d'emprunter pour l'année 2018.

Ouverture par 31 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 1'152'600.- pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.

Adoption par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 262 – 17.10 qui fixe le montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2018 à CHF 30.-.

Acceptation par 21 OUI et 10 NON de la motion M 232 A – 17.11 «Coachons nos apprentis et aidons nos formateurs!!», qui invite le Conseil administratif à

étudier la possibilité de mettre en place un système de bons pour des heures de coaching en faveur du formateur ou des jeunes apprentis sous contrat d'apprentissage au sein des entreprises de Vernier, afin de prévenir les ruptures contractuelles prématurées.

Acceptation par 31 OUI, soit l'unanimité, du retrait des projets de motions M 248 – 17.09 «Rendons notre ville comestible!» et M 251 – 17.09 «Un jardin d'Eden», au profit de la motion de commission M 274 - 17.11 «Un verger d'Eden comestible», acceptée par 31 OUI, soit à l'unanimité, , qui invite le Conseil administratif à étudier, lors du remplacement d'arbres ou de buissons, la possibilité de planter des espèces fruitières si possible locales, ce en collaboration avec les différents acteurs du domaine ; à élaborer un plan communal prévoyant un budget afin que, par niche, des «lambeaux de jardin d'Eden» voient le jour, en fonction des lieux disponibles; à collaborer avec les partenaires socio-éducatifs.

Adoption par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 278 – 17.11 relative à la désignation de Monsieur José SILVESTRE, comme représentant du groupe MCG-INDÉPENDANTS-ENTENTE VERNIER au sein du Comité de pilotage du Contrat de quartier des Libellules, pour le restant de la législature 2015-2020.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2017

Acceptation par 28 OUI et 4 NON de la DA 275 – 17.11 relative à un crédit brut de CHF 7'750'000.- pour la réalisation des travaux de génie civil sur le chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage.

Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 2'560'000.- destiné

à construire le bâtiment de vestiaires du stade de Vernier.

Adoption par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 279 - 17.11 relative au cautionnement de la Ville de Vernier en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) en vue d'un financement à hauteur de CHF 8'560'000.- pour la construction de logements et commercial à l'avenue de Châtelaine 78.

Adoption par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 280 - 17.11 relative au cautionnement de la Ville de Vernier en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) en vue d'un financement à hauteur de CHF 12'540'000.- pour la construction de logements et de locaux pour une crèche à la rue Jean-Simonet 3-3^a.

Adoption par 33 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 281 - 17.11 relative au cautionnement de la Ville de Vernier en faveur de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) en vue d'un financement à hauteur de CHF 29'600'000.- pour la construction de logements au chemin du Croissant 1 à 7.

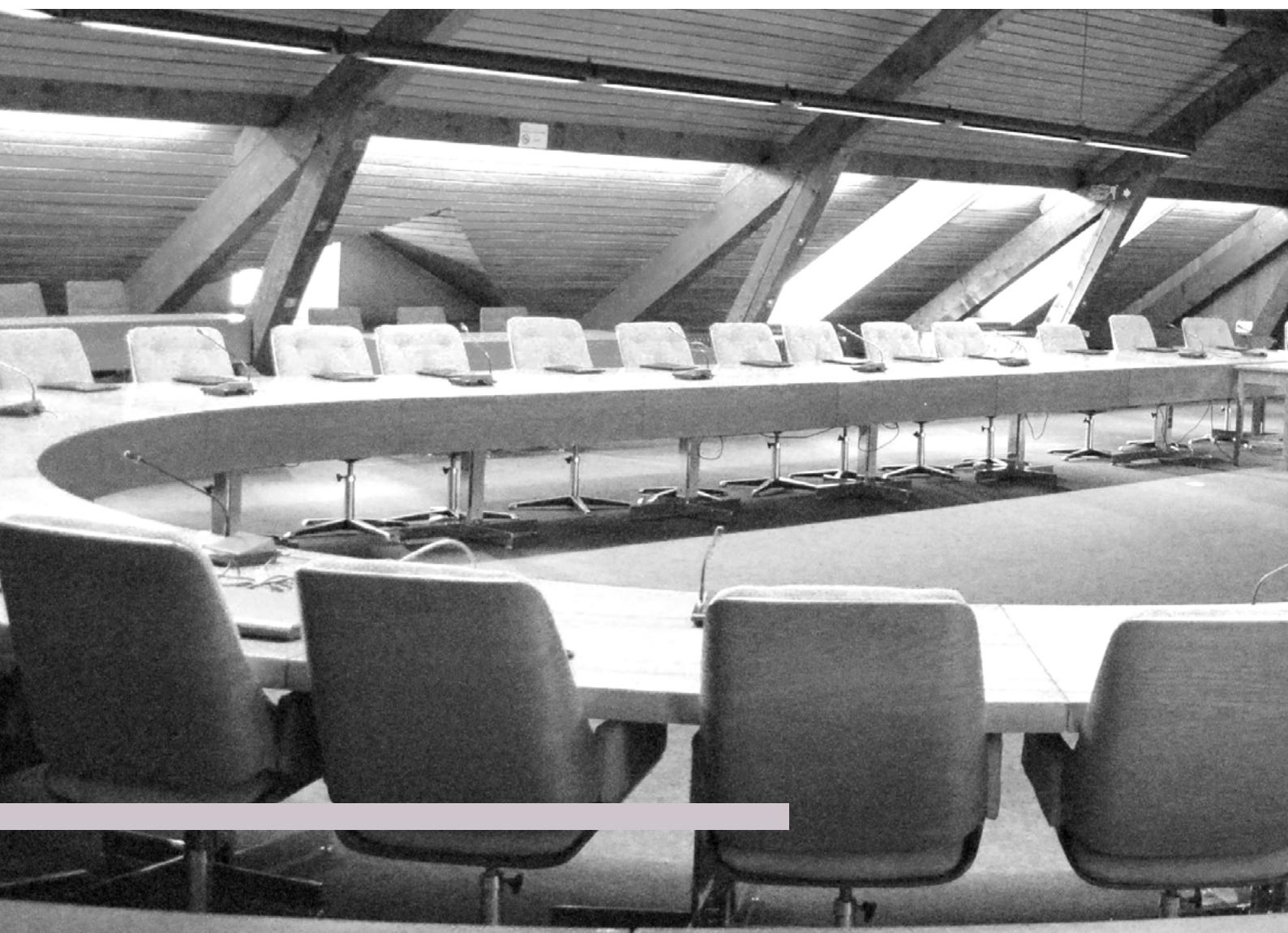
Ouverture par 32 OUI, soit à l'unanimité, d'un crédit de CHF 7'000'000.- destiné à l'assainissement des façades de la Salle du Lignon et du Centre sportif du Lignon.

Acceptation par 30 OUI, soit à l'unanimité, de la DA 286 - 17.12 relative à la radiation de la servitude de distance et vue droite au profit de la parcelle 3283, sur la parcelle 3505, sise au lieu-dit Mouille-Galand, dans le cadre de la réalisation de vestiaires au stade de Vernier.

Adoption par 32 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 260 A - 17.12 relative à l'indice d'utilisation du sol (IUS) du Plan localisé de quartier (PLQ) chemin de la Bourdonnette, chemin des Campanules et chemin des Sellières – plan no 29'890-540.

Approbation par 31 OUI, soit à l'unanimité, de la résolution R 289 – 17.12 relative au préavis pour la nomination du lieutenant Olivier ZRYD au grade de Premier-lieutenant de la Compagnie des sapeurs-pompiers 51.

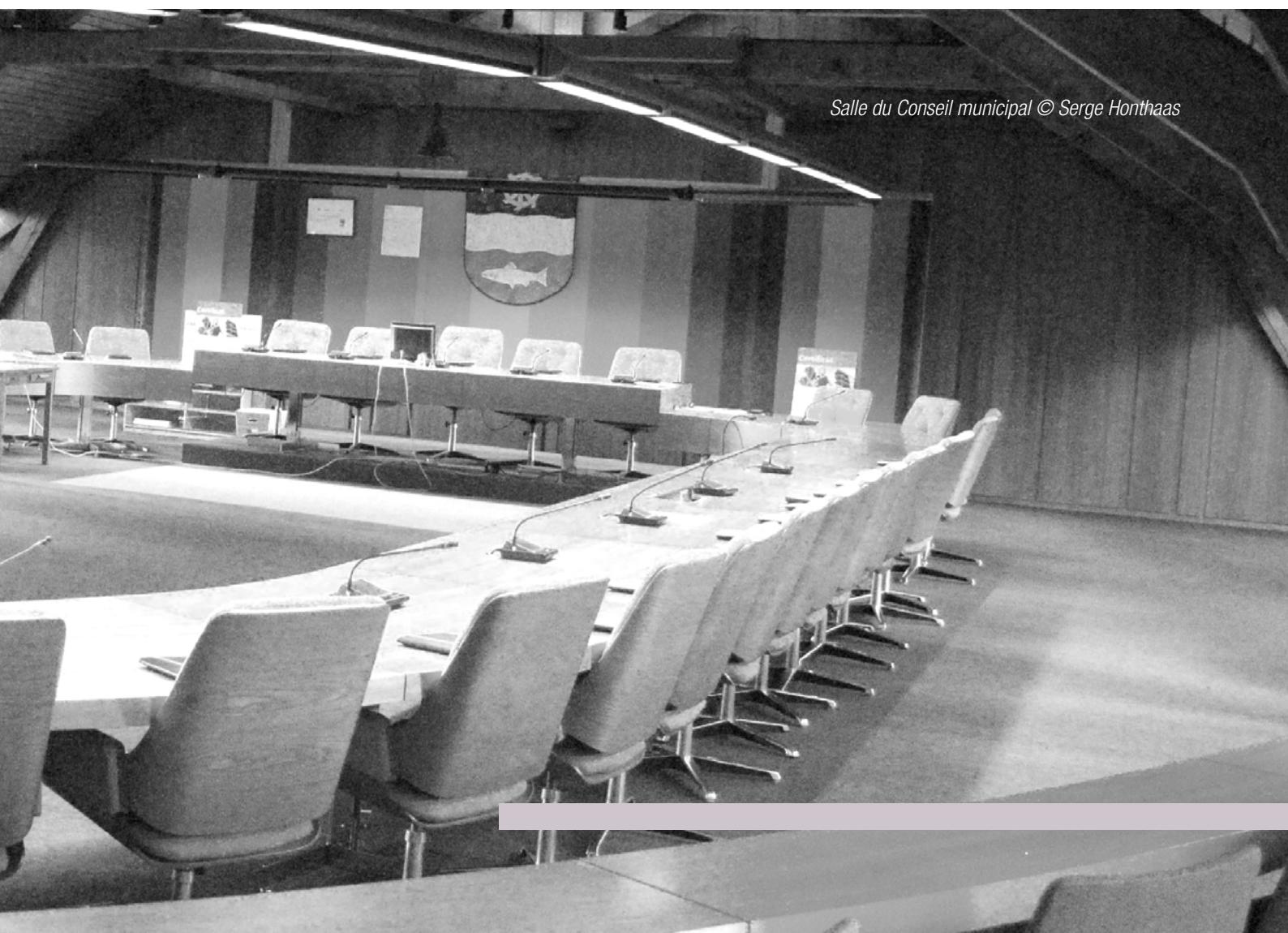
Adoption par 25 OUI et 6 abstentions de la résolution R 294 – 17.12 relative au développement de l'Aéroport de Genève à l'horizon 2030, qui déclare au Conseil administratif son vif intérêt à ce que le Conseil d'Etat: rende publics les coûts externes d'une infrastructure aéropotuaire pouvant accueillir annuellement



25 millions de passager-ère-s ; présente à la Confédération plusieurs scénarii de planification du développement de l'aéroport avant l'adoption de la fiche PSIA, qui intégreront les conséquences des coûts externes de l'aéroport; prenne position en faveur d'une limitation du nombre de vols quotidiens; intervienne pour limiter les vols nocturnes (de 22h à 23h59) et pour faire respecter la période de repos (minuit-6h).

Adoption par 21 OUI, 4 NON et 5 absences de la résolution R 295 A – 17.12 relative à la sous-traitance et travaux publics, qui déclare: n'accorder des contrats, dans la passation des marchés publics, qu'aux entreprises et à leurs sous-traitants n'ayant pas commis d'infractions à la convention collective de travail nationale de la construction (CCT) ou aux assurances sociales; n'accorder des contrats, dans la passation des

marchés publics, qu'aux entreprises et à leurs sous-traitants s'engageant à ne pas employer, en principe, plus de 10 % de ses effectifs en contrat temporaire sur les chantiers.



Salle du Conseil municipal © Serge Honthaas

CONSEIL ADMINISTRATIF

Législature 2015-2020



© Magali Girardin

Dans sa séance du 16 mai, le Conseil administratif a nommé son Président en la personne de **Yvan ROCHAT**, qui a pris le titre de Maire; conformément à la loi, **Thierry APOTHELOZ** a été nommé Vice-Président et **Pierre RONGET**, Membre.

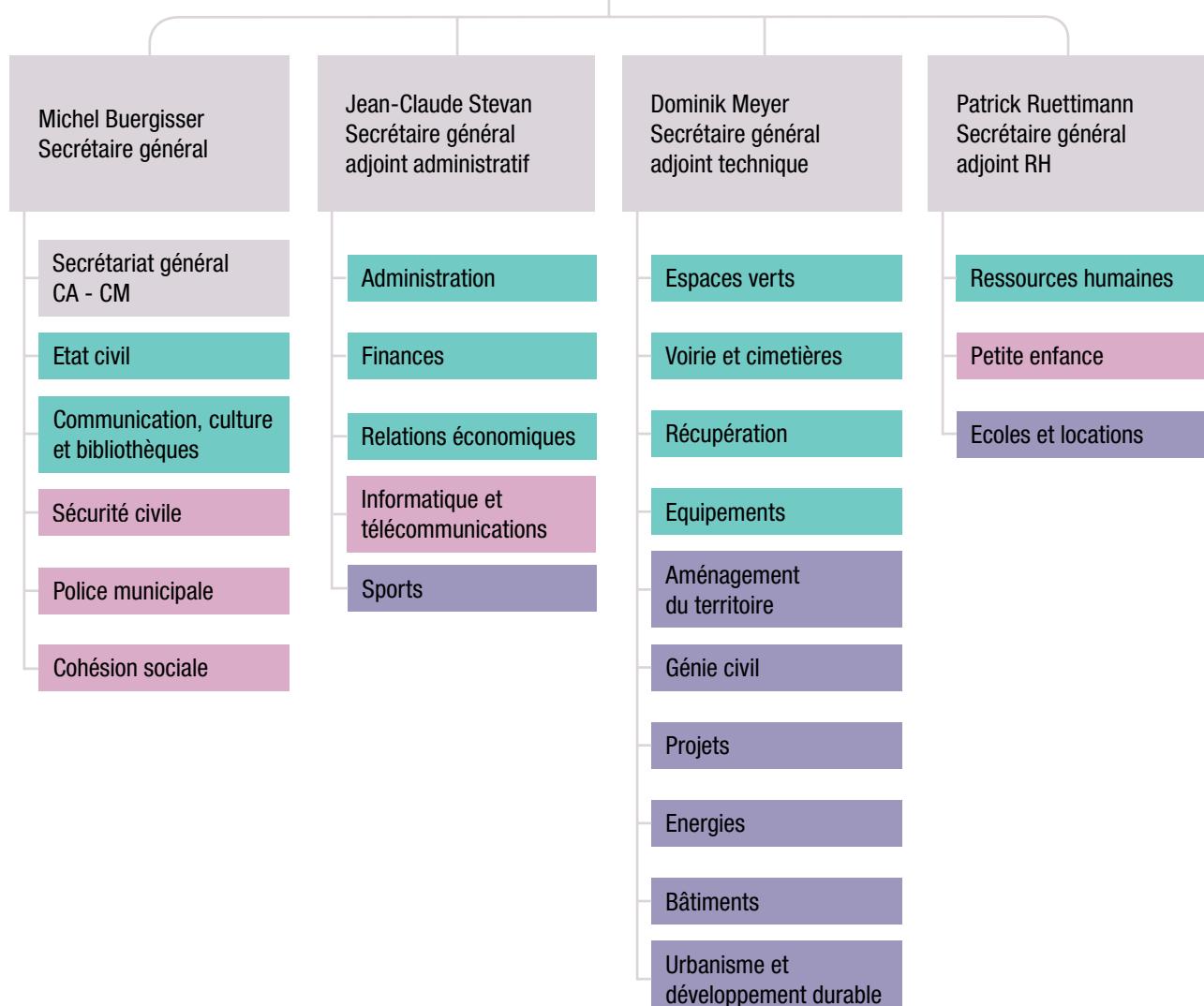
ORGANISATION GÉNÉRALE

CONSEIL ADMINISTRATIF

M. Yvan ROCHAT, Maire
 M. Thierry APOTHELOZ, Vice-Président
 M. Pierre RONGET, Membre

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Michel Buergisser
 Secrétaire général



Autorités, administration générale



Dicastère de Pierre Ronget



Dicastère de Thierry Apothéloz



Dicastère d'Yvan Rochat

Cohésion sociale

Petite enfance

Police municipale

Sécurité civile

Informatique et télécommunications



Conseiller administratif délégué
Thierry Apothéloz

Cohésion sociale

Marko Bandler
Responsable de service
022 306 06 70
cohesion-sociale@vernier.ch

PRESTATIONS COURANTES ET ACTIONS RÉCURRENTES

ACTION SOCIALE

En 2017, ce sont 627 dossiers/situations qui ont été traitées par la Délégation à l'action sociale (DAS). Ceux-ci se répartissent en trois catégories : 522 dossiers concernent les rendez-vous d'accompagnement social individuel (contre 401 l'année précédente), 105 sont des rendez-vous reçus en permanence (182 en 2016) et 131 représentent les dossiers traités par le biais du «fonds communal» (contre 115 l'année précédente). Au total, cela représente 60 dossiers de plus que l'année précédente.

Il est à noter que seuls 29% des dossiers suivis sont des cas nouveaux. Cet indicateur est en baisse constante depuis deux ans (53% des suivis en 2016, 62% en 2015). Ces chiffres s'expliquent évidemment par la mise en œuvre du protocole de collaboration qui nous lie aujourd'hui à l'Hospice général (HG), lequel déploie son plein effet et fait que la DAS joue son rôle de totale subsidiarité par rapport au dispositif d'aide sociale cantonale.

Parallèlement à ces prestations individuelles, la DAS continue à proposer de nombreuses actions tant individuelles que collectives, notamment : l'Epicerie solidaire, qui en 2017 a distribué 40'643 kg de denrées et produits de première nécessité à 60 familles dans le besoin ; l'action impôts, menée en partenariat avec l'Hospice général, qui a été sollicitée par plus de 1100 contribuables ;

les permanences juridiques, qui ont permis à 144 personnes de recevoir un conseil ou une orientation juridique ; les cours de français d'intégration, offerts grâce à un partenariat avec l'UOG et CAMARADA, ou encore le soutien au groupe BENEVERNIER et ses quelques 40 bénévoles, qui assurent, de manière complémentaire au professionnels, divers services et projets à destination des habitants. Parmi eux, la possibilité pour les personnes à mobilité réduite de bénéficier d'une aide au transport. Au vu de l'augmentation croissante des demandes ces dernières années, des démarches de recherche de fonds ont été entreprises en 2017, afin d'obtenir une donation pour l'achat d'un nouveau bus. Celles-ci ont abouti et ont permis au SCOS d'acheter un 3ème véhicule ! Ainsi, l'équipe constituée de 11 chauffeurs a pu, durant l'année, assurer un total de 334 transports, soit en moyenne 27 courses par mois.

EMPLOI

En 2017, ce sont plus de 685 personnes qui ont pu bénéficier d'un accompagnement par une conseillère en insertion professionnelle (CIP), dont un peu plus de 56% représentent des nouvelles situations. En comparaison à l'année précédente, le nombre total de dossiers a diminué (860 dossiers en 2016, 685 en 2017). Toutefois, ce chiffre est à relativiser et s'explique d'avantage par la modification de notre politique d'archivage plus que par une baisse de la sollicitation de notre dispositif. Le nombre total d'entretiens individuels assurés sur l'année, pour tous ces dossiers, s'élève approximativement à 1600 (environ 1500 en 2016). Ce qui représente à peu près 35 rendez-vous mensuels par CIP. A cela s'ajoutent les rencontres avec les différents

intervenants du réseau et entreprises partenaires, notamment dans le cadre de la mise en place de stages. Concernant le temps d'attente pour un premier rendez-vous, celui-ci fluctue en fonction de la période de l'année, mais a en moyenne reculé pour attendre 15 jours.

Outil incontournable des processus d'insertion professionnelle, les stages sont probablement l'outil le plus polyvalent et efficace dont dispose une conseillère pour faire avancer une situation. En 2017, 54 stages ont été organisés par la DAE dans près de 25 lieux différents. Autre mesure de soutien indispensable dans l'accompagnement vers l'emploi : nos permanences d'aide à la rédaction, au nombre de 481 en 2017 (365 en 2016). Le Fonds FISEE, qui permet notamment de financer les projets de formation de certains chercheurs d'emploi suivis, à quant à lui été utilisé à hauteur de CHF 29'000.-

Le lien avec le tissu économique local est un autre axe fort de notre politique de promotion de l'emploi. Depuis l'entrée en fonction du conseiller aux entreprises, notre base de données d'entreprises partenaires s'est garnie de 430 entrées, 193 rencontres ont été effectuées et 1001 contacts en tous genres établis (courriels, téléphones, rencontres). En 2017, ce ne sont pas moins de 54 rencontres avec des entreprises qui ont eu lieu.

SENIORS

L'implication de la délégation aux seniors (DSEN) auprès de la population des verniolans de plus de 65 ans se décline sur plusieurs niveaux : soutien aux clubs d'aînés (4 clubs sur la commune, pour près de 200 membres) et

autres groupes ; organisation, pour et avec certains habitants et collectifs, d'activités et animations diverses (6 « cafés-croissants » ont été organisés en 2017 sur des thématiques diverses, ainsi qu'un « café-mignardises », des cours de gymnastique, des ateliers, des parcours-découverte, des projections, célébration des jubilaires, promotions seniors, etc.) ; opérations de prévention plus ciblées (grand froid, canicule).

En parallèle de ces actions collectives, la DSEN propose également, et de manière pérenne depuis 2016, une prestation d'ordre individuel : le dispositif Réseau Seniors Vernier (RSV). Celui-ci a pour objectif de répondre de manière personnalisée aux besoins de personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation, voire d'isolement, tout en valorisant leurs ressources et celles du réseau verniolan.

41 personnes (contre 36 en 2016) ont pris directement contact avec le RSV avec des besoins précis après consultation du Guide Activités Seniors, la lecture de l'ActuVernier ou encore sur conseil d'amis et de voisins. En 2017, les bénévoles engagés dans le dispositif RSV sont au nombre de 27. Au total, ils ont assuré environ 1'000 visites à domicile.

JEUNESSE

La délégation à la jeunesse (DEJ) a pour public cible les jeunes verniolans de 4 à 25 ans. Dans le cadre de la mission qui est la sienne, elle travaille en étroite collaboration avec différents partenaires du milieu de l'éducation et de la prévention, mais également avec les 11 centres et équipes de la Fondation genevoise

pour l'animation socioculturelle (FASe) qui se trouvent sur le territoire ainsi que les 4 ludothèques.

La DEJ accompagne et développe des projets et dispositifs privilégiant l'échange avec les jeunes et autour des questions qui les préoccupent ou les concernent (exemples : journée internationale des droits de l'enfant, semaine du genre et de la diversité), avec notamment l'ambition de permettre à cette population de développer un sens de l'engagement citoyen. Appuyée sur un fort réseau de professionnels local et régional, la DEJ travaille également avec diverses associations de jeunes dans une optique d'encouragement à l'autonomie et à la responsabilisation.

Suite au diagnostic réalisé en 2015, la DEJ a élaboré les « Animations estivales itinérantes », une action qui s'est déroulée du 4 juillet au 26 août 2017. Grâce au soutien du Bureau d'intégration des étrangers du Canton de Genève et de la banque HSBC, deux animateurs et un véhicule équipé de près de 200 jeux ont sillonné les places et parcs de la commune, tous les après-midi du mardi au dimanche. Avec une moyenne de 30 personnes présentes par lieu, avec des pics de 50 à 100 personnes par après-midi, cette prestation a su trouver son public.

Le dispositif Unité Préaux Vernier (UPV) est entré dans sa 3^e année de fonctionnement en 2017. Issu d'une construction et d'un portage communs entre le service de la voirie et celui de la cohésion sociale, ce dispositif de nettoyage des préaux d'écoles par de jeunes verniolans en quête d'insertion professionnelle vient en renfort des équipes de voirie les dimanches et les lundis matins. Les emplois créés jouent un rôle

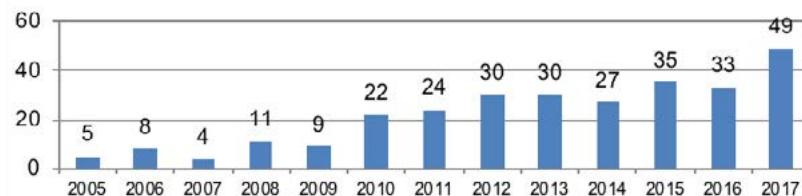
de tremplin pour ces jeunes et l'investissement dans ce dispositif constitue souvent une étape décisive pour décrocher une formation, une place de stage ou un apprentissage. Les équipes de l'UPV connaissent ainsi une rotation importante : chaque année, entre 5 et 10 jeunes sont recrutés pour pourvoir ces postes. Cette année, 7 jeunes (animateurs/chefs d'équipe compris) ont quitté l'UPV pour débuter une autre activité, professionnelle ou de formation (animateur socioculturel, agent d'exploitation).

Depuis la révision de loi cantonale sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD) réalisée en 2016, les communes délivrent les autorisations de manifestations se déroulant sur leur territoire. Dans ce cadre, la DEJ apporte son expertise en matière de prévention, en recommandant des mesures de réduction des risques adéquates à mettre en œuvre lors de ces événements. En 2017, la DEJ a traité 129 demandes de manifestations, contacté 68 organisateurs pour une évaluation conjointe des risques et rencontré 18 d'entre eux pour les sensibiliser aux normes de prévention et définir ensemble l'aménagement de mesures de réduction spécifiques.

CONTRATS DE QUARTIER

En 2017, la Délégation aux Contrats de Quartier (DCQ) a constaté une importante augmentation du nombre de projets validés par les cinq comités de pilotage. Cet accroissement peut être en partie expliqué par l'arrivée à maturité du Contrat de Quartier Libellules - Gordon-Bennett, deux ans après sa mise en place, et par le fait que le travail de promotion et d'information entrepris ces dernières années auprès des

Nombre de projets validés : 287



habitants, associations et institutions locales porte ses fruits.

Ce travail de promotion des Contrats de Quartier se poursuit puisque en fin d'année la Délégation a créé un nouveau dépliant visant à encourager la population à amener leurs idées afin de les concrétiser avec l'aide du contrat de quartier. Ce dépliant sera distribué début 2018 avec une annexe en plusieurs langues (albanais, anglais, arabe, espagnol et portugais) afin d'encourager les personnes allophones à participer.

Les groupes de projets des Contrats de Quartier sont souvent sollicités par des habitants portant des interrogations ou des demandes concernant leur quartier et ses aménagements. Certaines demandes aboutissent à des projets mais d'autres ne peuvent pas être traitées dans le cadre du processus de contrat de quartier car ils ne sont pas du domaine de compétences de celui-ci. Dans ces cas là, le groupe de projets dirige ces personnes vers les services compétents. Des habitants de Vernier-Village ont, par exemple, déposé une demande d'amélioration de l'éclairage de chemins pédestres se situant sur des terrains privés. Le groupe de projets a reçu ces personnes et a étudié leur proposition avec l'aide de la Délégation aux Contrats de Quartier avant de relayer la demande auprès du Service de l'urbanisme et du développement durable.

Après plusieurs années de soutien par les Contrats de Quartier, certains groupes décident de voler de leurs propres ailes et se constituent en association. Les habitants à l'initiative du marché de Noël de Vernier-Village ont ainsi créé «l'association voyage au temps de Noël» pour que leur action perdure indépendamment du Contrat de Quartier. A ces occasions, la DCQ est à disposition pour leur apporter un soutien et les aider à se former en association mais aussi pour les guider dans la recherche de fonds auprès de divers financeurs.

CORRESPONDANTS DE NUIT

Les Correspondants de Nuit (CN) sont actifs 7 jours sur 7, 365 jours par an, de 18h à 02h du matin sur l'ensemble du territoire de Vernier.

Durant l'année écoulée, les CN ont poursuivi les missions fixées par le Conseil administratif, à savoir :

- ▶ faire baisser le sentiment d'insécurité
- ▶ faire diminuer les nuisances sonores, les incivilités et les déprédatrices
- ▶ favoriser le lien social dans les quartiers concernés
- ▶ assurer une veille sociale

Les CN amènent une présence sécurisante à des heures où la plupart des

autres services sont fermés. Actifs sur le terrain, les CN apportent une attention aussi bien aux personnes qu'aux biens. Tout au long de l'année, ils sont allés à la rencontre de la population, dans la rue ou sur demande, à leur domicile. Les populations vulnérables ou fragilisées ont bénéficié d'une vigilance particulière. Cette présence à l'échelle locale a permis aux CN d'être à l'écoute des besoins, de rassurer, mais également d'informer et d'orienter. Véritables courroies de transmission, les CN ont de par leur quadrillage du territoire relevé différents éléments de préoccupation dans l'espace public et les ont signalés aux services concernés pour vérification et/ou traitement. Cette attention permet d'agir efficacement et de manière préventive, notamment en évitant que les situations (problématiques sociales, conflits, déprédatrices, violence, etc.) non-détectées ou adéquatement prises en charge se détériorent ou s'amplifient.

Un changement d'outil en cours d'année ne nous permet malheureusement pas, en 2017, d'avoir un aperçu quantitatif solide du nombre d'interventions total et par type. En revanche, on peut observer que, dans l'ensemble, le contenu de ces interventions reste très semblable d'un quartier et d'une année à l'autre :

L'opération « zéro déchets » menée par l'administration en 2017 fut l'occasion pour les CN de réaffirmer leur rôle et implication dans la prévention des déchets. Les actions menées dans ce sens (exemples) semblent aujourd'hui porter leurs fruits, notamment auprès de certains groupes de jeunes et dans différents quartiers, où une prise de conscience et parfois une modification des comportements a pu être observée ; il arrive maintenant régulièrement que les CN retrouvent dans

la nuit des sacs poubelles remplis de déchets distribués quelques heures auparavant.

Le travail en réseau, avec les acteurs de proximité et les intervenants spécialisés, est une composante essentielle du travail des CN. En 2017, l'arrivée d'un nouveau responsable d'équipe a notamment permis de re-construire de nouvelles bases dans les protocoles de collaboration établis avec certains partenaires de terrain. Ce fut notamment le cas avec le service de la Police municipale, avec lequel de nouveaux outils ont été développés pour assurer, dans le respect des prérogatives et règles de chacun, une meilleure transmission de l'information et davantage de continuité dans les actions respectives. Les deux dispositifs démontrent par ce lien et leur bonne coordination le potentiel de leur complémentarité.

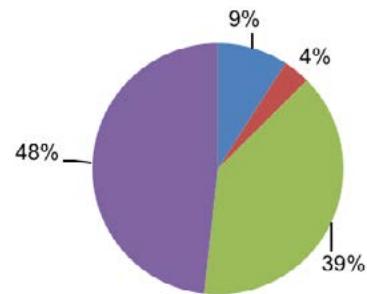
ÉLÉMENTS MARQUANTS EN 2017

LE CAFÉ NÉNUPHAR DÉPLOIE SON PLEIN POTENTIEL

En 2017, après deux années de fonctionnement maintenant, le Café Nénuphar est parvenu à atteindre (à dépasser) l'objectif qui avait été fixé en terme de chiffre d'affaire, preuve du succès grandissant de ce lieu (qui se veut être un point de rencontre accessible et chaleureux) et de son ancrage dans le quotidien du quartier! Lieu de formation et d'insertion avant tout, le café a par ailleurs accueilli 18 stagiaires, qui, encadrés par le cuisinier responsable, ont assuré la confection des plats et le

Typologie des intervention sur l'ensemble des secteurs en 2017

- Sécurité
- Incivilité
- Bruits
- Déchets



service – une expérience professionnelle très constructive, pour tous et sur de nombreux plans.

RECRUTEMENT EN DIRECT SPÉCIAL VERNIER: UN LARGE SUCCÈS

La collaboration initiée, il y a trois ans, avec l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) dans le cadre du Recrutement en direct «spécial Vernier» s'avère toujours aussi fructueuse. Le format de base de cette prestation, déjà bien rôdé et largement reconnu dans son bien-fondé et son utilité, permet à des jeunes candidats à l'apprentissage de se présenter directement et en quelques minutes à divers employeurs en recherche de nouveaux apprentis. Cette année, grâce notamment à l'élargissement du cercle de nos partenaires au Bureau de l'intégration des étrangers (BIE) et au Centre Balexert, nous avons pu offrir aux jeunes une palette de prestations de soutien particulièrement variée afin que ces derniers puissent mettre toutes les chances de leur côté: semaine de préparation au recrutement en direct, aide à la rédaction du dossier de candidature, CV design, stand photo. L'aspect le plus central de l'offre proposée aux jeunes – les places d'apprentissages – a également été renforcé: cette édition a compté 15 entreprises formatrices (dont 13 installées sur la commune) et 120

places d'apprentissage dans 14 métiers différents. Il n'est donc pas étonnant que le succès ait été au rendez-vous! En effet, 296 jeunes (dont 120 Verniolans) ont effectué un total de 336 entretiens. Succès que La Tribune de Genève n'a d'ailleurs pas manqué de relater dans un article du cahier emploi & formation.

LANCEMENT DU PROJET SENIORS PLUS

Le grand âge peut entraîner une péjoration de l'état de santé qui va souvent de pair avec un risque d'isolement social. Si un suivi médical régulier et à domicile est possible, ceci est moins le cas en ce qui concerne le suivi social. Ce suivi social (et notamment administratif) est d'autant plus nécessaire dans un monde où les démarches administratives tout comme les parcours de vie se complexifient. C'est pour répondre à ce manque que le SCOS a mis en place un nouveau projet pilote dont les prestations ont démarré en octobre 2017 : le projet Seniors Plus. Ce dernier fonctionne grâce à l'implication d'une coordinatrice, de trois travailleuses sociales (TS) et d'une secrétaire, postes financés par des fonds privés. La démarche vise à favoriser le maintien à domicile des seniors dans de bonnes conditions, et à retarder les risques de péjoration pouvant amener à une hospitalisation, une mise sous curatelle ou un départ en EMS. L'envoi d'une

lettre annonçant un téléphone à toutes les personnes de 75 ans et plus habitant Vernier d'une part, ainsi que l'information et la mise en place de collaborations avec le réseau de l'autre permettent de détecter les personnes ayant besoin d'un suivi social à domicile. Une fois le besoin détecté et la demande formulée, une travailleuse sociale se rend au domicile afin d'évaluer la situation. Un suivi régulier est mis en place si nécessaire.

Sur les 1885 personnes ou couples concernés par la démarche à vernier, 752 (40%) ont été contactés (par courrier) durant les premiers mois de fonctionnement, soit l'intégralité de la tranche des 85 ans et plus, ainsi qu'une partie des 80 – 84 ans. Nous constatons avec ce début d'expérience que l'identification des problématiques semble moins conséquente que ce qui avait été projeté pour ces tranches d'âge là, probablement du fait que les aînés qui parviennent à maintenir une existence à domicile dans ces étapes de vie avancées disposent dans la plupart des cas déjà indispensables d'un soutien (de leurs proches, notamment). Sur les personnes jointes par téléphone (542, 72%), nous avons sommes toutes pu assurer un travail d'information et d'orientation sociale pour presque 10 % d'entre elles, et détecté un besoin de soutien administratif chez près de 5%; une dizaine de situations nous ont par ailleurs été signalées par le réseau, pour un total de 31 dossiers ouverts. Si nos hypothèses se confirment, ce nombre devrait exponentiellement augmenter ces prochains mois, dès le démarrage des premiers appels pour les 75 - 79.

EXPOSITION PROCHES-AIDANTS

Depuis quelques années, le canton dispose d'une exposition sur le thème des

Proches aidants (proches d'une personne en difficulté qui l'aide de manière régulière et importante). L'objectif est de valoriser l'investissement parfois très important de ces personnes, de faire connaître ce thème au grand public et d'informer et orienter les personnes concernées. Le SCOS a pu négocier la mise à disposition du hall central du centre commercial de Balexert pour la semaine du 30 octobre, cette date correspondant à la Journée intercantionale des Proches aidants. La Direction de la Santé et les villes de Genève et Meyrin se sont associées à la Ville de Vernier avec une dizaine d'acteurs importants du domaine (Hospice général, imad, Association Alzheimer, Pro Senectute..) pour réaliser cet événement de grande ampleur. L'exposition, un « bar d'information », de nombreuses activités, des projections de films et des conférences ont été proposées tout au long de la semaine. C'est la première fois que cette exposition prenait une telle dimension, et le bilan global est très positif; au total, environ 1'500 personnes ont visité l'exposition, qui a véritablement pu jouer son rôle d'« élément révélateur et d'appui » pour informer et orienter de nombreuses personnes concernées par la problématique en question.

FÊTE POUR LES DEUX ANS DES NOUVELLES LIBELLULES

Le 21 septembre, la Ville de Vernier et la Fondation Emile-Dupont ont organisé une fête pour célébrer les deux ans de la fin des travaux de rénovation du quartier des Libellules. L'initiative a non seulement permis de refaire à neuf l'ensemble du site, mais également de mettre à disposition des habitants des espaces destinés à des activités collectives. De nombreux projets (ludothèque, centre musical, permanence

informatique, local des associations ou espace de lecture, etc.) choisis, construits et portés par les habitants ont ainsi vu le jour. Aujourd'hui, le quartier des Libellules a changé de visage et est devenu un endroit où il fait bon vivre. Les habitants mais aussi l'ensemble des partenaires impliqués se félicitent de cette rénovation exemplaire. Cette fête a réuni tant les habitants et les partenaires du projet de rénovation que des invités issus de différents horizons et de tout le canton. Elle visait à remercier l'ensemble des personnes qui se sont engagées dans la réhabilitation mais aussi à mieux faire connaître celle-ci, en espérant que d'autres suivent l'exemple de Vernier. Après une conférence et un débat animé, les concierges des Libellules avaient préparé une paëlla géante pour clore de manière conviviale cet événement. En définitive, ce sont près de 300 personnes qui ont participé à cette manifestation.

TENUE DES PREMIÈRES ASSISES DE LA MÉDIATION URBAINE ET SOCIALE (MUS)

Différents dispositifs œuvrant dans le champ de la médiation urbaine et sociale (MUS) tels que les Correspondants de nuit commencent à voir le jour un peu partout en Suisse. Or, à ce jour, les acteurs de ce champs en pleine expansion peinent encore à se rencontrer et croiser leurs intérêts. C'est pour y remédier que, sur initiative du SCOS, les premières assises de la MUS ont été organisées à Vernier le mardi 5 décembre 2017, rassemblant un très grand nombre de participants au niveau romand, autour d'un moment d'échange et de partage sur certains enjeux transversaux et bonnes pratiques. Durant cette journée, le modèle verniolan a très souvent été mis

en avant et montré comme exemple à suivre, aussi bien en matière d'organisation que d'ancrage dans le réseau de partenaires. Les discussions menées ont notamment permis de mettre en avant la nécessité de développer la professionnalisation de ce «jeune» métier, via notamment la formulation d'un référentiel et d'un cursus de formation communs, ainsi que la mutualisation de certaines ressources; un Groupe de réflexion romand a spécifiquement été constitué pour poursuivre ces travaux à la suite des assises.

V-DREAM PARTY ET ENGAGEMENT CITOYEN

Près de 200 jeunes âgés entre 15 et 25 ans, issus de l'ensemble des quartiers de Vernier, ont pris part à cette soirée qui s'est déroulée le 11 mars 2017 à l'école de Vernier-Place. En présence du Conseil administratif et du Président du Conseil municipal, cet événement s'est décliné en deux temps. La première partie, consacrée à la thématique de la citoyenneté, offrait aux participants l'opportunité de faire «publiquement» part de leurs préoccupations à leurs pairs, notamment via la présentation de

leurs projets, ou l'expression de leurs besoins et envies. Tous étaient également invités à participer à un vote factice ainsi qu'à poser des questions aux autorités politiques présentes à cette occasion. Le 2ème volet de la soirée, bien que tout aussi participatif, a pris une tournure plus festive, mettant à l'honneur les performances artistiques (danse, musique) de plusieurs collectifs de jeunes artistes verniolans. Le projet, porté par DEJ, avec l'appui du coordinateur région de la FASe, a, dans le cadre de la Semaine de la démocratie à laquelle il faisait écho, bénéficié du soutien de la Chancellerie d'Etat du Canton

Exposition Proches aidants © Serge Honthaas



de Genève ainsi que d'un soutien financier de la part de la Confédération, par le biais de la Commission fédérale des migrations. C'est au terme de cette journée que s'est décidée la constitution du Conseil des jeunes, dont le déploiement est actuellement en cours.

BROCHURE LOCATAIRES

A la suite d'une motion adoptée par le Conseil municipal, fin 2016, le SCOS a édité une brochure d'information aux locataires portant sur leurs droits et leurs devoirs. Celle-ci a été encartée dans l'Actu-Vernier et envoyée à l'ensemble

de la population. Ce fascicule, élaboré en partenariat avec des juristes spécialisés, répondait aux besoins d'information fréquemment adressés au SCOS par la population verniolane en matière de droit du bail.

V Dreams Party



Petite enfance

Ruth Oberson
Responsable de service
022 306 06 80
petite-enfance@vernier.ch

STATISTIQUES

- ▶ Nombre de places de garde : 490, dont 368 à plein temps, 88 à temps partiel et 34 en accueil familial.
- ▶ Nombre d'enfants accueillis en EVE et JE du 1^{er} janvier au 31 décembre (plein temps, temps partiel) : 928, dont 11 % sont des fratries.
 - ▶ 643 poursuivent leur accueil en janvier (491 en EVE et 152 en JE).
 - ▶ En août, 246 rentrent à l'école.
 - ▶ et, 285 nouveaux enfants sont accueillis (191 en EVE et 94 en JE).
- ▶ 43 enfants sont accueillis chez une accueillante familiale.
- ▶ Nombre de familles en liste d'attente au 31 décembre : 427.
- ▶ Nombre de demandes pour l'année en cours : 229.
- ▶ Nombre de demandes pour la prochaine rentrée scolaire : 198.
- ▶ Nombre d'enfants ayant fréquenté la halte-garderie : 105.

PERSONNEL

GÉNÉRALITÉS

Le Service petite enfance (SPE) emploie 176 collaborateurs éducatifs, 45 collaborateurs temporaires (remplaçants) et 12 collaborateurs administratifs.

Le personnel étant principalement féminin, 10 congés maternité ont été comptabilisés sur l'ensemble de l'année.

Le SPE a engagé une coordinatrice de projet.

ACCUEIL INCLUSIF

Dans le cadre du projet d'accueil inclusif, 10 collaborateurs engagés temporairement ont permis de renforcer l'encaissement dans certains groupes afin de garantir l'accompagnement de chaque enfant selon ses besoins particuliers.

FORMATION ET ENCADREMENT DES STAGES

Le SPE a accueilli 20 stagiaires en provenance de l'Ecole supérieure d'éducatrices et d'éducateurs de l'enfance (ESED), de l'Ecole d'assistant-e-s socio-éducatif-ve-s et de la Haute école de travail social de Genève (HETS) ainsi que 2 apprenties de commerce.

Les IPE ont également encadré 6 apprentis assistant socio-éducatifs et 60 jeunes personnes en stage découverte.

La journée annuelle du SPE a eu lieu sur le thème du plaisir et la motivation au travail.

PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Dans le cadre d'une campagne de prévention et en collaboration avec la SUVA, le SPE a organisé à l'automne une action dans une partie des institutions concernant l'ergonomie des postes de travail. Cette campagne a pour but de sensibiliser le personnel aux problématiques

de douleurs dorsales et autres troubles musculo-squelettiques.

IPE

EVÉNEMENTS OU PROJETS MARQUANTS DANS LES IPE

- ▶ EVE des Avanchets. Partenariat avec la maison de la créativité (projet des «petits scientifiques»). Formation multi-âge.
- ▶ EVE Bourquin. Déménagement de l'Accueil Adultes-Enfants dans un édicule aux Libellules, inauguration de ce nouvel espace et collaboration avec l'arcade sage-femme. Cet accueil a également ouvert au mois de juillet. La halte-garderie a élargi ses horaires d'accueil.
- ▶ EVE du Lignon. Mise en place d'une supervision pour les équipes dans le cadre du soutien à l'inclusion (fond-Inclusion). Implantation du dispositif PAM.
- ▶ EVE des Libellules. Première année d'activité sur 3 étages. Accueil de l'intendante.
- ▶ Jardin d'enfants des Libellules. Implantation du dispositif PAM. Formation aux «ateliers rien».
- ▶ Jardin d'enfants de Vernier-Village. Des samedis destinés aux familles pour se connaître et découvrir les lieux et les activités de la commune à faire avec leurs enfants.

ACTIVITÉS

En IPE, les équipes ont entrepris des activités qui répondent aux finalités de l'accueil collectif. Ces actions favorisent les processus permettant aux enfants de développer leurs compétences cognitives, affectives, motrices, sociales et sensorielles, qui sont des prérequis utiles à l'intégration sociale et aux futurs apprentissages scolaires.

Alimentation

Les IPE ont proposé des activités pédagogiques qui sensibilisent les enfants et les parents à une alimentation saine :

- ▶ Organisation de la Semaine du goût à l'EVE des Avanchets.

- ▶ Visite de la ferme du Lignon par l'EVE du Lignon.

Accompagnement au développement et socialisation

Pour répondre aux envies de découvertes des enfants, les institutions ont organisé des activités variées au fil des saisons :

- ▶ Découverte de différents lieux ou spectacles culturels (musée, marionnettes, musique), ainsi que d'espaces verts aux alentours de leur institution ou au-delà du canton (Saint-Cergue, zoo de la Garenne).
- ▶ Séances de « Brain Gym » au jardin d'enfants des Avanchets, séances de gym à l'EVE du Lignon et des Libellules, piscine du Lignon.

- ▶ Ateliers à thème à l'EVE de Vernier-Village.

- ▶ « Folle nuit à la crèche » pour les 3-4 ans de l'EVE des Libellules.

- ▶ Nouvelles représentations du spectacle « Moliba » (2-4 ans) à l'EVE des Libellules.

- ▶ Découverte des bibliothèques de la commune ou le bibliobus au Lignon. Développement de l'éveil aux livres à l'EVE des Libellules et achat de 2 livres par famille pour la maison à l'EVE des Avanchets.

Inclusion

Le SPE met tout en œuvre pour offrir un accueil inclusif et assurer une égalité des chances pour chaque enfant :



- ▶ Réflexion à l'EVE Bourquin et à l'EVE de Vernier-Village pour améliorer le projet d'inclusion au jardin d'enfant (aménagement de l'espace, matériel, conception d'ateliers pour tous, révision des postures et de la première rencontre avec les familles).

Diversité

A travers leurs projets pédagogiques, les IPE ont mis en œuvre des activités qui permettent de reconnaître et faire vivre la diversité dans les institutions :

- ▶ Organisation d'échanges intergénérationnels avec les EMS voisins par l'EVE des Avanchets et de Vernier-Village.

Le Jeu

Les IPE de la Ville de Vernier bénéficient de la proximité avec les ludothèques. Elles ont organisé des sorties ou des collaborations parce que le développement de l'enfant passe par le plaisir et le jeu.

Partenariat avec les familles et co-éducation

Les IPE portent une attention particulière à l'arrivée de chaque enfant en institution pour créer un lien de confiance avec les familles et échanger sur leur enfant. Les rencontres avec les parents permettent de favoriser le dialogue autour de l'enfant, de mieux repérer ses besoins particuliers et d'y apporter rapidement des soutiens adéquats si nécessaire :

- ▶ Organisation des réunions de parents, d'entretiens individuels avec chaque famille, ainsi que des séances d'information spécifiques sur l'entrée à l'école dans certaines institutions.

- ▶ Mise sur pied au JE des Libellules d'une rencontre avec les nouvelles familles le samedi avant la rentrée scolaire pour les informer sur l'adaptation.

- ▶ Entretiens individuels (avec interprète si besoin) pour les parents du JE de Vernier-Village, ainsi que des expositions photos chaque mois sur les activités proposées aux enfants.



Expo_MoiAussi © MagaliGirardin

INFRASTRUCTURE ET DÉVELOPPEMENT

L'agrandissement de l'EVE des Libellules a représenté une opportunité en augmentant le nombre de places d'accueil mais elle pose aussi des défis en termes de gestion des équipes, de partenariat avec les parents et de fonctionnement de l'institution.

Les équipes du Jardin d'enfants de Vernier-Village et des Libellules ont terminé de réécrire le projet pédagogique.

ÉQUIPE SOCIALE

L'action «En bas de chez toi» s'est poursuivie dans le quartier des Avanchets. En hiver, la ludothèque du quartier accueille cette activité pour la deuxième année. Une nouvelle collaboration s'est développée avec l'association Kaléidoscope pour promouvoir l'accès à l'offre culturelle locale. Le groupe des participants a changé avec le départ de certains habitués pour d'autres structures et la rencontre de nouvelles familles.

Les activités au SPE se poursuivent, d'une part la prise en charge de situations en liste d'attente, d'autre part le soutien dans les IPE (tournus ou à la demande) avec cette année plusieurs demandes pour un travail auprès des équipes.

L'équipe sociale a également participé à divers projets du SPE, déjà concrétisés ou à venir: «la semaine des proches aidants», la plateforme-réseau petite enfance Vernier, «Découvrir le monde»...

Les interventions de l'année :

- ▶ 76 enfants ont bénéficié d'une intervention spécifique au cours de l'année (311 interventions).
- ▶ 86 % des ces enfants sont connus dès leur inscription en liste d'attente.
- ▶ Pour 95 % de ces enfants, les éducateurs sociaux sont intervenus entre 1 et 10 fois. Le motif d'intervention se répartit ainsi : 41 % concerne la situation familiale uniquement, 35 % le motif est strictement lié à l'enfant, 24 % concerne à la fois l'enfant et sa famille.

PROJETS COMMUNS AUX IPE

FOND INCLUSION

Grâce au soutien d'un fond privé ainsi que d'une organisation au plus près des besoins, certains groupes d'enfants ont pu bénéficier de renfort en personnel permettant des interventions et des accompagnements spécifiques adaptés à leurs besoins. Pour certains enfants, sans ces appuis, qui vont de quelques heures à des renforts importants, l'accueil aurait pu être remis en cause.

Les interventions de l'année ont concerné 11 enfants en situation individuelle et 3 groupes (20 enfants), soit un total de 31 enfants.

Le financement de ces interventions va devenir pérenne. Après le vote du conseil municipal, un fond-Inclusion sera créé en 2018. A partir de la rentrée scolaire de septembre 2018, ce fond permettra de financer ce dispositif à l'interne et avec la contribution des familles (relèvement de 2 % du prix des pensions).

«PARLE AVEC MOI» (PAM)

L'implantation du dispositif «Parle Avec Moi» (PAM) s'est terminée dans toutes les IPE de Vernier. Des représentants du SPE ont présenté les activités PAM lors de la rencontre communale pour un développement durable le 26 septembre.

PROJETS

- ▶ En collaboration avec le Service culture et communication et l'EVE de Vernier-Village, organisation de l'exposition «Moi Aussi».
- ▶ Participation à la semaine des proches aidant-e-s avec l'organisation d'un atelier pour les familles, en collaboration avec l'EVE des Avanchets, Bourquin et l'équipe sociale du SPE.
- ▶ Rapport pour le développement d'un accueil de «dépannage» dans le futur EVE Jean-Simonet.
- ▶ Réflexion en collaboration avec le SCOS autour de la politique familiale à Vernier.
- ▶ Mise à jour du projet institutionnel et signature de la charte du SPE par toutes les équipes.

- ▶ Participation des directions IPE à des séances communes de réflexion et d'échanges sur la gouvernance du SPE.

AFJ

Durant l'année, 17 accueillantes familiales de jour, un nombre qui reste stable, ont accueilli 50 enfants, pour un équivalent de 33,54 places sur 34 places prévues. L'Accueil familial de jour a organisé des activités estivales durant tout le mois de juillet ainsi que 18 café-rencontres. L'AFJ a engagé deux nouvelles coordinatrices (un CDI et un CDD) et a pris congé de la directrice qui est partie à la retraite au mois de décembre.



Police municipale

Jacques Chevalier
Responsable 022 306 06 55
police-municipale@vernier.ch

MISSIONS

Les activités de la police municipale se fondent sur la loi sur les agents de la police municipale (LAPM) et son règlement d'application (RAPM) du 20 février 2009 entrés en vigueur le 1er janvier 2010. (F 1.07 et F1.07.1).

Différents ordres, instructions de services internes et les directives du Procureur général viennent compléter les bases légales.

Les agents de la police municipale (APM) sont chargés en priorité de la sécurité de proximité, soit de la prévention des incivilités et de la délinquance par une présence régulière et visible sur le terrain de jour comme de nuit, notamment aux abords des écoles, des établissements et bâtiments publics, des commerces, dans les parcs publics et lors de manifestations ou d'évènements organisés sur le territoire communal.

Ils sont en outre chargés notamment, du contrôle de l'usage accru du domaine public, de la lutte contre le bruit, des contrôles en matière de circulation routière, de la prévention et de la répression en matière de propreté, notamment en ce qui concerne les détritus, les déjections canines, les tags et l'affichage sauvage. Ils sanctionnent les infractions qu'ils constatent et qui relèvent de leurs compétences. Ils collaborent activement avec la Police cantonale en matière d'échanges de renseignements et d'engagements dans le terrain.

Concrètement, les policiers municipaux occupent le terrain communal de diverses manières comme évoqué ci-dessous.

Depuis le mois de mars 2016, les policiers municipaux peuvent réprimer toutes les infractions à la loi sur la circulation routière (LCR), procéder à des contrôles d'ébriété, effectuer des contrôles de vitesse, dénoncer les infractions contraventionnelles à la loi sur les stupéfiants, (Lstups) procéder à des auditions notamment en lien avec la loi sur les étrangers (Letr) et de procéder à des saisies d'armes prohibées selon la loi sur les armes (Larms).

En outre, une patrouille automobile composée de 2 agents, appelée « communale CLS » est dédiée aux différents types de réquisitions (plus de 400 par année) et peut intervenir sur l'entier du territoire de la Ville de Vernier dans la tranche horaire couverte par le service. Elle est en contact permanent avec la CECAL (Centrale d'engagement de la Police cantonale).

Des patrouilles pédestres, à vélo, en scooter et à rollers sont également planifiées pour marquer une présence visible dans les divers et nombreux compartiments de terrain de la commune notamment en lien avec le concept de police de proximité. Il s'agit également de créer un lien privilégié avec la population en mettant en place les conditions favorables au contact.

EFFECTIF

Au 31 décembre 2017, le service de la police municipale était composé de 26 personnes réparties de la manière suivante : 1 responsable de service, 1 chef de poste avec le grade de sergent-major, 1 remplaçant chef de poste avec le grade de sergent, 4 chefs de groupe avec le grade de caporal dont 1 femme, 8 appointés dont 3 femmes, 5 agents, 4 patrouilleuses scolaires, 2 secrétaires représentant un emploi à 130 % (1 à 50 % et 1 à 80 %)

HORAIRES

La couverture opérationnelle annuelle : 7h à 23h du lundi au vendredi, 13h à 23h le samedi, de 13h à 23h le dimanche de piquet téléphone (intervention pour événement exceptionnel);

L'accueil au public : 9h à 17h du lundi au vendredi.

En fonction des besoins opérationnels identifiés en dehors des heures évoquées ci-dessus, la Police municipale met en place des actions de contrôle de l'espace public, des parcs et préaux d'école et, conjointement avec la Police cantonale, mène des actions contre les incivilités liées au trafic et à la consommation de stupéfiants et les incivilités routières en lien avec le CLS (Contrat Local de Sécurité) signé avec le DSE (Département de l'Economie et de la Sécurité).

ACTIVITÉ: QUELQUES CHIFFRES

BUDGET:

- ▶ Les enseignes, procédés de réclame : CHF 14'935.-

- ▶ Les contraventions communales : CHF 178'463-

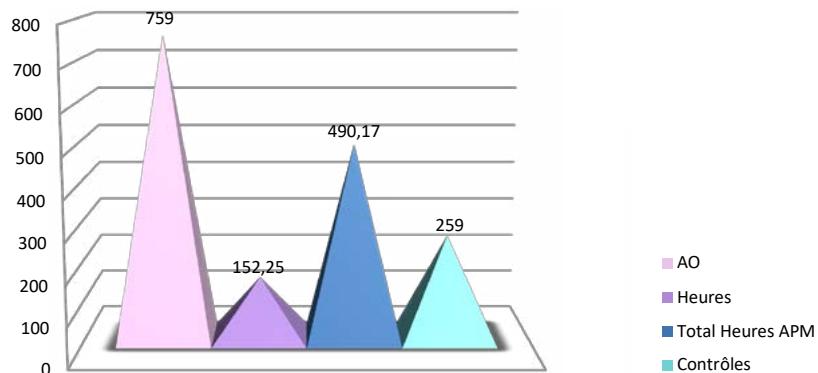
- ▶ Les amendes d'ordre : CHF 836'670.-

- ▶ La délivrance d'autorisations pour manifestations : CHF 13'726.-

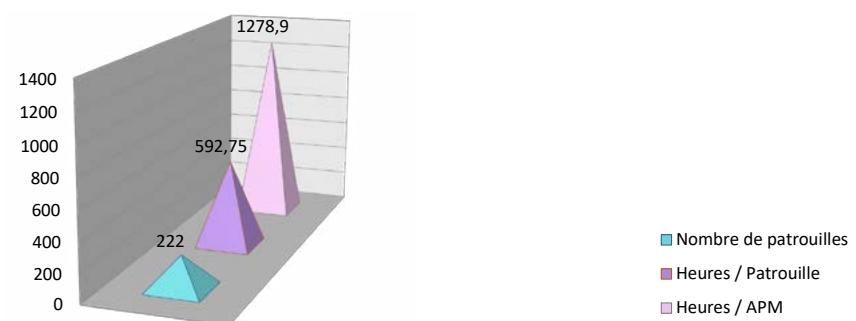
- ▶ Les horodateurs Vernier village : CHF 21'473.-
(Charges : CHF 6180,05.-)

POLICE MUNICIPALE

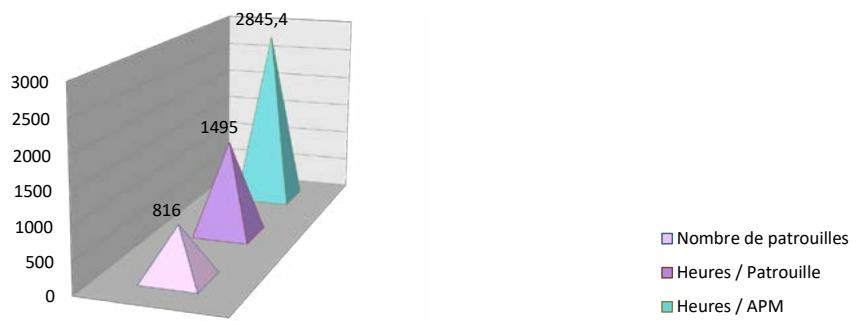
CONTRÔLES CIRCULATION 2017



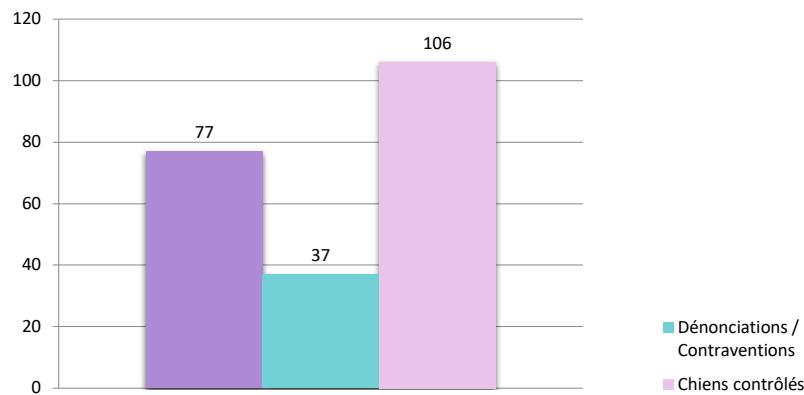
PATROUILLES VÉLO 2017



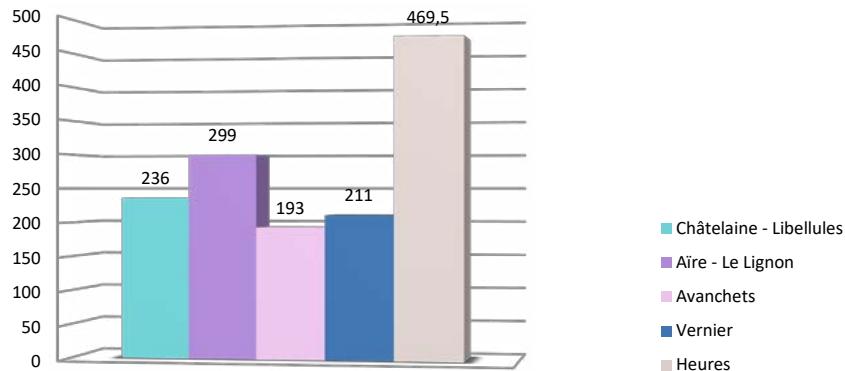
PATROUILLES PÉDESTRES 2017



CONTRÔLES CHIENS 2017



POINT DE CONTACT 2017



MARCHE DU SERVICE

RÉSEAUX DE QUARTIERS, COMMERCES, ÉCOLES

Des réunions régulières se tiennent, que ce soit avec les maisons de quartier, les écoles, le cycle du Renard, les TSHM, les CN et le CCL.

ACTIONS PRÉDIRE

Ces actions sont effectuées en étroite collaboration avec la police cantonale et consistent à marquer une forte présence policière aux abords des écoles lors des différentes rentrées scolaires. 80 heures sont consacrées annuellement à cette opération

PATROUILLEUSES SCOLAIRES

Les 4 patrouilleuses scolaires ont effectué 1'530 heures de présence dans le terrain pour assurer la sécurité des élèves.

GESTION DE MANIFESTATIONS

Les différentes manifestations communales ont nécessité environ 500 heures de présence des APM.

COLLABORATION SIS

Appui au SIS lors d'exercice «Carbura» sur les pétroliers de Vernier à 4 reprises.

POINTS FORTS 2017



Présence visible à vélo, à pied



Nouveau chef de poste



Prévention dans les écoles

PERSPECTIVES 2018

- ▶ Intégration du système informatique Myabe (accès au réseau de la Police cantonale)
- ▶ Elargissement de l'horaire opérationnel (06h00 à 23h00 du lundi au vendredi, 13h00 à 23h00 le samedi)
- ▶ Suppression du piquet dimanche et jours fériés
- ▶ Changement des horaires d'accueil au public (08h00 à 16h00)



Sécurité civile

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
securite-civile@vernier.ch

La sécurité civile comprend les domaines de la protection civile, les sapeurs-pompiers, les samaritains et les sauveteurs auxiliaires



© Serge Honthaas

PROTECTION CIVILE

EXERCICES ANNUELS

Durant l'année 2017, l'OPC a mené les activités suivantes :

- ▶ 25 août 2017 : Incendie au chemin Mouille-Galland 2B
- ▶ 22 octobre 2017 : Incendie dans un parking souterrain, Henry-Golay 8
- ▶ Marathon 5-6 mai
- ▶ Triathlon 14-15 juillet
- ▶ Journées du patrimoine 1-2 septembre
- ▶ Saga des géants : 29, 30 septembre et 1er octobre
- ▶ 12 cours de répétition entre l'assistance, l'appui PBC, PABC et logistique.

SAPEURS- POMPIERS

EFFECTIF

L'effectif au 31 décembre 2017 est de 52 sapeurs-pompiers. La moyenne d'âge est d'environ 38 ans et 13 ans de service.

VÉHICULES

Les 9 véhicules de la compagnie ont accompli 16'340 km. Le Puch de 1987 a fêté ses 30 ans de service.

Participation de 10 chauffeurs au module sapeur-pompier sur la conduite et

de sensibilisation aux signaux prioritaires au circuit du Plantin du TCS.

MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS ACQUIS EN 2016:

Remplacement de matériel usagé et acquisition :

- ▶ 1 Aspirateur à eau en remplacement
- ▶ 1 tronçonneuse avec un plateau plus grand. L'ancienne a été donnée au magasin du CEV
- ▶ 3 APR et 6 cylindres d'air comprimés en remplacement de matériel qui arrivait en fin de vie du fabricant

INSTRUCTION ET CONVOCATION DU CORPS

- ▶ 3 mai : préparation des exercices d'intervention
- ▶ 6 mai : ex compagnie. exercice d'intervention sur un site industriel avec feu réel et fumée
- ▶ 11 octobre : préparation de l'exercice
- ▶ 14 octobre : ex compagnie par groupe, sur la résolution pratique d'intervention

6 instructions ont été données par les soi les lundis lors des prises de piquet.

DÉTAIL DES ACTIVITÉS

L'engagement du corps a représenté 7399.65 heures qui se répartissent comme suit:

- ▶ Intervention sinistre : 1169 heures;
- ▶ Garde de préservation : 1768.50 heures;
- ▶ Instruction de la compagnie : 981.65 heures;
- ▶ Instruction véhicule : 354.75 heures;
- ▶ Instruction spécialistes appareils respiratoires : 438.50 heures;
- ▶ Instruction section Trexa : 496.50 heures;
- ▶ Diverses séances de l'EM & représentation : 480 heures;
- ▶ Entretien matériel du corps : 501.25 heures;
- ▶ Entretien des appareils respiratoire : 362.50 heures;
- ▶ Instruction cantonale : 439 heures.

GARDE DE PRÉSERVATION

Le corps a assuré 199 services de garde (176h en 2016) soit 1768.5 heures dans les salles communales et sur les emplacements de fête soit 23 engagements de plus.

Le 26 juin, le Conseil d'état a validé le texte sur les gardes de préservation. Le processus est en cours de consolidation au niveau communal. Cela permettra de diminuer de 70 % les astreintes. Les investissements consentis par la Ville de Vernier pour mettre à niveau la sécurité des salles devrait nous permettre d'atteindre cet objectif.

Pour le bonhomme hiver, nous avons

assumés 3 gardes de préservation avec véhicule et matériels simultanément pour de l'allumage des brasiers dans trois quartiers différents.

Les gardes du premier août et des promotions ont également été assurées.

SECTION DES PORTEURS D'APPAREILS RESPIRATOIRES

Cette section a effectuée 13 exercices, 438.5 heures selon le règlement, 2 exercices pour le test annuel de condition physique et 2 des exercices ont été effectués dans les berces feu de Bernex.

La section a rempli les cylindres dans le local des plongeurs à la piscine du Ligognon. Elle a également contrôlé les appareils après chaque exercice selon les directives de la FSSP pour un total 362.5 heures.

ACTIVITÉS DE LA SECTION TREXA

- ▶ 29 Mars : cours de cadre : révision des ordres MP et rafraîchissement du rôle de chef de groupe;
- ▶ 1 avril : exercice de la section : engagement divers motopompes en aspiration dans le Rhône à la léproserie;
- ▶ 13 septembre : cours de cadre : préparation d'une leçon de détail pour le samedi;
- ▶ 16 septembre : exercice de détail en petit groupe sur les moyens TREXA;
- ▶ 19 septembre : exercice conjoint avec les SIS : mise en place de la moitié du dispositif d'extinction sur des citernes (2 canons et 1GP);

- ▶ Inspections du 10 au 19 octobre des dépôts pétroliers.

AUTRES ACTIVITÉS

- ▶ Les membres de l'Etat-major ont tenu les 52 semaines de piquet en tant que chef d'intervention;
- ▶ 1 grand nettoyage des locaux a été effectué avec chacune des sections;
- ▶ Suite du contrôle des colonnes sèches sur mandat cantonal. Av. des Libellules;
- ▶ Le groupe entretien sous les ordres du sgt tech. Jaquier on effectué le contrôle et l'entretien du matériel et des engins, 9 contrôles matériel pour un total de 501.25 heures.

ACTIVITÉS HORS SERVICE

- ▶ Accueil d'une classe de collège avec présentation de notre programme didactique et interactif sur le feu;
- ▶ Pour la Ville de Vernier, 2 formations pour les collaborateurs et 1 pour les apprentis
- ▶ Fête de la Sainte-barbe entre retraités et actifs,
- ▶ L'arbre de Noel pour les enfants avec 30 enfants présents.

SAMARITAINS

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif au 31.12.2017 est de 57 membres dont 37 membres actifs.

Durant l'année, nous avons recruté 5 nouveaux volontaires. Les membres actifs sont âgés de 17 à 64 ans, et se répartissent en 28 femmes et 9 hommes. L'ancienneté des membres actifs est de quelques mois à 21 ans. La gestion est réalisée par un comité élu de 6 personnes.

INVESTISSEMENTS

L'engagement a été de 2898 heures, qui se répartissent comme suit:

- ▶ 856 heures de services médico-santaires communaux,
- ▶ 120 heures de renforcement des gardiens de piscine,
- ▶ 40 heures de service «Aider & Encadrer»,
- ▶ 167 heures de cours à la population,
- ▶ 205 heures de collectes de sang,
- ▶ 76 heures de promotion du secourisme,
- ▶ ~720 heures de formations initiales, de formations continues et de recyclages¹ pour nos membres,
- ▶ ~300 heures dédiées à l'organisation des activités²,
- ▶ ~400 heures dédiées à la gestion de la section³.

PARTENARIAT & COLLABORATION

Outre la collaboration avec la Délégation Seniors de la Ville de Vernier (pour les services «Aider & Encadrer»), nous avons des partenariats avec les Hôpi-

taux Universitaires de Genève (pour les collectes de sang), avec le 144 (pour l'annonce des services médico-santaires) et avec le collectif d'organisation de la fête au village.

Nous collaborons au niveau cantonal pour les services de grande envergure (Fêtes de Genève, Matchs du GSCH...) et dans le cadre du plan OSIRIS (par l'intermédiaire du groupe d'intervention PICA).

SAUVETEURS AUXILIAIRES

EFFECTIF & STRUCTURE

L'effectif du corps au 31 décembre 2017 est de 23 sauveteurs et 15 honoraires.

Le nombre d'heures totales effectuées pour 2017 s'élève à 500 réparties de la manière suivante: comités: 52, manifestations: 448.

ACTIVITÉS

Différentes activités ont réunis membres du comité, sauveteurs et honoraires à de nombreuses reprises, notamment:

- ▶ 12 janvier: traditionnel apéritif de début d'année au BSV
- ▶ 20 janvier: rapport annuel des pompiers verniolans
- ▶ 2 mars: assemblée générale des samaritains de notre commune
- ▶ 9 mars: assemblée générale au BSV. Lors de cette assemblée, les sous-chefs Oberson et Viret quittent le comité, après 37 ans, dont 21

au comité pour Oberson et après 30 ans. Les brigadiers Bondat et Gilliéron sont nommés sous-chefs. Deux nouveaux membres entrent au comité. Il s'agit du brigadier Casorella et du brigadier Mehenni

- ▶ 28 avril : assemblée générale de la Fédération à Chambésy
- ▶ 12 mai : photo du 125ème dans le parc de la Mairie de Vernier
- ▶ 18 mai : assemblée générale de printemps au BSV, pour la préparation des promotions et du 1er août
- ▶ 17 juin : sortie annuelle
- ▶ 30 juin : fête des écoles, avec préparation du sirop, cortège et tenue d'un stand saucisses-frites
- ▶ 1er août : fête nationale avec préparation et service de la soupe aux aînés, au Lignon
- ▶ 14 octobre : participation d'une petite délégation à une conférence sur la sécurité organisée par la Fédé
- ▶ 30 octobre : participation au bilan promotion / 1er août, organisé par la Ville de Vernier
- ▶ 2 novembre : assemblée générale d'automne au BSV, suivie de la traditionnelle fricassée
- ▶ 4 novembre : repas en l'honneur de nos honoraires
- ▶ 10-11 novembre : sortie de la fédé qui avait pour cadre l'Ajoie et sa fameuse Saint-Martin
- ▶ 25 novembre : participation aux promotions Séniors¹ organisé sur le site des SIG
- ▶ 12 décembre : 6ème fête de l'Escalade à l'école des Ranches

Plusieurs sauveteurs ont participé à la commémoration du 1er juin, au Port Noir, ainsi qu'au cortège de l'Escalade en ville de Genève. Ces deux manifestations ont permis de réunir près de 50 sauveteurs sous la bannière de la Fédé.

Le comité s'est réuni à 5 reprises.

Lors des fortes températures du mois de juillet, nous avons été mis en alerte dans le cadre du plan 'Alerte Canicule'.

¹ BLS-AED, oxygène, radio, mesure de la glycémie, moniteur de cours 1...

² planification, contrôle matériel, désinfection, achat, préparation des cours...

³ gestion proprement dite (comptabilité, AG, réunions du comité...), communication, représentation

Les Samaritains de Vernier



Informatique et télécommunications

Olivier Debernardi
Responsable de service
022 306 06 90
infotel@vernier.ch

RÉSEAU INFORMATIQUE ET WIFI

La troisième et dernière grosse étape de l'installation de la fibre optique communale et du wifi dans les bâtiments est terminée. Cette phase a permis de raccorder en FO les écoles de Poussy et du Village, et d'installer du Wifi dans les centres de quartier, les aulas et salles polyvalentes ainsi que d'améliorer la couverture à la Salle du Lignon.

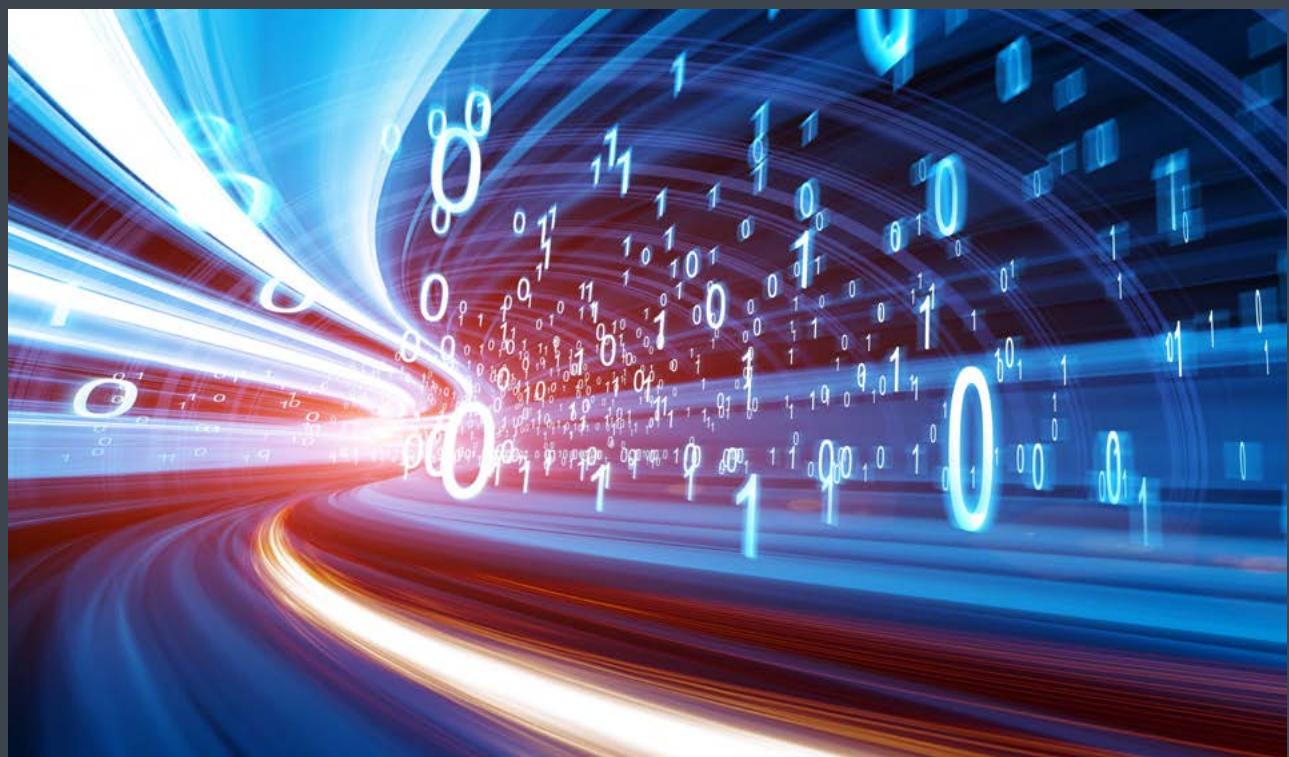
INFORMATIQUE

Mise en place du télétravail. Pour le service informatique cela implique de mettre à disposition des utilisateurs du matériel informatique portable permettant de travailler à domicile.

TÉLÉPHONIE

L'abandon de la téléphonie analogique par les opérateurs de téléphonie nous oblige à convertir en IP tous les raccordements analogiques et ISDN encore existants. Ces lignes concernent exclusivement les systèmes d'alarme car pour la téléphonie communale, la migration vers la VOIP a déjà été effectuée entre 2014 et 2016.

© iStock-nadla



**Aménagement
du territoire**

Energies

Génie civil

Sport

Projets

Ecoles et locations

Bâtiments

**Urbanisme et
développement
durable**



**Conseiller administratif délégué
Yvan Rochat**

© Eric Rossier

Aménagement du territoire

Dominik Meyer
Secrétaire général adjoint technique
022 306 07 40
amenagement-territoire@vernier.ch

REQUÊTES EN AUTORISATION DE CONSTRUIRE

Les autorisations suivantes ont été délivrées par le canton sur le territoire communal:

- ▶ 13 autorisations de démolir (M)
- ▶ 82 autorisations en procédure accélérée (APA) dont 78 sans préavis communal
- ▶ 59 autorisations définitives de construire (DD), dont 13 demandes complémentaires
- ▶ 1 demande préalable (DP)

Ainsi, la Ville de Vernier a enregistré des autorisations délivrées par le DALE pour :

- ▶ La construction de la passerelle de mobilité douce sur le Rhône et ses aménagements extérieurs, à Aire, et reliant Vernier et Onex
- ▶ La construction d'un bâtiment d'activités industrielles et artisanales au chemin de l'Emeraude
- ▶ La construction d'une halle réfrigérée au chemin Grenet 10
- ▶ La construction d'un bâtiment industriel et artisanal avec parking souterrain au ch. des Batailles
- ▶ La construction d'un immeuble artisanal au quartier de l'Etang - îlot F
- ▶ La construction d'un immeuble commercial et administratif au quartier de l'Etang - îlot B
- ▶ La construction d'un immeuble de logements avec commerces et activités au rez-de-chaussée au Quartier de l'étang - îlot C

▶ La construction d'un immeuble de logements au quartier de l'étang - îlot E

▶ La construction d'un immeuble de logements et commercial au chemin De-Maisonneuve angle avenue de Châtelaine

▶ La construction d'un immeuble de logements au chemin du Croissant 1, 3, 5, 7

clôture du parc de Balexert, à créer un cheminement en pavés béton et à procéder à la plantation de quelques arbustes et au semis d'un gazon fleuri – **Constitution d'une servitude de non bâti**, sur une parcelle, propriété de la Commune de Vernier.

4/ Chemin Grenet: **Mutation successorale - Délivrance de legs** d'un droit de superficie, sur une parcelle propriété de la Commune de Vernier.

5/ Chemin Grenet - **Rectification de limites parcellaires - Cession et Constitution de servitude** de distance et vue droite sur une parcelle, propriété de la Commune de Vernier, notamment.

6/ Chemin Grenet: **Vente** de droits de superficie grevant notamment une parcelle propriété de la Commune de Vernier et **Réalisation de Dossier de mutation** portant réunion de deux droits de superficie en un seul.

OPÉRATIONS FONCIERES

Dans le courant de l'année 2017, les transactions suivantes ont été régularisées:

OPÉRATIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL:

- 1/ Site «Actaris» - rue Jean-Simonet/ chemin de Château-Bloch: **Echange** et **Dotation** de parcelles pour permettre notamment la construction d'un centre culturel, ainsi que des logements pour étudiants.
- 2/ Site «IKEA» - lieu-dit «La Renfile» – route de Pré-Bois - route de Vernier: **Rectification de limites parcellaires, Modification de droit de superficie et Constitution de servitudes**, soit notamment passage public à pied et pour tous véhicules, usage d'un couvert à vélos, passage public à pied et à bicyclette, au profit de la Commune de Vernier. Celles-ci permettront de régler les problématiques d'accès à la gare et de circulation à vélo.
- 3/ Chemin de Balexert - chemin de Maisonneuve - avenue du Crozet: **Dossier de mutation – Cession** onéreuse de parcelle en faveur de la Commune de Vernier. Cette opération vise à compléter la

**OPÉRATIONS FONDÉES SUR
LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL VALANT DÉLÉGATION
DE COMPÉTENCES EN FAVEUR
DU CONSEIL ADMINISTRATIF:**

- 1/ Lieu-dit « Champs-Prévost – Mouille Chardon »: **Constitution d'une servitude** d'empietement d'ancrages de la paroi moulée, sur une parcelle dont la Commune de Vernier est propriétaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre du projet de construction d'un Centre de maintenance secondaire au lieu-dit « En-Chardon » (ligne tram) incluant la construction de la paroi moulée.
- 2/ Avenue Edmond-Vaucher: **Réalisation Dossier de mutation et Cession**, en faveur du domaine public communal, conformément au PLQ 29270.
- 3/ Rue Jean-Simonet: **Réalisation Dossier de mutation et Cession** en faveur du domaine privé communal. Cette opération est nécessaire pour permettre la réalisation de logements par une fondation.

NOUVEAU QUARTIER DE L'ÉTANG

L'année 2017 a été essentiellement consacrée au développement du projet issu du PLQ, bâtiments, espaces publics et voiries communales. Le financement nécessaire à la réalisation des travaux de génie civil et au réaménagement du ch. J.-Ph.- De-Sauvage a été voté par le Conseil municipal. En fin d'année, les premières démolitions ont eu lieu.

Le planning intentionnel est le suivant:

- ▶ Mars 2018 : Démarrage des constructions
- ▶ Mai 2021 : Réception îlot E
- ▶ Septembre 2021 : Réception îlot G
- ▶ Octobre 2021 : Réception îlot B, D et F
- ▶ Février 2022 : Réception îlot C
- ▶ Septembre 2022 : Réception îlot A



Génie civil

Stefano De Giorgi
Kim Ng
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

Les activités du service de Génie civil sont consacrées principalement à l'étude et à la réalisation de projets dans le domaine des aménagements routiers et de la gestion des eaux. Parmi ceux-ci, plusieurs projets phares ont marqué l'année 2017 :

TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE D'AIRE ET DU CHEMIN DES SELLIERES

Dans un souci d'améliorer la sécurité de l'ensemble des usagers (automobilistes, cycles et piétons), d'importants travaux ont été mis en œuvre à partir du deuxième semestre 2016 sur ces deux tronçons. Les travaux s'achèveront au cours du premier trimestre 2018.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT AU CHEMIN DU CROISSANT

Dans le cadre de la mise en œuvre du PLQ 29 461 au chemin du Croissant, des travaux de mise en séparatif du réseau d'assainissement des eaux ont été exécutés durant le deuxième semestre 2017. Les équipements réalisés sont financés par la Ville de Vernier. Néanmoins, 75 % des

coûts seront par la suite répercutés sur les futurs propriétaires des immeubles en raison du statut de collectif-privé des installations d'assainissement.

TRAVAUX DE MISE EN SÉPARATIF DE LA ROUTE DE L'USINE-À-GAZ

Débuté au second semestre 2016, les travaux d'assainissement du réseau secondaire de la route de l'Usine-à-Gaz se sont terminés en septembre 2017.

Ces travaux ont été réalisés en synergie avec la pose d'un revêtement phonoabsorbant afin de répondre à la législation fédérale, à travers l'Ordonnance sur la Protection contre le Bruit (OPB).

ETUDE DE RÉAMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE L'ETANG

L'année 2017 a été consacrée au développement du projet de réaménagement routier du chemin de l'Etang en lien avec le futur plan localisé de quartier. Ce projet a pour objectif d'offrir un nouvel espace public en adéquation avec les futurs usages du quartier. Les travaux sont prévus début 2018.

DÉLIBÉRATIONS ADMINISTRATIVES

L'année 2017 a été également consacrée à la dépose, défense et vote des crédits d'investissement principaux suivants :

- ▶ Réalisation d'une passerelle sur le Rhône entre Onex et Vernier pour un montant de CHF 3'445'000.-
- ▶ Réalisation des travaux de génie civil pour le PLQ de l'Etang pour un montant de CHF 42'215'000.-
- ▶ Réaménagement du réseau routier du quartier des Avanchets pour un montant de 12'750'000.- CHF
- ▶ Réaménagement du chemin Jacques-Philibert-De-Sauvage pour un montant de CHF 7'750'000.-
- ▶ Réaménagement du chemin du Coin-de-Terre pour un montant de CHF 500'000.-

L'ensemble de ces travaux débuteront durant l'année 2018.



Travaux de réaménagement du chemin des Sellières

Projets

Anne-Sophie Meichtry Pinho
Carole Penelas
Responsables de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

ECOLE EMILIE-DE-MORSIER (CONCORDE, SECTEUR L)

Les travaux se sont poursuivis comme prévus et se termineront pour la rentrée d'août 2018.

ESPACE DE VIE ENFANTINE DANS UN IMMEUBLE SITUÉ À LA RUE JEAN-SIMONET 3

Au rez-de-chaussée de l'immeuble appartenant à la FMCV et à Christophe PITTEL, un espace de vie enfantine de 30 places est prévu dans une configuration multi-âge. Le projet s'étend sur 480 m² et consiste à aménager deux espaces de vie et des locaux communs (salle de mouvement, salle de repas, cuisine, vestiaires) et locaux pour l'administration et le personnel.

Situé au-dessus du parking, un parc privatif attenant à la crèche sera équi-

pé de jeux et planté d'arbres de petite taille et d'arbustes.

Les travaux de l'immeuble sont réalisés en entreprise générale. En automne, les travaux de la rampe d'accès au parking ont commencé. L'aménagement de l'EVE doit se terminer en même temps que les appartements, c'est-à-dire en été 2019.

ECOLE DES RANCHES II – RÉNOVATION, AGRANDISSEMENT ET SURÉLÉVATION

Suite à l'acceptation de la demande d'autorisation DD 110297, un bâtiment provisoire a été installé devant l'école pour accueillir une partie des classes, le réfectoire et les locaux administratifs tout au long des travaux de rénovation de l'école. Le planning est divisé en trois phases principales au terme desquelles des déménage-

ments/réaménagements sont organisés pour permettre la continuité des travaux.

En plus de la rénovation des classes, des locaux administratifs, de la buvette et des installations techniques, l'enveloppe complète sera refaite permettant d'assurer une isolation thermique et acoustique conforme aux normes en vigueur. En parallèle de ces travaux et afin d'accueillir les nouvelles inscriptions, il s'agira de réaliser une surélévation comprenant 4 classes DIP et 2 classes GIAP ainsi qu'un agrandissement de la buvette située au-dessous de la surélévation.

Enfin, au sous-sol, la chaufferie sera également dotée de nouvelles surfaces qui permettront d'agrandir le réseau de chauffage à distance ultérieurement.

La fin de ces travaux est prévue pour août 2019.

Ecole des Ranches II – rénovation, agrandissement et surélévation



STADE DE VERNIER – 12 VESTIAIRES COMPLÉMENTAIRES

La réalisation d'un bâtiment modulaire en béton préfabriqué a été adjugée à une entreprise totale, suite à un appel d'offres en marché public ouvert. Entre le terrain A et la route du Nant-d'Avril, il s'agit de mettre à la disposition des clubs de football 12 nouveaux vestiaires, un local matériel et un bloc sanitaire. L'autorisation a été déposée en novembre. La réalisation est prévue en 2018.

PROJET DES EQUIPEMENTS PUBLICS DU FUTUR QUARTIER DE L'ETANG

Le concours des équipements publics pour le futur quartier de l'Etang a été réalisé durant l'année 2016 et a définit en décembre le projet lauréat PAQUEBOT du bureau d'architectes espagnol PEZ

Arquitectos SLP qui répondait au mieux aux besoins en équipements publics dont le programme est:

- ▶ un groupe scolaire de 16 classes et les locaux pour le GIAP, avec une aula et une salle de gym double. Cette dernière pourra également recevoir diverses manifestations sportives extra-scolaires
- ▶ un restaurant scolaire / centre de quartier
- ▶ un espace de vie enfantine d'une capacité d'accueil de 88 enfants (4 groupes d'âge)
- ▶ un espace socio-culturel avec locaux de musique
- ▶ une ludothèque
- ▶ un centre d'arts martiaux

Durant l'entier de l'année 2017, un travail conjoint a été fait entre les architectes et mandataires désignés du projet ainsi que les futurs utilisateurs (Service de la petite enfance, Service de la cohésion sociale, Service des sports, Service écoles et locations, Département de l'instruction publique - DIP, Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire - GIAP) afin de finaliser les plans de l'avant-projet. Ce dernier a été présenté en date du 20 décembre 2017 auprès de la Commission des bâtiments en vue d'une validation du Conseil municipal en janvier 2018.

PAVILLON MODULAIRE POUR LE GIAP À L'ÉCOLE D'AVANCHET-JURA

La réalisation d'un pavillon modulaire pour accueillir le GIAP s'est terminée dans les temps impartis, à savoir fin janvier, avec la mise en exploitation pour la

Stade de Vernier – 12 vestiaires complémentaires



rentrée scolaire suivant les vacances de février 2017. Ce bâtiment accueille les enfants en âge scolaire dans les deux grands espaces d'environ 80m².

JARDIN ROBINSON DU LIGNON - JRL

Le nouveau projet du Jardin Robinson du Lignon JRL, est en cours de chantier. Celui-ci a débuté en mars 2017. Durant le chantier, des containers provisoires permettent aux exploitants du JRL de maintenir leur activité. La fin de réalisation de ce bâtiment, par la remise du bâtiment aux utilisateurs, est prévue pour la rentrée scolaire 2018-2019.

FERME GOLAY

La réalisation de divers aménagements extérieurs a été faite durant l'année 2017, à savoir un espace de stockage pour des containers, la mise en fonction

d'une borne rétractable pour réguler l'accès des voitures au sein de la cour, mais également la création d'une liaison piétonne entre la cour de la Ferme Golay et le parking communal se situant à l'arrière de celle-ci.

Projet des Equipements publics du futur quartier de l'Etang



Bâtiments

Patrick Conconi
Responsable de service
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

COMPTES 2016

Le service des bâtiments est chargé de la maintenance, hormis les installations CVSE (Chauffage - Ventilation - Sanitaire - Electricité), de tous les bâtiments du parc immobilier de la commune de Vernier.

Le budget global alloué à ces travaux (charges) s'élève à CHF 4'737'140.- alors qu'en 2016 le budget était de CHF 4'769'503.- soit un budget stable d'un exercice à l'autre.

Les comptes montrent un dépassement de CHF 541'049.41 là où comparativement en 2016 les comptes présentaient un disponible de CHF 109'965.34.

INVESTISSEMENTS

ECOLE D'AÏRE

Crédit urgent pour le remplacement des portes à guillotine de la salle polyvalente. Nous avons procédé, non pas à un remplacement, mais finalement à une réparation du système de levage pour un coût nettement inférieur aux premières études. Le solde du crédit a été investi dans la réfection du parquet de cette même salle.

ETUDE POUR L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Actuellement les bâtiments EVE Lignon et Groupe scolaire du Lignon sont terminés. L'année 2017 a vu les écoles de Balexert et des Libellules être améliorées pour un investissement de CHF 617'860.- soit légèrement inférieur aux prévisions du PPI.

MAISON D'IVERNOIS – RÉNOVATION DE LA CHARPENTE

Nous avons reçu l'autorisation à la fin de l'été et pour permettre de passer des montants sur le budget 2017, nous avons avancé le démarrage des travaux. A la fin 2017, la charpente a été mise à nue, les négociations avec le service des Monuments et Sites se sont faites et le travail de rénovation proprement dit a pu démarrer. Les prévisions budgétaires montrent que le budget sera respecté, à contrario des délais qui eux, seront un peu dépassés.

CHEMIN DES COUDRIERS 21 – RÉNOVATION DE LA VILLA

La première partie des travaux est terminée, la toiture a été rénovée selon les normes actuelles et ainsi, en complément des travaux de vitrage préalablement réalisés, l'isolation de ce bâtiment et son étanchéité sont désormais performants. Le service des Energies va prendre le relais pour installer la PAC courant de l'année 2018.

VANDALISME

Concernant les dégâts liés au vandalisme, une somme de CHF 40'000.- a été inscrite au budget 2017 comme pour l'exercice précédent. Si les deux années 2014 et 2015 ont vu les coûts liés au vandalisme baisser, les coûts de 2016 et 2017 ont quant à eux beaucoup augmenté avec CHF 123'977.40 en 2016 et CHF 232'641.20 en 2017.

En revanche, les assurances bris de glace ont payé CHF 291'677.45 en 2017. Le coût total du vandalisme dégage donc un bénéfice de CHF 59'036.25.

Ce qui s'explique par le retard de paiement des indemnités d'un exercice budgétaire à l'autre.

ÉLÉMENTS NOTABLES NON PRÉVUS AU BUDGET COURANT

Globalement, dans les comptes par nature, les dépenses sont équilibrées et proches des montants budgétisés. Quelques comptes présentent des dépassements conséquents dont les explications suivent ci-après

VILLA DES COUDRIERS ET FERME BOURQUIN-GOLAY

Les besoins en poste de travail du service de la cohésion sociale (SCOS) ont amené le Conseil administratif à procéder au déménagement des sociétés occupant les locaux de la Ferme Bourquin-Golay pour les déplacer à la Villa des Coudriers. Le dépassement de CHF 59'231.75 représente les frais occasionnés par l'installation dans la villa. Le montant de CHF 29'216.70 représente celui de l'installation des collaborateurs du SCOS dans les locaux de la ferme.

MAISON D'IVERNOIS

La conduite d'amenée d'eau à la maison s'est rompue et l'eau s'écoulait dans le parking de notre voisin Monsieur Meyer. Nous avons dû procéder à la réparation de celle-ci et finalement décidé qu'il était techniquement plus opportun de remplacer toute la conduite au vu de son âge et de son état. Pour un montant final arrondi de CHF 28'000.-.

RESTAURANTS DE LA PISCINE DU LIGNON ET DU TENNIS DE VERNIER

Au vu des excellents résultats des restaurants et pour répondre à leurs besoins ainsi qu'à l'augmentation du nombre de plats servis, le conseil administratif a décidé d'entrer en matière pour respectivement, la fourniture d'un four combi au restaurant de la Piscine du Lignon et la mise en place d'un espace de stockage extérieur ainsi que divers aménagements intérieurs au restaurant des Tennis de Vernier. Soit des montants de CHF 11'500.- pour le restaurant de la Piscine du Lignon et de CHF 8'500.- pour le restaurant du Tennis de Vernier.

EVE DE VERNIER VILLAGE

Importante modification des portes extérieures de l'EVE. La hauteur de celles-ci étant très importante, le travail du bois déformait les portes et l'étanchéité au froid n'était plus assurée. Les frais y relatifs se sont élevés à CHF 32'900.-.

13-23 RUE DU VILLAGE

La politique que nous suivons pour ce bâtiment, est de dire que lorsque qu'un appartement non rénové/isolé se libère, nous réalisons ces travaux avant relocation. Ces fins de baux ne sont pas prévisibles, et en 2017 nous avons eu quatre appartements à rénover ce qui a diminué la production de cet immeuble.

Nous avons bloqué la dernière rénovation par une intervention plus simple axée sur l'isolation et un simple rafraîchissement des peintures à contrario des rénovations lourdes précédemment entreprises. Ceci pour préserver le rendement de l'immeuble. Nous restons dans des chiffres noirs pour l'exercice 2017.

Maison d'Ivernois, rénovation de la toiture, éléments de charpente après découverte



ÉLÉMENTS NOTABLES PRÉVUS AU BUDGET

- ▶ **Mairie**: réfection du plancher du secrétariat général.
- ▶ **186 route de Vernier**: aménagement d'un deuxième local d'archivage, installation d'étagères.
- ▶ **Ecole d'Aïre**: remplacement des tables de la salle polyvalente et réfection du sol du plancher de la scène.
- ▶ **Centre Sportif d'Aïre**: réfection partielle de l'étanchéité au-dessus de la buvette.
- ▶ **Villa Grillons 3**: réfection de la toiture.

Maison 21 chemin des Coudriers après rénovation toiture et façades



Urbanisme et développement durable

Igor Moro
Responsable de domaine
022 306 07 50
mobilite@vernier.ch

GRANDS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT URBAIN

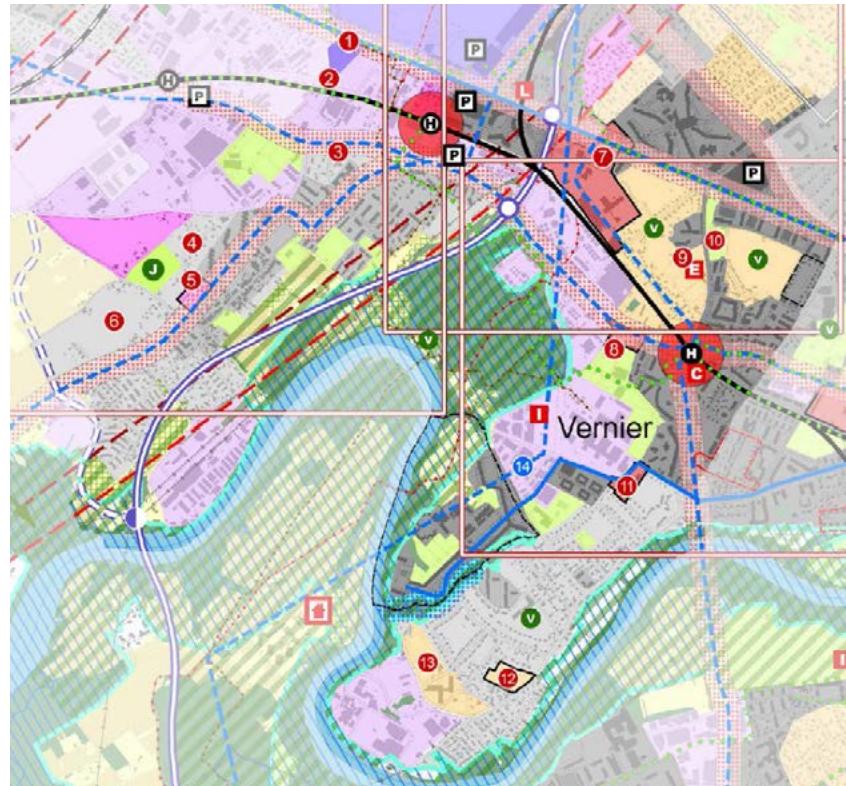
La collaboration avec l'office de l'urbanisme et les autres services de l'Etat sur les trois grands projets (GP) de développement urbain touchant au territoire de la Ville de Vernier s'est poursuivie en 2017, tant au sein des directions de projet que lors des séances décisionnelles des comités de pilotage. Pour chacun des trois GP, les principales thématiques traitées en 2017 ont été les suivantes :

► GP VERNIER-MEYRIN-AÉROPORT:

comme en 2016, les travaux se sont concentrés davantage sur des enjeux Meyrinois. Néanmoins, des réflexions pour la densification du front de rue du secteur des Corbilllettes donnant sur l'avenue Louis-Casaï ainsi que sur le développement de la pointe du Bouchet ont été menées en concertation avec des promoteurs. En parallèle, une mise à jour du concept de mobilité du périmètre du GP a été réalisée.

► GP CHÂTELAINE:

des approfondissements concernant le fonctionnement du futur pôle multimodal de Châtelaine ont eu lieu. Ceux-ci ont été alimentés par l'étude préliminaire d'un nouvel accès av. de l'Ain – rue Jean-Simonet et par le lancement de l'étude préliminaire pour un axe fort de transports en commun (TC) Genève-Vernier-ZIMEYSAYER. Dans le secteur visé par l'arrivée



PDCan 2030 – 1e Mise à jour – Modifications de la carte du schéma directeur

d'un nouveau cycle d'orientation, un projet de modification du régime des zones (MZ) N° 30'011-540 a été voté favorablement par le Conseil municipal, ce qui a permis le lancement du concours pour le futur cycle dont le lauréat sera connu au printemps 2018.

► GP ZIMEYSAYER:

le projet de la demi-jonction autoroutière de Vernier-Canada et celui de la future route du plateau de Montfleury ont été au cœur de nombreuses réflexions tant leur impact sur l'environnement, le paysage et le voisinage ainsi que sur le fonctionnement des zones industrielles n'est pas négligeable. Les conclusions de l'étude d'aménagement du devenir du secteur de Crotte-au-Loup, menée en 2016,

ont quant à elles été validées par le comité de pilotage et exposées par la commune à la population lors d'un atelier organisé dans le cadre de la révision du plan directeur communal. Pour couronner le tout, en fin d'année le Canton a annoncé le retrait définitif des projets de modification de zone des secteurs de Crotte-au-Loup, de Montfleury et du Signal, projets préavisés défavorablement par le Conseil municipal en avril 2010 et que depuis avaient été gelés. Ces secteurs resteront donc en zone villas et, dans le secteur de Crotte-au-Loup, il est prévu d'accueillir des jardins familiaux sur les parcelles appartenant à l'Etat de Genève.

RÉVISION DU PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Les travaux en vue de la révision du plan directeur communal se sont poursuivis en 2017 avec le traitement en commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité (ci-après commission) de plusieurs enjeux prioritaires tels que le devenir du secteur de Vernier-Village, celui de la presqu'île d'Aïre, ou encore, la mutation du secteur de Châtelaine-Balexert.

AUTRES PROJETS SUR LESQUELS LE SERVICE A ŒUVRÉ EN 2017:

En plus du travail courant effectué dans le cadre des préavis aux divers dossiers de construction (demandes de renseignements, demandes préalables et demandes définitives) pour lequel un avis du législatif n'est pas demandé, le service urbanisme et développement durable a œuvré aux dossiers suivants :

► PLQ N° 29'890 AUX CHEMINS DE LA BOURDONNETTE, DES CAMPANULES ET DES SELLIERES :

adopté par le Conseil d'Etat en octobre 2016, ce PLQ a fait l'objet d'un débat en commission portant sur l'inscription de l'indice d'utilisation du sol de 0.8 dans le projet de plan directeur communal en cours

de révision. Une résolution a été votée par le Conseil municipal pour concrétiser cette orientation (R 260 – 17.10 Indice d'utilisation du sol (IUS) du plan localisé de quartier – chemin de la Bourdonnette, chemin des Campanules et chemin des Sellières – Plan N° 29'890-540).

► PLQ N° 29'847 SITUÉ ENTRE LA ROUTE DE VERNIER ET LES VOIES CFF :

après la résolution R 073 – 15.12 du Conseil municipal du 15 décembre 2015 qui dénonçait les conditions cadres tant environnementales qu'en matière de transports et d'urbanisme du périmètre visé par le PLQ 29'847 ; après le préavis défavorable donné le 19 avril 2016 par le Conseil municipal au projet de modification du régime des zones (MZ) n° 29'807-540 (DA 264 A – 16.04) ; après un important travail des services de l'Etat, en concertation avec l'administration communale, pour parvenir à une prise en compte des divers points de la résolution, le projet de PLQ a été voté favorablement par le Conseil municipal au printemps 2017 (DA 199 – 17.03).

► PROJET DE PLAN DE SITE CITÉ-JARDINS D'AÏRE PLAN N° 29'400A-208-540 :

un préavis favorable a été donné au printemps 2017 au projet de plan de site dont le périmètre se situe pour l'essentiel sur le territoire de la Ville de Genève (DA 143 – 16.09).

► Projet de plan directeur de zone de développement industriel et artisanal de la Tuilière (PDZITUIL) n° 30'066 :

l'élaboration du PDZITUIL, discutée dans le cadre des séances du grand projet ZIMEYSAVER, a été quelque peu freinée en 2017 du fait des nombreux débats portant sur la future demi-jonction de Vernier-Canada et la route du plateau de Montfleury, ouvrages dont la forme et le tracé impacteront inévitablement le plan directeur.

► PROJET DE MODIFICATION DU RÉGIME DES ZONES (MZ) N° 30'011-540 À L'AVENUE DU PAILLY – LIEU-DIT «BALEXERT» :

dans le secteur visé par l'arrivée d'un nouveau cycle d'orientation, le Conseil municipal a voté favorablement le projet de MZ. En lien avec ce vote, le concours pour le futur cycle a été lancé et le lauréat sera connu au printemps 2018. En parallèle, une réflexion portant sur la mutation du secteur aujourd'hui occupé par le C.O. du Renard a été entamée dans le cadre de la révision du PDCom.

► PROJET DE MISE À JOUR DU PLAN DIRECTEUR CANTONAL 2030 :

une résolution (R 223 - 17.05) portant sur le projet de première mise à jour du plan directeur cantonal 2030 a été discutée en commission et votée par le Conseil municipal au mois de mai 2017.

► RÉVISION PARTIELLE DU PLAN DIRECTEUR DES CHEMINS DE RANDONNÉES PÉDESTRES :

une résolution (R 244 – 17.09) au projet de plan directeur des chemins de randonnées pédestres a été discutée en commission et votée par le Conseil municipal au mois d'octobre 2017.

▶ **PLAN SECTORIEL DE L'INFRASTRUCTURE AÉRONAUTIQUE (PSIA) – PROJET DE FICHE DE L'AÉROPORT DE GENÈVE (PSIA PARTIE III C):**

fin 2017, le contenu du PSIA a été dévoilé au public (dont les communes) par la Confédération et le Canton. Un travail d'analyse et de préavis sera réalisé en 2018 en concertation avec la commission.

infrastructures de mobilité ont poursuivis en 2017, tant au sein du GP ZIMEYSAVER, que lors de soirées publiques pilotées par le Canton (31 mai à Vernier Village et 6 novembre à Satigny).

▶ **PROJET DE VÉLOS EN LIBRE SERVICE (VLS) GEROULE:**
l'appel à candidatures de novembre 2015 visant à octroyer la concession pour le déploiement d'une offre de VLS à Genève a fait l'objet d'un recours. Le jury auquel fait partie la Ville de Vernier a néanmoins pu se réunir en 2017 pour choisir le gagnant de l'appel d'offre. Le nom de ce dernier ne pourra être dévoilé qu'une fois que le Tribunal fédéral se sera prononcé sur le recours.

MOBILITÉ

▶ **RÉORGANISATION DE L'OFFRE TC AU MOIS DE DÉCEMBRE 2017:**

en concertation avec la Direction générale des transports (DGT) et les Transports publics genevois (TPG), des discussions ont eu lieu pour identifier de quelle manière palier aux conséquences du changement d'itinéraire de la ligne 23 au 10 décembre 2017. Cette réorganisation du réseau TPG sur le territoire communal a été présentée à la commission au mois de juin.

▶ **PROJET D'AXE FORT DE TRANSPORTS EN COMMUN (TC) GENÈVE-VERNIER-ZIMEYSAVER:**

l'étude préliminaire du projet pour un bus en site propre entre Cornavin et Vernier-Village a été lancée par la DGT fin 2017. Les conclusions de l'étude seront connues courant 2018.

▶ **PROJET DE DEMI-JONCTION AUTOROUTIÈRE DE VERNIER-CANADA ET DE ROUTE DU PLATEAU DE MONTFLEURY (aussi appelée « barreau de Montfleury »):**

les discussions concernant les tracés et caractéristiques de ces deux

Energie

Nathalie Rossier Iten
Responsable de domaine
022 306 07 50
techniques@vernier.ch

La Ville de Vernier a obtenu, en septembre 2017, pour la 3^e fois, la certification de la distinction Gold du label Cité de l'énergie avec de très bons résultats. Cette évaluation a lieu tous les 4 ans.

La Ville de Vernier poursuit donc ses efforts afin que sa politique énergétique s'étende à l'ensemble des édifices communaux et que l'aide apportée aux propriétaires verniolans, à propos des démarches liées à l'amélioration énergétique de leurs bâtiments, soit maintenue.

Le service de l'énergie collabore toujours avec les services des bâtiments et des projets dans les domaines du chauffage, de la ventilation, des sanitaires et de l'électricité, notamment dans le cadre des projets de l'école Jean-Simonet, de la Maison de quartier de Balexert (ChâBal), du Jardin Robinson du Lignon, de l'école des Ranches et des Espaces de Vie Enfantine de Jean-Simonet et de l'Etang. Cette collaboration est également très active avec le service des sports concernant le projet de la piscine du Lignon.

RÉFLEXION SUR LES RÉSEAUX DE CHAUFFAGE À DISTANCE ET SAISIE D'OPPORTUNITÉS

Suite à notre plan directeur de l'énergie, élaboré en 2014, la Ville poursuit ses démarches auprès d'acteurs importants, tels que SIG, l'Office cantonal de l'énergie et les industries, dans le but de mettre à exécution nos stratégies.

Dans le secteur L de la Concorde, quartier en pleine mutation, SIG développe un réseau de chauffage novateur, alimenté par trois ressources complémentaires :



Vernier – Cité de l'énergie

La Commune de Vernier, Cité de l'énergie depuis 2004, s'est vu décerner le label Cité de l'énergie pour la 4^e fois après un examen minutieux et une soigneuse évaluation, valable jusqu'au 19 septembre 2021. Vernier reçoit cette distinction pour les résultats démontrables et exemplaires de sa politique énergétique.

La Commune de Vernier se voit en outre décerner à nouveau le label European Energy Award® GOLD, valable jusqu'au 25 septembre 2021, qui atteste, au niveau européen, de l'excellence et de la continuité de son engagement et en particulier du succès de son programme d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables.

Zurich, 25 septembre 2017

Daniel Bätschel
Vice-délégué de l'Office fédéral de l'énergie
Directeur du programme SuisseEnergie

Barbara Schärer
Présidente de l'association Cité de l'énergie

- ▶ La géothermie sur nappe d'eau peu profonde (60m) via une pompe à chaleur.
- ▶ Les déchets urbains via l'usine d'incinération des Cheneviers.
- ▶ Le gaz naturel via la chaudière du Lignon.

Sur l'ensemble de l'année, l'approvisionnement thermique du secteur sera couvert à hauteur de plus de 65 % d'énergie non fossile.

Cette première réalisation du programme GEothermie 2020 à Genève a débuté le 27 mars 2017 et s'achèvera fin 2018. La centrale de distribution du secteur se trouve dans la chaufferie de la nouvelle école.

Un projet d'extension du réseau de chauffage à distance à pellets du quartier des Ranches au secteur de Mouille-Galand (entre l'avenue Louis-Pictet et la route de Vernier) est en cours. La Ville de Vernier

approchera les propriétaires des bâtiments ciblés au premier semestre 2018.

Une réflexion à plus long terme est également en cours concernant l'extension du réseau côté Vernier-Place, Mouille-Galand, voirie et stade de Vernier.

Un partenariat s'est formé entre l'Office Cantonal de l'Energie (OCEN), Givaudan et la Ville de Vernier dans le but de développer un projet de la récupération de chaleur industrielle couplé avec d'autres ressources énergétiques. Des premières conclusions d'études sont attendues courant 2018.

ASSAINISSEMENT D'INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE DANS DIVERS BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans l'optique de quitter les énergies fossiles, le Conseil municipal a saisi, en 2016, l'opportunité relative à l'obligation d'assainir les chaudières à gaz ou à mazout de l'école de Châtelaine, de la maison Chauvet-Lullin et des bâtiments sis

4-6, chemin de l'Etang, pour décider leur remplacement par des ressources renouvelables.

Le système de pompe à chaleur de l'école de Châtelaine a été installé en été 2017 avec l'appoint d'une chaudière à gaz à condensation pour les périodes les plus froides. La part de renouvelable prévue est de 66 %. Une subvention, de CHF 147'000.00, est octroyée pour ce projet par les fonds énergie des collectivités publiques.

Le changement de la chaudière de Chauvet-Lullin est prévu pour 2018 et celui des chaudières du chemin de l'Etang prévu pour 2019.

Les deux chaudières à mazout de la voirie ont été remplacées en 2017 par des chaudières à mazout à condensation moins gourmandes, selon décision du Conseil municipal. En effet, il a été étudié d'installer des systèmes à énergies renouvelables, mais beaucoup trop onéreuses par rapport à la situation actuelle.

Nous n'avons pas encore connaissance des besoins et programmes futurs du secteur de la voirie et alentour. La consommation sera tout de même réduite de 22 %.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE DES SALLES DE GYMNASTIQUE DES ÉCOLES D'AVANCHET-SALÈVE ET DES LIBELLULES

Le Conseil municipal a délibéré, en décembre 2016, sur le remplacement de l'éclairage des salles de gymnastique des écoles d'Avanchet-Salève et des Libellules pour un montant de CHF 136'000.00. Les anciens luminaires étaient vieillissants, dysfonctionnaient et étaient énergivores. Le nouvel équipement, installé en 2017 dans les salles de gymnastique, permettra une économie de 53 % à l'école Avanchet-Salève et de 35 % à l'école des Libellules dans ces salles, soit un potentiel d'économie financière global, en comprenant l'entretien, de CHF 9'730.- par année.

NOUVELLE LUMIÈRE AUX AVANCHETS

L'opération « une nouvelle lumière » a été lancée en 2009 aux Libellules et s'est poursuivie en 2010 à Mouille-Galand, en 2013 dans le quartier de Châtelaine, en 2014 dans le quartier du Lignon et en 2015 et 2016 dans les deux premières parties du quartier des Avanchets.

Suite à un accueil très favorable des habitants, la Ville de Vernier a donc reconduit une septième opération durant les mois de novembre à décembre 2017 dans la troisième et dernière partie du quartier des Avanchets. Le périmètre d'action, situé aux rues Croix-du-Levant 15 à 22 (8 allées), Grange-Lévrier 1 à 21 (21 allées) et Oscar Bider 9 à 15 (7 allées), comportait 36 allées d'habitations collectives de type HBM. L'ensemble de ces immeubles abrite 646 logements occupés essentiellement par des personnes à revenus modestes.

L'opération visait à les aider à consumer mieux et moins d'électricité. Chaque appartement a reçu la visite d'un conseiller pour une action personnalisée.

Sur le total de 646 appartements, le nombre d'appartements visités lors de cette opération a été de 560, ce qui signifie qu'un taux de visites de 87 % a été réalisé. Ceci a permis une économie électrique de l'ordre de 218'147 kWh/an. Cette économie globale est équivalente à la consommation électrique de 87 logements de cette catégorie.

L'ensemble des 7 opérations « Nouvelle Lumière » a engendré une économie de consommation électrique estimée à 961'000 kWh/an en 2'697 visites (3'172 appartements visés).



La pompe à chaleur de l'école de Châtelaine

Malgré le franc succès et le chaleureux accueil de ce projet éco-social, ce dernier n'est pas reconduit en 2018 en raison d'économie budgétaire. Le Conseil administratif souhaite se pencher sur un projet moins onéreux et tout aussi porteur pour les années à venir.

ECOLE AVANCHET-SALÈVE: REEMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES ET MISE AUX NORMES DE L'ÉCLAIRAGE DE SECOURS

Un crédit de CHF 520'000.- a été voté le 16 juin 2015 pour la rénovation intégrale des tableaux électriques en fin de vie de l'école Avanchet-Salève, ainsi que pour la mise aux normes de l'éclairage de secours au rez-de-chaussée, suite à l'agrandissement de la cuisine professionnelle.

L'éclairage de secours a été posé en 2015 et une première partie des travaux liés aux tableaux électriques a été réalisée pendant les vacances scolaires 2016. La dernière partie des travaux a eu lieu en été 2017. Il reste quelques finitions à prévoir en 2018.

RÉCUPÉRATION D'EAU PLUVIALE POUR LES POTAGERS

Les écoles développent, dans leur programme scolaire, des jardins potagers.

Dans ce contexte, la Ville de Vernier a installé, en 2017, des récupérateurs d'eau pluviale dans les écoles Vernier-Place, Châtelaine, Bourquin et Lignon.

CHAUFFAGE 2017

L'année 2017 a montré un nombre de jours de chauffage et un facteur de températures (degrés-jours) relativement similaire à l'année 2016. De même que l'année précédente, la saison de chauffage 2016-2017 s'est terminée tard en mai et le chauffage a pu démarrer tard en octobre 2017 pour la nouvelle saison.

Ainsi, la consommation de chauffage 2017 de notre parc immobilier est très proche de l'année 2016, mais nettement inférieure à celle des années précédentes (-20 % par rapport à 2014 et 2015). Cette amélioration est en partie due aux températures clémentes, mais aussi aux travaux effectués sur nos bâtiments, notamment les changements de fenêtres et ventilations double flux (piscine Avanchet-Jura).



*Récupérateur d'eau pluviale à
l'école de Châtelaine*

Sports

Valérie Pillonel
Responsable de service
022 306 07 70
sports@vernier.ch

PISCINE DU LIGNON

Le nombre total des entrées pour l'année 2017 est de 149'121 (140'536 en 2016).

102'071 personnes ont fréquenté nos bassins durant la saison estivale du 13 mai au 10 septembre contre 91'816 en 2016, soit une augmentation de fréquentation due à la météo exceptionnelle de l'été.

En dehors de la saison estivale les visites à la piscine couverte ont été de 47'050 entrées contre 48'720 en 2016.

Deux nouveautés ont été aménagées à la piscine du Lignon :

- ▶ installation d'une slackline à proximité du terrain de beach-volley,
- ▶ ouverture de la piscine à 7h au lieu de 8h30, du mardi au vendredi, pour la période hiver (dès le 11 septembre).

Une campagne «Tous à la douche!» a été mise en place en début d'année. Le but étant de sensibiliser la clientèle à la pollution et à l'hygiène de l'eau dans les piscines municipales en misant sur l'effort commun des baigneurs pour offrir des prestations optimales de baignade.

BASSINS DE NATATION D'AVANCHET-JURA ET DES RANCHES

Ces bassins sont ouverts pendant les périodes scolaires. Ils sont utilisés en priorité par les écoles, puis par l'école de natation communale et sont mis à disposition de diverses sociétés locales. La fréquentation est stable, environ 40'000 personnes ont fréquenté le bassin des Ranches et 38'000 personnes celui d'Avanchet-Jura.

TENNIS ET BADMINTON D'AIRE ET DE VERNIER

Sur les 4 courts extérieurs et 5 courts couverts du Tennis de Vernier, il y a eu 5'693 réservations à l'heure et 301 ventes d'abonnements (11x, heure fixe par semaine et personnel).

Pour le badminton, nous avons enregistré 5'727 réservations à l'heure et vendu 211 abonnements (11x et heure fixe par semaine) sur les 6 courts de Vernier.

Sur les 4 courts extérieurs et 1 couvert du Tennis d'Aire, il y a eu 2'109 réservations à l'heure et 102 ventes d'abonnements.

Pour le badminton, nous avons enregistré 2'794 réservations à l'heure et vendu 155 abonnements (11x et heure fixe par semaine) sur les 5 courts de badminton d'Aire.

Par ailleurs, les terrains de tennis sont mis, toute l'année selon convention, à disposition du Tennis Club de Vernier, pour leurs activités, les cours privés et les stages.

PADEL

Il est comptabilisé 388 locations à l'heure (200 en 2016) et 376 locations à 1h30 (162 en 2016). Nous pouvons constater une sensible hausse de la pratique du Padel, toujours plus appréciée de la clientèle.

MINIGOLF

Comme pour la piscine, la fréquentation du minigolf a augmenté en 2017. Nous avons enregistré 3'154 entrées payantes (2'615 en 2016). En sus de ces entrées, durant la période estivale, des écoles communales, ainsi que des maisons de quartiers ont également profité gratuitement du minigolf.

ACTIVITÉS SPORTIVES COMMUNALES

ÉCOLE DE NATATION

L'école communale de natation est toujours gérée en collaboration avec la société Aquatraining et remporte un vif succès. Les enfants sont acceptés dès l'âge scolaire et se répartissent dans les 71 cours hebdomadaires. A ceux-ci s'ajoutent 7 cours adultes. Toutes catégories confondues, les cours sont pratiquement tous pleins.

Début juillet, deux sessions d'une semaine de stage ont été organisées avec des cours d'initiation à avancés. 87 enfants se sont inscrits (81 en 2016).

AQUAGYM

Les cours d'aquagym adultes et seniors donnés à la piscine du Lignon continuent de rencontrer un vif succès. Au total 203 personnes y ont participé en 2017 (204 en 2016).

ÉCOLE DE PLONGÉE

Cela fait maintenant quatre ans que la Ville a confié la gestion pratique et la dispense des cours au Club Subaquatique de Vernier, le service des sports s'occupant de l'organisation de l'école et des inscriptions.

La météo favorable durant l'été a permis une hausse de participation aux cours, soit 80 élèves contre 69 en 2016. De nouveaux cours «CMAS» et «Spécialités» ont également été mis en place.

AQUABIKE

Nous avons organisé pour la cinquième année consécutive des cours d'aquabike à la piscine du Lignon durant le mois de juillet. 259 inscriptions ont été enregistrées contre 278 en 2016.

GYMNASTIQUE SELON MÉTHODE PILATES

Au vu du succès rencontré par la gymnastique selon la méthode Pilates dispensés au Lignon, nous avons rajouté, dès septembre 2017 un cours le mercredi à 11h.

Les quatre cours hebdomadaires sont quasiment tous pleins.

MANIFESTATIONS

URBAN TRAINING

La Ville de Vernier a offert pour la sixième année consécutive les prestations d'Urban training sur le territoire communal. Il s'agit d'un entraînement sportif, encadré par un coach, utilisant le matériel urbain (escaliers, bancs, etc.).

18 cours ont eu lieu du 9 mai au 19 septembre, réunissant 252 participants, soit un taux de remplissage des cours de 56 %.

JIU-JITSU BRÉSILIEN

En collaboration avec la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle, le Budokan Vernier et Anderson Pereira, moniteur, la Ville organise des cours de jiu-jitsu destinés aux jeunes

de Vernier afin de leur donner accès à une activité sportive permettant de créer des passerelles vers d'autres clubs sportifs communaux.

La participation a légèrement augmenté par rapport à l'an passé : 50 participants sur l'année, dont 30 réguliers.

Les élèves ont pris part aux compétitions suivantes : Open novice Geneve, Coupe Suisse de Jiu Jitsu Brésilien et Figh Pro à Berne ; ainsi qu'à divers stages techniques au cours de la saison.

Participation à certains entraînements de la Team officielle Anderson Pereira.

SPORTS POUR TOUS

Cette année le concept de Sports pour Tous a été modifié en trois éditions. La manifestation a eu lieu le 13 mai (épi-

Slackline ©SergeHonthaas



sode 1 eau: sports aquatiques), le 16 septembre (épisode air et terre: sports de balles) et le 23 septembre (épisode feu: arts martiaux, gymnastique et danse).

Malheureusement les conditions météorologiques peu propices lors de ces manifestations ont induit une faible participation.

TRAVAUX

INSTALLATION DE GRANUDOS

Des travaux d'assainissement ont été entrepris au bassin des Ranches, ainsi qu'à la piscine du Lignon.

Afin d'éviter les chlorates induits par l'eau de javel, des travaux de modification de système ont été effectués. Pour remplacer la javel liquide, un appareil doseur d'hypochlorite de calcium a été installé. L'hypochlorite de calcium (granudos), de par sa forme solide ne fait pas de chlorates et sa manipulation est plus aisée. Ces travaux ont été exécuté pour un coût total de CHF 33'841.25.

DIVERS

Cette année les sports ont proposé un atelier MIRA. Ce dernier est un organisme de prévention des abus sexuels dont le but est de sensibiliser les personnes ayant des contacts avec des jeunes. L'objectif étant de faire tomber les tabous autour de ces questions, en donnant aux encadrants des sociétés sportives des bases et des outils pour anticiper et désamorcer des situations pouvant s'avérer délicates.

25 clubs ont répondu positivement et participé à cette formation d'une soirée.

Le FC Aïre-Le Lignon a organisé une séance spéciale pour ses entraîneurs.

Le coût pour un tel atelier a été de CHF 1'580.-.

Le club a acheté le tableau pour un montant de CHF 6'966.-.

Le service des sports a effectué l'installation pour un montant de CHF 10'170.-.

STADE D'AÏRE – TABLEAU D'AFFICHAGE DES SCORES

En raison de la montée de l'équipe de football féminine du FC Aïre-Le Lignon en ligue nationale B, nous avons dû installer un tableau d'affichage, afin d'être en conformité avec le règlement de l'ASF.



Padle ©SergeHonthaas

Ecoles et locations

Nicole Schwitter
Responsable de service
022 306 07 60
ecoles-locations@vernier.ch

LOCATIONS

Cette année, le service n'a pas subi de grands changements: il se compose toujours de 3 collaboratrices administratives, de la responsable du service, de 18 concierges et 1 apprenti. Le service collabore également avec des entreprises verniolanes pour les nettoyages de week-ends et les remplacements des concierges, et ce pour un coût de CHF 261'665.- pour l'année 2017.

Le service des écoles et des locations met à disposition de la population et des différentes associations et clubs sportifs les salles suivantes :

- ▶ 10 salles de gymnastique
- ▶ 5 salles de fête
- ▶ 11 salles de rythmique
- ▶ 5 salles de réunion
- ▶ 4 aulas
- ▶ 7 centres de quartier
- ▶ 1 chalet à Planachaux

Sans compter diverses salles de jeux, classes scolaires et préaux.

Par ailleurs, une soixantaine de locaux sont en convention, à usage de groupes musicaux ou associations, que ce soit dans divers bâtiments communaux ou en sous-sols des écoles (abris de protection civile).

Le matériel de fête se réserve également au service des écoles, pour pas moins de 220 manifestations qui ont eu lieu en 2017, comprenant les écoles, associations, entreprises, fête des voisins et manifestations communales.

PRESTATIONS

Les diverses prestations fournies par le service écoles et locations se sont montées à :

- ▶ Vente de cartes journalières CFF pour un total de CHF 276'140.-, dont 2'514 cartes vendues par internet (soit 12 % de plus que l'an passé) et 4'138 au guichet.
- ▶ Vente de 1'450 macarons parking pour un montant total de CHF 87'000.-, soit une augmentation de 5 % due en partie à l'introduction du macaron au centre d'entretien.
- ▶ Remboursement de 45 subventions communales pour vélos électriques (CHF 13'500.-) et 99 subventions cantonales (CHF 24'750.-); ces chiffres restent relativement stables.
- ▶ Vente de 10 passeports vacances pour un montant de CHF 600.-.
- ▶ Remboursement des chèques-famille pour un montant de CHF 183'529.- pour l'année civile. Ce chiffre est en constante augmentation mais n'atteint toujours pas 50 % de la totalité de plus de 4'000 chèques distribués aux enfants scolarisés et/ou habitants Vernier.

SCOLAIRE

La Commune compte 5 établissements scolaires (12 écoles) dont trois ont vu arriver de nouvelles directions : Madame Martinez aux Libellules, Madame Studli au Lignon et Madame Groebli à Balexert.

Les enfants du scolaire et du parascolaire ont à nouveau bénéficié d'un budget de CHF 23'000.- pour diverses activités comme des cours de natation, des pièces de théâtres, du tchoukball, des cours de danses country, des visites de la cité avec Genève-Escapade et des ateliers de sensibilisation au plastique avec Tricotchet.

Les établissements sont toujours en REP et toutes les écoles ont bénéficié de la subvention de CHF 170.- pour un total de CHF 27'710.-, malgré le choix du DIP de sortir deux écoles du REP.

Les subventions scolaires pour toutes les sorties courses d'écoles, classes colorées, journées sportives se sont montées à un peu plus de CHF 100'000.-

PARASCOLAIRE

Le coût des repas des enfants qui mangent à midi au restaurant scolaire s'élève à CHF 1'984'356.-, soit une moyenne de 1'263 enfants par jour (sur 4 jours). Il y a toujours 12 sites livrés en plus de celui des cuisines de production à Avanchet-Salève. Certains réfectoires, comme les Libellules, sont saturés et il a fallu déplacer des groupes sur des lieux à plus de 15 minutes de marche, en attendant l'ouverture prochaine de la nouvelle école Emilie De Morsier.

Le prix des repas est resté inchangé, soit CHF 7,25, avec toujours les labels de qualité Fourchette Verte, GRTA et BIO si possible, ainsi que des animations mensuelles en rapport avec les saisons ou les fêtes : crêpes, kebab, fajitas, burger-frites, tarte aux pruneaux, chambignons, raclette, marmites de l'escalade et menu de Noël.

Toutes les familles sont maintenant équipées de la nouvelle plateforme restaurant.ch qui leur permet de payer les repas à l'avance ainsi que d'excuser leurs enfants par le biais de leur compte personnel sur internet. Le projet est encore pilote, mais une fois les quelques difficultés d'enregistrements surmontées, le bilan semble à ce jour positif.

Potager scolaire © SergeHonthaas





Ecole Châtelaine © SergeHonthaas

Finances

**Voirie et
cimetières**

**Ressources
humaines**

Récupération

Etat civil

**Relations
économiques**

**Communication,
culture et
bibliothèques**

Equipements

Espaces verts



**Maire
Pierre Ronget**

Finances

Maria De La Oliva
Responsable de service
022 306 06 16
finances@vernier.ch

COMPTES DE FONCTIONNEMENT ET DES INVESTISSEMENTS 2017

Depuis l'année 1998, notre Commune a réalisé 19 exercices bénéficiaires. Ces très bons résultats ont permis d'augmenter notre fortune de CHF 82 mios.

Malheureusement, ce vingtième exercice et dernier de la série «MCH1» marque un tournant pour notre commune, car il se termine avec un excédent de charges. Ce résultat déficitaire met donc un terme à ces périodes propices.

Le projet de budget 2017 tablait sur un petit bénéfice de CHF 3'635.-, alors qu'au bouclement de nos comptes au 31 décembre 2017, l'excédent de charges s'élève à CHF 1.7 mios.

L'année dernière à la même époque, nous vous présentions le bouclement des comptes 2016 en vous rendant attentifs au fait que nos revenus étaient en baisse, et que si l'exercice se soldait avec un excédent de revenus (CHF 1.5 mios), celui-ci découlait d'une baisse importante de charges.

En automne 2017, les difficultés rencontrées à équilibrer le budget 2018 étaient également des indices significatifs nous laissant penser que l'exercice 2017 serait un exercice charnière. Ce résultat négatif n'est donc pas une réelle surprise.

L'exercice 2017 est donc déficitaire et ce résultat provient d'une baisse sensible de nos revenus (CHF 1'760'000.-), alors que nos charges parfaitement maîtrisées sont dans la cible du budget (- CHF 38'200.-).

Cette diminution de revenus, par rapport au projet de budget déposé en automne de l'année passée, s'explique de la façon suivante :

- ▶ L'impôt des personnes physiques est inférieur de CHF 1.1 mios par rapport aux prévisions budgétaires;
- ▶ L'impôt des personnes morales a rapporté CHF 1.4 mios de moins que prévu;
- ▶ Le fonds de péréquation des personnes morales est inférieur de

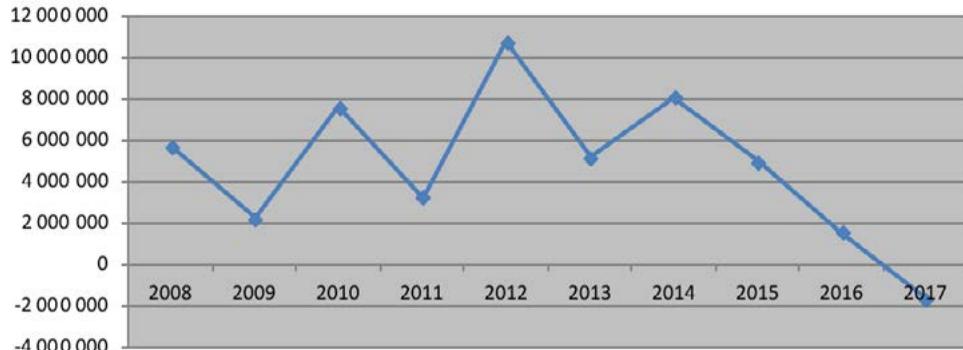
CHF 500'000.- aux prévisions de l'Etat;

- ▶ En revanche, la taxe professionnelle communale a rapporté CHF 825'000.- de plus;
- ▶ Le secteur des écoles dégage un excédent de revenus de presque CHF 200'000.- provenant en grande partie d'indemnités d'assurance, suite à des sinistres de bris de glace ;
- ▶ La rubrique Aide sociale dégage un excédent de revenus de CHF 328'000.-.

Les comptes 2017 se soldent donc avec un total de charges de CHF 113'092'018.63, tandis que les revenus s'élèvent à CHF 111'372'349.32. L'excédent de charges est donc de CHF 1'719'669.31.

Le graphique ci-dessous vous permet de constater l'évolution du résultat financier sur les dix dernières années.

Evolution du résultat de fonctionnement

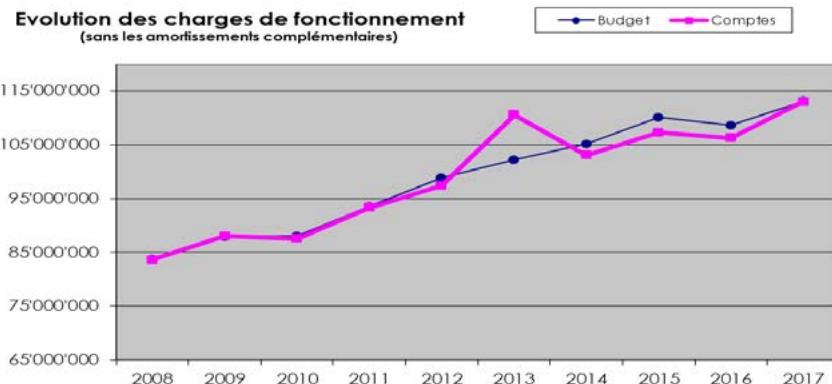


CHARGES

Nos charges se sont élevées à CHF 113'092'018.63 et sont tout à fait dans la cible des prévisions budgétaires qui prévoient un total de dépenses de CHF 113'130'198.-, soit une différence de CHF 38'179.37 (- 0.03 %).

Des écarts assez importants peuvent être constatés dans différents secteurs, mais les dépassements sont compensés par du disponible sur d'autres comptes.

Le graphique ci-dessous permet de constater l'évolution des charges de fonctionnement sur les dix dernières années.

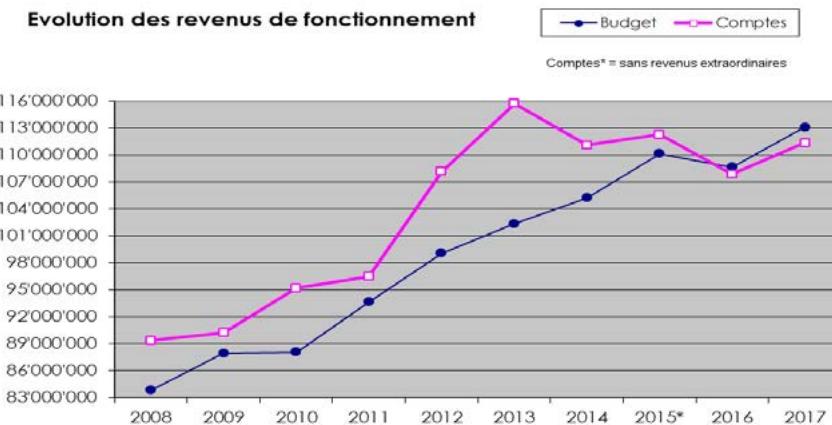


REVENUS

Les revenus de l'exercice 2017 sont inférieurs à ceux prévus dans le cadre du budget voté en automne 2016. Il convient de relever que c'est la deuxième année consécutive que cette situation se produit.

En revanche, il convient de relever que les revenus 2017 sont supérieurs de CHF 3.5 mios à ceux enregistrés dans les comptes 2016.

Le graphique ci-dessous permet de constater l'évolution des revenus de fonctionnement sur les dix dernières années.



Revenus

ANNÉE	BUDGET	COMPTE	DIFFÉRENCE	%
2016	108'682'339.-	107'873'186.-	809'152.-	0.75
2017	113'133'833.-	111'372'349.-	1'761'484.-	1.55

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES PHYSIQUES

Par rapport aux prévisions budgétaires, la différence est de CHF 1.13 mios. Cette moins-value provient essentiellement d'une diminution de l'estimation de la production de l'impôt sur le revenu entre la situation en octobre 2016 et celle fournie en février 2018.

L'importante baisse de l'impôt à la source constatée, tant lors du bouclage des comptes 2016 que lors de la préparation du budget 2018, a totalement disparu.

Par rapport aux chiffres de l'exercice précédent, les revenus liés aux centimes additionnels que perçoit notre Commune sur l'impôt des personnes physiques sont, à la lecture brute des chiffres, supérieurs de CHF 1.9 mios.

En examinant plus en détail les chiffres de ces deux exercices, nous en avons une vision différente.

En 2016, la situation se présentait de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**
CHF 51'710'616.-
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 2'131'509.-
- ▶ **Production estimée de l'année 2016**
CHF 49'579'107.-

Pour 2017, la situation se présente de la manière suivante :

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PP**
CHF 53'606'714.-
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 548'002.-

▶ Production estimée de l'année 2016

CHF 53'058'712.-

En réajustant les chiffres de cette manière, nous pouvons constater que, si la différence comptabilisée dans nos comptes s'élève à CHF 1'896'000.-, cette différence est beaucoup plus importante et s'élève à presque CHF 3.5 mios. Une fois de plus, les réajustements des années antérieures interviennent non seulement dans le résultat du dernier exercice bouclé, mais en plus faussent la vision réelle de la production de ce même exercice.

Et quand en plus l'impôt à la source fait le yoyo d'une année à l'autre, avec des écarts de presque CHF 4 mios, il convient de sortir sa boule de cristal afin d'appréhender le plus justement possible ces réajustements d'impôts lors de l'établissement du budget.

Les chiffres communiqués par le Département des finances indiquent un correctif du différentiel 2012 de + CHF 50'268.-, alors que le 99.5 % des contribuables ont fait l'objet d'un bordereau notifié, voire d'un calcul d'impôt sur la base des éléments de la déclaration.

Pour 2013, la part des bordereaux notifiés représente 99 % Le différentiel, lui, s'inscrit à + CHF 193'039.-.

Pour 2014, le correctif est également positif et s'élève à CHF 130'168.-. La production est composée de 98.2 % d'impôt notifié.

Pour 2015, la part des bordereaux notifiés représente 96.4 % et le correctif est toujours positif de CHF 415'789.-.

Et enfin, pour 2016, alors que le taux de notification s'élève à 88.3 %, le correctif est négatif et s'élève à CHF 241'262.-.

CENTIMES ADDITIONNELS DES PERSONNES MORALES

Le résultat de l'impôt sur le bénéfice et le capital n'est pas du tout au niveau des prévisions budgétaires. Il est inférieur de CHF 1.4 mios aux chiffres retenus et votés en automne dernier.

Il est en revanche nettement supérieur au montant comptabilisé dans nos comptes de l'année précédente en tenant compte des réajustements d'impôts (+ CHF 2.5 mios).

Si, comme pour l'impôt des personnes physiques, nous comparons les prévisions estimées pour 2016 et 2017, cela nous donne la situation suivante :

2016

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**
CHF 12'905'347.-
- ▶ **Réajustement négatif des années antérieures**
CHF 1'648'810.-
- ▶ **Production estimée de l'année 2016**
CHF 14'554'157.-

2017

- ▶ **Recettes globales de l'impôt PM**
CHF 15'411'365.-
- ▶ **Réajustement positif des années antérieures**
CHF 1'340'238.-
- ▶ **Production estimée de l'année 2017**
CHF 14'071'127.-

Cette comparaison permet de constater que la production de l'impôt sur le bénéfice et le capital des entreprises do-

miciliées sur le territoire communal est, comme l'année précédente, en baisse (- 3.32 %).

Cette baisse s'explique surtout par une diminution de l'impôt sur le bénéfice (- 7.65 %), tandis que l'impôt sur le capital reste relativement stable et augmente même de CHF 380'000.-.

Il faut cependant tenir compte que l'impôt sur le bénéfice représente le 72 % de l'impôt payé par les entreprises et que c'est bien évidemment cette partie-là qui est la plus volatile et sujette à changement, notamment dans le domaine bancaire.

En imputant les correctifs aux exercices fiscaux concernés et non plus à l'année civile, nous pouvons constater que la production presque définitive de notre impôt subit effectivement un coup de frein depuis 2015. Cette somme était de CHF 7.2 mios en 2009, CHF 12.1 mios en 2011, CHF 16.1 mios en 2013, CHF 15.1 mios en 2015 et CHF 14.1 mios en 2017.

Comme mentionné ci-dessus, les correctifs d'impôts des années antérieures sont cette année positifs et représentent une somme de CHF 1'317'396.-. Ceux des années antérieures à 2012 représentent une somme négative de CHF 22'842.-. Ceux des années, 2012, 2013, 2014 et 2015 sont positifs, soit de CHF 338'189.-, CHF 214'639.-, CHF 865'728.- et CHF 365'885.-, tandis que celui de 2016 est négatif de CHF 444'203.-.

RELIQUAT DES CENTIMES ADDITIONNELS

Comme mentionné ci-avant, la production des centimes additionnels des personnes physiques ainsi que celle des personnes morales peut être qualifiée de relativement mauvaise pour cet exercice 2017.

Cependant, au niveau du reliquat de ces deux impôts, c'est la perception qui influence l'augmentation ou la diminution de celui-ci.

Force est de constater que cette perception est assez bonne pour l'année écoulée. En effet, celle des personnes physiques s'élève à CHF 52.6 mios, tandis que celle des personnes morales dépasse les CHF 15 mios.

Hormis la perception, un autre élément influence le mouvement de notre reliquat. Il s'agit des remises et irrécouvrables, plus communément appelés «pertes sur débiteurs». La perte sur l'impôt des personnes physiques est supérieure à celle de l'année passée (+ 25 %) et représente une somme de CHF 1'070'000.-.

Quant à celle concernant l'impôt des personnes morales, elle est nettement en baisse de 45 % et représente une somme de CHF 215'000.-.

Compte tenu de la perception et des pertes sur débiteurs, le montant total du reliquat est en très légère hausse de CHF 366'000.-.

Celui des personnes physiques est stable et augmente juste de CHF 3'700.-, pour atteindre un total de CHF 25'223'000.- au 31 décembre 2017. Quant à celui des personnes morales, il passe d'un solde négatif de CHF 330'000.- à un solde positif de CHF 30'000.-.

FONDS DE PÉRÉQUATION

Comme déjà évoqué à plusieurs reprises, le Fonds de péréquation est alimenté par le 20 % des impôts payés par l'ensemble des personnes morales du Canton.

Pour 2017, le budget prévoyait une rentrée de CHF 7'970'000.-, alors que la somme enregistrée dans nos comptes au 31 décembre 2017 s'élève à CHF 7'435'431.-, soit une insuffisance de revenus de CHF 535'000.- (- 6.7 %).

Par rapport aux comptes 2016, la comparaison n'est pas possible, compte tenu que depuis 2017 notre Commune ne participe plus à la deuxième répartition de ce fonds de péréquation.

Nous vous rappelons que la somme mentionnée dans le projet de budget est celle que nous communiquons au mois de septembre de chaque année le Département des finances.

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

La production de cet impôt est supérieure au montant budgétaire et fait ressortir un excédent de revenus de CHF 825'000.-.

Par rapport aux comptes 2016, le montant des taxations produites diminue de 3.3% et représente une somme de CHF 332'000.-.

Comme souvent expliqué, les avantages de cet impôt résident dans le fait que c'est notre propre service des Finances qui procède aux taxations. Il n'y a pas de réajustements positifs ou négatifs sur les années antérieures, la taxation se faisant sur la base des comptes reçus de l'ensemble des contribuables soumis à la taxe professionnelle communale.

Ce bon résultat a pu être réalisé grâce à l'arrivée de plusieurs nouveaux contribuables à Vernier en 2017 (CHF 816'000.-)

Concernant le reliquat des débiteurs de la taxe professionnelle, il augmente de 17.5% par rapport à l'année précédente et se situe dorénavant à CHF 5'042'474.79.

La provision pour pertes sur débiteurs est en adéquation avec le reliquat et augmente de 14.8%, pour atteindre la somme de CHF 1'003'938.-.

INVESTISSEMENTS

En ce qui concerne les investissements, le total de nos dépenses s'élève à CHF 31'041'572.48 et

celui des recettes à CHF 8'268'594.10; l'augmentation des investissements nets s'élevant à CHF 22'754'978.38.

Sur un projet de budget légèrement inférieur à CHF 40 mios, le total des dépenses d'investissement se monte à 78 %.

Bien que nos dépenses d'investissement soient inférieures aux prévisions budgétaires, il convient de relever que ces CHF 31 mios de dépenses représentent la plus grosse somme jamais dépensée par notre Commune dans le cadre des investissements. Compte tenu du plan pluriannuel des investissements (PPI) présenté lors du vote du budget 2018, il est permis de penser que ce record ne tiendra pas très longtemps.

La différence entre le montant budgétaire et le total des dépenses est de CHF 8.8 mios. Nous pouvons constater que cette différence est constituée par des plus et des moins, qui sont représentés par :

- ▶ des crédits partiellement réalisés ;
- ▶ des crédits pas votés ;
- ▶ des crédits dont la tranche d'investissement prévue en 2017 était trop importante ;
- ▶ des crédits qui n'étaient pas prévus ;
- ▶ des crédits dont les dépenses ont été supérieures à celles budgétées.

Les recettes de l'année 2017 sont très nettement supérieures à celles du dernier exercice clôturé. Elles se montent à CHF 8.3 mios, contre CHF 113'000.- en 2016. Elles sont également très net-

tement supérieures à celles budgétées, qui ne prévoient qu'une somme de CHF 265'000.-

C'est surtout la construction de la nouvelle école Emilie de Morsier qui est à l'origine de ces revenus assez conséquents. La subvention cantonale s'est élevée à CHF 4'335'000.-, alors que le premier tiers de la subvention du Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) correspond à un montant de presque CHF 3 mios.

Toujours par rapport au FIDU, la subvention ordinaire aux nouveaux logements s'est élevée à CHF 406'000.-.

Compte tenu de ces recettes et des charges d'investissement, l'augmentation de nos investissements nets s'est élevée à CHF 22'754'978.38.

En tenant compte de l'autofinancement réalisé par les amortissements ordinaires (CHF 12'942'271.61), diminué de l'excédent de charges (CHF 1'719'6689.31), il en résulte une insuffisance de financement de CHF 11'532'376.08. Compte tenu de l'ensemble de ces éléments nous avons dû recourir à trois emprunts pour un total de CHF 13 mios afin de financer nos investissements en 2017.

Relations économiques

Jean-Claude Stevan
Secrétaire général adjoint
022 306 06 10
jc.stevan@vernier.ch

RELATIONS ÉCONOMIQUES

Les discussions entamées depuis le début de l'année 2016 avec la commission des Finances sur le développement du secteur des relations économiques ont trouvé un consensus qui s'est concrétisé au début de l'année 2017 par la création d'une cellule des relations économiques.

Ce groupe de travail, constitué de Pierre Ronget, Conseiller administratif, Jean-Claude Stevan, Secrétaire général adjoint administratif, Florian Kettenacker, responsable de service adjoint de la cohésion sociale et David Gutierrez, conseiller aux entreprises, s'est rapidement mis au travail afin de commencer à mettre en place le plan d'action validé par le Conseil administratif.

Ce concept repose sur les quatre axes suivants : la veille, les contacts, le partenariat et le réseau.

Plusieurs actions ont été lancées durant l'année 2017 et trouveront leur concrétisation durant l'année 2018, nous citerons notamment :

- ▶ Création d'un Flyers à destination des nouvelles entreprises qui s'installent ou désirent s'installer sur le territoire communal et de tous les partenaires en relation avec le secteur de la promotion économique (étatisés ou privés) ;
- ▶ Courrier personnalisé souhaitant la bienvenue aux entreprises nouvellement installées à Vernier ;
- ▶ Création d'une brochure relatant l'ensemble des prestations dont peuvent bénéficier les entreprises et/ou le personnel de celles-ci ;
- ▶ Création d'un film mettant en exergue les avantages de venir s'implanter sur le territoire de la Ville de Vernier ;

Ce groupe de travail traite également toutes les demandes émanant des entreprises que récolte le délégué aux entreprises, David Gutierrez.

2^E ÉDITION DU « PETIT-DÉJEUNER DES ENTREPRISES VERNIOLANES »

Après une première édition qui s'est déroulée en septembre 2016 dans les locaux de l'agence UBS de Vernier-Village, cette deuxième édition a réuni plus de 80 représentants de petites et moyennes entreprises verniolanes.

C'est le 6 octobre 2017 que l'entreprise DMB SA, active dans la démolition et la maintenance des bâtiments, a accueilli les responsables d'entreprises afin d'échanger dans un cadre informel, le temps d'un café matinal.

Au vu du succès rencontré, la cellule des relations économiques a décidé, dès 2018, d'organiser deux éditions par année de cette manifestation.

Petit-déjeuner des entreprises verniolanes ©Greg Clément



Communication, culture et bibliothèques

Myriam Jakir Duran
Responsable
022 306 07 80
culturecom@vernier.ch

COMMUNICATION

Le service travaille de manière transversale avec les différents services de l'administration, les associations et les institutions externes pour relayer auprès des citoyens et du public au sens large les informations sur les activités et événements, les projets en cours et les prestations délivrées par la Ville de Vernier.

OUTILS ET SUPPORTS DE COMMUNICATION

Le service est responsable de la gestion de plusieurs outils de communication: le magazine communal ActuVernier, le site internet vernier.ch, la page Facebook, ainsi que les relations avec les médias. En parallèle, les collaborateurs gèrent en interne la quasi-totalité des projets de communication du briefing initial à la diffusion. Ils conseillent également et accompagnent les services de l'ad-

ministration et les associations dans la préparation de campagnes d'information et de communication et lors de la réalisation technique (graphisme, mise en page, production et distribution) de brochures, affiches, flyers, etc.

Les traditionnelles brochures interservices: activités d'été à Vernier et activités pour les jeunes de 0 à 25 ans pour la période scolaire 2017-2018 ont, à l'instar des années précédentes, été réalisées à l'interne. Ces deux brochures ont été distribuées en tout-ménage ou encartées dans l'ActuVernier mais également diffusées à travers différents réseaux associatifs et institutionnels.

MÉDIAS

En 2017, une quinzaine de communiqués de presse ont été rédigés et envoyés. Les contacts avec les médias initiés dans le courant de l'année par la municipalité ou provenant de ques-

tions/intérêts de journalistes ont généré un grand nombre d'articles et reportages audio-visuels sur les prestations, idées et positions de l'administration et sur les nouveautés au sein de la Ville de Vernier.

MAGAZINE COMMUNAL ACTUVERNIER

Le magazine communal est tiré à 17'400 exemplaires et est distribué 10 fois par année dans les boîtes aux lettres des Verniolans. Il reste un support de communication important pour l'administration qui, par ce biais, établit un contact régulier avec la population. Le service réalise un travail éditorial, rédactionnel ainsi que de mise en page.

Le design du magazine ActuVernier a été revu en 2017. L'ancienne charte graphique datait de 2011. La nouvelle maquette offre plus de souplesse. Elle prévoit un papier différent (abandon du



Exemples de créations développées pour des campagnes de communication



paper glacé) et un format légèrement réduit (de 2.7 cm). Cette dernière modification permet de mettre deux articles par page sans difficulté. La typographie est également modifiée. Un travail sur la fonte choisie pour l'éditorial a été travaillé afin d'optimiser la lisibilité. La

nouvelle identité graphique du journal est résolument plus contemporaine en accord avec les codes actuels.

En 2017, le journal a mis à l'affiche les thèmes suivants : le tri des déchets, les aménagements urbains, la nature,

5

Maisons et maisons démantelées et recyclées
La Ville souhaite associer à l'avenir à Agir pour des maisons démantelées et recyclées. Le principe de ce qu'il faut ou faire de ces maisons démantelées est de les démanteler et de les recycler. De faire des œuvres physiques à côté des maisons démantelées. Il faut que les maisons démantelées soient utilisées pour créer des maisons pour personnes âgées ou personnes handicapées ou personnes isolées. Cela améliore leur qualité de vie. Maisons et maisons démantelées ? Mais où au fait des maisons ?

Soutien aux associations et à l'administration
Le troisième volet concerne les rapports entre les associations, quelques-uns sont très importantes pour la vie culturelle de la ville, les autres sont assez peu importants. Les associations sont essentielles pour la vie culturelle de la ville. Mais il faut soutenir les associations qui sont moins importantes. Cela améliore la qualité de vie des personnes. Maisons et maisons démantelées ? Mais où au fait des maisons ?

Sportifs pour tous
Un des buts de la Chambre de commerce de Vernier est de promouvoir la pratique de différents sports. Cela inclut notamment la pratique de sports individuels, de groupes et de familles. De faire des activités sportives pour tous les habitants de la ville et les enfants, de les aider à développer leur santé physique et mentale. Cela améliore la qualité de vie des personnes. Maisons et maisons démantelées ? Mais où au fait des maisons ?



Brochure de la saison culturelle 2017-2018



les solidarités, les activités jeunesse, la saison culturelle, le sport, les proches-aidants, l'administration, le budget 2018.

SITE INTERNET ET FACEBOOK

Diffuser de l'information et proposer des services en ligne est une priorité car le site internet vernier.ch est le guichet le plus largement ouvert aux Verniolans. Son objectif est de mettre à disposition du public des informations, favoriser l'interaction par le biais d'un espace de contact et permettre d'effectuer des procédures à distance. L'objectif du service et de faire évoluer les prestations en ligne.

A l'instar des années précédentes, les pages les plus visitées sont les pages de la rubrique emploi, les pages d'information de la rubrique culture, sports et loisirs avec en tête de liste les pages détaillant les installations sportives et notamment celles dédiées à la piscine du Lignon. Les pages liées à l'éducation ont également été beaucoup visitées, notamment les informations sur la petite enfance. La page d'accueil du site ain-

si que celles décrivant les quartiers ont eu un certain succès comme les pages relatives aux événements et actualités, les pages permettant de commander en ligne les cartes CFF, et de nombreuses pages contenant les informations et formulaires pour toutes les prestations de l'administration. Les documents liés aux séances du Conseil municipal ont également été consultés régulièrement.

La commune en capitalisant sur la communauté Facebook, encourage le partage d'informations. Fin 2017, le nombre d'abonnés était d'un peu plus de 1'500.

ACTIVITÉS CULTURELLES

Au coeur de la Cité, la Salle du Lignon, vaste espace, accueille tout au long de l'année la programmation culturelle de la Ville de Vernier. La saison compte

près d'une quarantaine de spectacles de danse, théâtre, cirque, musique (classique, baroque, actuelle).

La Salle du Lignon dispose d'un espace modulable qui offre un large panel de configurations possibles aux compagnies qui viennent s'y produire. La jauge qui oscille entre 200 et 300 places a l'avantage de créer un lien privilégié entre les spectateurs et les artistes.

PRÉSENTATION DE SAISON

Le 12 juin 2017, le service de la culture et de la communication a organisé la première présentation de sa saison culturelle. Un événement qui a réuni une centaine de personnes autour des temps forts de la programmation. A l'issue de cette présentation, un apéritif dinatoire en musique a été offert. Un stand d'information pour les souscriptions de cartes 5 spectacles et les réservations était à disposition.

Présentation saison culturelle 2017-2018 © Magali Girardin



JEUNE PUBLIC

La culture ouvre les esprits, aiguise le sens critique et développe la créativité ! La Ville de Vernier offre à ses plus jeunes habitants un accès facilité aux arts de la scène. Chaque saison, des représentations scolaires gratuites sont proposées aux classes des établissements de la commune ainsi qu'aux crèches. Six spectacles pluridisciplinaires jeune public ont été programmés en 2017. Dix spectacles scolaires ont été organisés représentant au total un accueil pour plus de 1'200 élèves.

Un Bon Petit Diable – Théâtre aux étoiles – Théâtre dès 6 ans

Samedi 28 janvier

Sorte de chemin initiatique et de quête de liberté, ce spectacle traite du thème de la maltraitance avec beaucoup de douceur et d'humour. Un grand classique sous les traits d'une comédie trépidante, drôle et pleine de surprises.

ASA NISI MASA – José Montalvo – Danse - dès 4 ans

Samedi 18 mars

Une pièce où l'on chante, on danse, on rit. La présence des animaux participe à cet univers du conte. Sur un sujet aussi universel que l'enfance et l'animalité, toutes les danses se rassemblent, dialoguent et se mélangent.

SOLEO - Compagnie Braslavie – Musique - dès 6 ans

Samedi 29 avril

Ce spectacle est une rencontre musicale chorégraphiée et théâtralisée entre la musique et le mouvement, le rire et l'émerveillement, l'ailleurs et l'ici. C'est une performance dynamique et explosive qui invite au voyage intérieur, au partage et à la rencontre de l'autre.

COUAC Compagnie Succursale 101- Conte visuel et initiatique - dès 2 ans

Samedi 30 septembre / dimanche 1er octobre

Librement inspiré du Vilain petit canard d'Andersen, Angélique Friant revisite un grand classique de la littérature jeunesse avec un spectacle à la beauté très graphique tout en se mettant à la portée des tout-petits.

JONGLE - Théâtre Bascule – Jonglage - dès 2 ans

Mercredi 25 octobre

Ce spectacle pour les tout-petits aborde le sujet de l'autre, de soi, de la construction de soi à travers l'autre, à la fois dans ce qui nous réunit et dans ce qui nous sépare.

La Légende Baoulé - Cie Deux Fois Rien et Cie Pataclowns - Théâtre d'ombres - dès 5 ans.

Dimanche 12 novembre

Un spectacle plein de punch, de lumières et de poésie, qui encourage les enfants à s'affirmer mais aussi à écouter ! Une coproduction de deux compagnies francophones distantes de 4'444 kilomètres.

Avec le soutien de la Loterie romande, la Ville de Vernier et le Fonds d'encouragement à l'emploi des intermittents genevois.

DANSE

SWEAT BABY SWEAT - Jan Martens 6 & 17 février

Coproduction dans le cadre du festival Antigel. Un corps-à-corps entre un homme et une femme. Yeux dans les yeux, un duo d'amour qui, à partir d'une narration classique, se mue tout au long du spectacle vers une forme abstraite où tout n'est plus que tension et relâchement.

THE DOG DAYS ARE OVER –

Jan Martens

9 février

Coproduction dans le cadre du festival Antigel. Une œuvre fascinante où la répétition fait apparaître l'extrême habileté et l'intelligence de Jan Martens, qui signe une pièce où un simple mouvement engendre d'indéfinissables émotions.

MILLE BATAILLES - Louise Lecavalier

12 & 13 mai - Un solo et un duo insolites, librement inspirés de la figure du Chevalier inexistant d'Italo Calvino et de son écuyer.

CONCEAL REVEAL - Russell Maliphant

19 & 20 mai

Russell Maliphant reprend le mythique Broken Fall, créé initialement pour Sylvie Guillem et les Ballet Boyz. Avec ses mouvements ondulants et ses inflexions du corps, la chorégraphie fascine par sa puissance tout en retenue et ses clairs-obscur qui caressent la chair.

Si peau d'âne m'était conté –

Cie de danse l'éventail

30 octobre

De la musique chantée et dansée ; des jeux d'ombres où le pire, comme le meilleur, devient fantastique ; un univers baroque, raffiné et surréaliste.

YOUR HIGHNESS - Eisa Jocson

5 & 6 septembre

Création 2017. En partenariat avec La Bâtie-Festival de Genève. Eisa Jocson poursuit sa dénonciation du corps comme marchandise. Créé avec cinq danseurs du ballet des Philippines, Your Highness préfigure la transition imminente du danseur dans l'empire du travail.

TRANSE - Compagnie Massala
21 octobre

Transe est une pièce mêlant aussi bien la danse hip-hop, les poèmes de Mahmoud Darwich que les sonorités du monde arabe. Un spectacle fort et envoûtant.

MASS B - Cie Fêtes Galantes & Béatrice Massin
2 décembre

Spécialiste de la danse baroque, Béatrice Massin est une musicienne de l'espace. MASS B est une version chorégraphique de l'art de la fugue qui puise son énergie dans un aller-retour entre l'individu et le groupe.

THÉÂTRE

L'AUTRE de FLORIAN ZELLER
8 avril

Elle et Lui doivent se rendre à l'évidence : malgré leur espérance, leur vie sentimentale est un échec. Les voici confrontés à leurs solitudes respectives et à cet Autre qui rôde autour d'eux.

BÉRENGÈRE KRIEF
9 mars

Bérénégère parle de tout avec une grande liberté et tout le monde s'y retrouve. Elle pose son regard malicieux et acide sur la société et nos petits travers.

MANGER - Compagnie Zygomatique - dès 8 ans
16 septembre

Cette pièce percutante sert magistralement un propos urgent, dénoncer ce que nous mangeons comme un empoisonnement collectif. Très digeste, pour tous les publics, elle vise à éveiller les consciences.

THOMAS WIESEL
22 & 23 septembre

Thomas Wiesel fait partie de la nouvelle génération des humoristes suisses romands. Politiquement incorrect, il écrit des gags tous les jours. Il se démarque sur la scène de l'humour romand par son étonnante capacité de création et sa grande faculté d'adaptation.

L'ÊTRE OU PAS - Pierre Arditi & Daniel Russo
14 novembre

Dans cette comédie philosophico-religieuse, Pierre Arditi et Daniel Russo tournent en dérision les poncifs sur l'identité juive avec justesse et modernité, ou comment en finir avec les idées reçues sur la question.

EL CID ! Agence de Voyages Imaginaires - Compagnie Philippe Car - dès 8 ans
18 novembre

Dans cette audacieuse réinterprétation du Cid, le merveilleux et le comique frisent avec le tragique, et la mise en scène... foraine tend vers une forme rêvée de « music hall espagnol ».

ON N'EST PAS DES CHIENS - Jean-Rémi Chaize
25 novembre

Un univers singulier à travers une galerie de personnages hauts en couleurs. Des hommes et des femmes qui se racontent, qui nous racontent qui ils sont.

S'il se passe quelque chose - Vincent Dedienne
7 décembre

Lauréat du Molière de l'humour 2017, jeune acteur au parcours classique, Vincent Dedienne réconcilie théâtre

et one-man-show en livrant avec S'il se passe quelque chose un autoportrait à la fois drôle et sensible.

MUSIQUE ACTUELLE ET DU MONDE

CARLA PIRES – Fado
4 mars

Avec son nouvel album AQUI, Carla Pires propose une prestation plus moderne, à travers des arrangements teintés de jazz où sa sensuelle voix d'alto se pose et impose sa vision, s'appuyant sur un sens aiguisé de la théâtralité

GHALIA BENALI & MÄÄK QUINTET
25 mars

Avec son nouvel album MW'SOUL « connexion » en arabe – la chanteuse tunisienne Ghalia Benali et le trompettiste Laurent Blondiau on été inspirés par les événements qui ont récemment secoué les pays du monde arabe et l'urgence de communiquer qui s'en est suivie...

Vernier Jazz 2017: Savoy Ballroom du 30 mars au 1^{er} avril

SWISS YERBA BUENA Nicolle Rochelle, Geneva Swing, Noam Perakis.

FESTIVAL VERNIER SUR ROCK

La 33^e édition du festival Vernier sur Rock a eu lieu à la Salle du Lignon du 12 au 14 octobre avec trois soirées consacrées aux musiques urbaines rock et reggae.

MUSIQUE CLASSIQUE & BAROQUE

LUCIO SILLA
5 & 7 avril

Collaboration avec le Théâtre Orchestre Bienné Soleure (TOBS). Opéra en trois actes de Wolfgang Amadeus Mozart.

Rencontres Classiques du 12 mars au 10 juin

Cette année, les Rencontres classiques ont formé un programme d'une grande originalité. Entre littérature et musique du XIXe siècle, musique de chambre et accordéon, ce programme éclectique a débuté avec une interprétation des contes d'Hoffmann d'Offenbach par l'Ensemble Paul Klee. Le 23 mars, 6 avril et 10 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir Patrick Messina, Fabrizio Chiovetta, Henri Demarquette, Dame Felicity Lott, Lambert Wilson et Jacqueline Bourgès-Maunoury ainsi que Richard Galliano et Henri Demarquette.

Rendez-vous baroques du 30 octobre au 6 décembre

L'Angleterre est un pays fascinant qui a été, entre la moitié du XVI^e siècle et la

fin du XVIII^e siècle, un des pôles musicaux européens. Les Rendez-vous baroques 2017 ont éclairé quelques facettes de ce très riche passé artistique. L'ensemble «La Rêveuse» a ouvert la série baroque avec un programme intitulé «Londres 1700». L'ensemble d'Hadrien Jourdan a joué deux concerti grossi et des œuvres orchestrales de compositeurs comme Stanley et Arne. Le jeune ensemble «La Lyra» et le ténor, Jan van Elsacker ont suivi. Le dernier concert de l'ensemble «Les Basses Réunies» a rendu hommage à Henry Purcell.

ACTIVITÉS HORS MURS

Festival Les Créatives

Première collaboration avec le Festival Les Créatives. Deux accueils à Vernier. Territoires, une performance proposée

par le collectif Les Indociles était proposée à l'Aula de l'école des Ranches le 26 novembre 2017. Lecture de Mélanie Chappuis le vendredi 17 Novembre à Chauvet-Lullin.

Danse en famille

Collaboration avec + dense, association de soutien à la danse contemporaine. Organisation de deux ateliers le 5 mars à l'école des Ranches et le 12 mars à l'école de Châtelaine. Le temps d'une matinée, un enfant et un adulte découvrent le vaste monde du mouvement et de la danse.

FIFDH

Deux projections ont eu lieu au Café Nénuphar aux Libellules et au Foyer des Tattes dans le cadre du Festival du film et Forum international sur les droits humains.

Vernier Jazz © Magali Girardin



Fête de la danse

Démonstration de danse dans le hall de Balexert, divers ateliers dans les édifices Libellules, à l'espace EKA et une discokids aux Avanchets

Jouez, je suis à vous

Du 14 au 28 juin, 4 pianos ont été disposés sur le territoire communal, respectivement devant les centres commerciaux de Balexert et du Lignon, ainsi que sur l'esplanade de la mairie et dans le parc des Libellules.

Cinéma en plein air

Collaboration avec l'ABARC, 8 projections gratuites en plein air en collaboration avec l'ABARC

7, 8, 14 et 15 juillet: place du Lignon, 2 projections en collaboration avec le FIFOG.

EXPOSITIONS À LA MAISON CHAUDET-LULLIN

«Grand Genève, regard d'habitants»

La ville de Vernier a accueilli du 9 au 19 mars l'exposition intercommunale nommée «Grand Genève, regard d'habitants». Les visiteurs ont pu apprécier la qualité des photographies des 2 vainqueurs du concours lancé par l'ACG.

Week-end japonais - ikebana & cérémonie du thé

La traditionnelle exposition d'ikebana avec démonstration de la cérémonie du thé a eu lieu cette année du 6 au 8 octobre. Cette édition 2017, confirme le succès annuel. Comme à son habitude, le public s'est montré très intéressé.

Expositions d'artistes locaux

- ▶ **27 au 29 janvier:** Monsieur Igor Varidel – peintures
- ▶ **15 au 17 septembre:** Monsieur René-Jean Tanner – peinture acrylique et encre de chine
- ▶ **22 au 24 septembre:** Madame Valerka Ziéba – sculpture : masques antiques
- ▶ **20 septembre au 1^{er} octobre:** Monsieur Andreas Tscherrig – collage, peinture et écriture
- ▶ **4 au 12 novembre:** Gérard Estero – vitrines sur l'évolution de l'image

MANIFESTATIONS OFFICIELLES

Promotions citoyennes : jeudi 9 février 2017 à 18h30 à l'Ecole de Vernier-Place

Environ 70 jeunes Verniolans, de tous horizons, atteignant leur majorité et résidant sur la commune, étaient présents pour célébrer ce cap important.

Noces d'or et de diamant: lundi 29 mai 2017 à 17h00 à Vernier-Place

38 couples ont été mis à l'honneur lors de cette célébration. Après avoir convié les couples à se rendre au buffet, s'en est suivie la traditionnelle séance photo en présence des autorités verniolanes.

Promotions scolaires: vendredi 30 juin 2017 à l'Ecole des Ranches

La traditionnelle fête des promotions a chaleureusement clôturé la fin de l'année scolaire en rassemblant les élèves de tous les quartiers. Elèves et

professeurs ont défilé dans la rue du Village aux côtés des autorités pour le plus grand plaisir des familles et amis présents pour l'occasion.

1^{er} août – Lignon

C'est sur la Place du Lignon que les autorités ont convié cette année les habitantes et habitants de Vernier pour célébrer le 1^{er} Août. Une fête nationale articulée autour de la créativité. Des animations qui ont rencontré un grand succès! Cette fête reste une occasion unique pour mettre à l'honneur les traditions de notre pays: démonstration de lutte suisse, concert de cors des Alpes, yodel, cortège aux lampions et feux d'artifice étaient au rendez-vous pour la plus grande joie de tous!

Accueil des Nouveaux habitants : lundi 25 septembre 2017 à 18h à la Salle du Lignon

Plus de 170 personnes ont répondu présentes, garantissant ainsi un franc succès à l'événement. Les nombreux associations et services communaux ont également largement contribués au succès de la soirée.

Nouveaux citoyens - naturalisés : jeudi 5 octobre 2017 à la Mairie et cocktail à Vernier-Place

Les autorités de la Ville de Vernier ont accueilli une centaine de citoyens nouvellement naturalisés. Il leur a été proposé dans un premier temps une visite de la Mairie. Cette soirée s'est poursuivie autour d'un apéritif qui a permis aux nouveaux citoyens d'échanger avec les Conseillers municipaux et administratifs dans une ambiance sympathique et chaleureuse.

BIBLIOTHÈQUES

Le travail quotidien des bibliothécaires consiste principalement à traiter les documents, à accueillir et répondre aux demandes du public et à assurer la gestion administrative des bibliothèques. Leur mission consiste également à organiser des animations et à mettre en valeur le fonds documentaire par diverses actions.

Le programme des bibliothèques contient chaque année une série d'événements récurrents communs aux trois bibliothèques, soit les Heures du conte, les Lectures-transats, les sacs et cadeaux surprise, les ateliers bricolages ainsi que le Prix Chronos. D'autres événements, propres à chaque établissement, seront décrits plus loin.

Par diverses actions, telle la publication de la brochure « Plaisirs de Lire » et de divers articles publiés dans le magazine ActuVernier, les bibliothécaires promeuvent et mettent en valeur les documents mis à disposition du public. La réalisation de vitrines, de petites expositions et de listes de nouveautés poursuit le même but.

Chaque année diffère pourtant de l'autre; 2017 s'est caractérisée par les divers points suivants dans les diverses succursales:

ACCUEIL D'UNE APPRENTIE AID

Depuis septembre 2017, les bibliothèques accueillent une apprentie AID (agente en information documentaire). Cela implique que deux bibliothécaires du service suivent les cours OFPC pour devenir formatrices.

PLATEFORME DE LIVRES NUMÉRIQUES

En collaboration avec Bibliomedia, les bibliothèques verniolanes mettent à disposition une plateforme de livres numériques, que les lecteurs peuvent télécharger gratuitement.

BIBLIOTHÈQUE DES AVANCHETS

ÉVÉNEMENTS

Fête de la musique

Pour notre traditionnel concert de la Fête de la musique, la bibliothèque a eu le plaisir d'accueillir le groupe jazz « Post Blabla Trio ». Cette animation a su émerveiller les oreilles de nos lecteurs !

1^{er} août 2017 © SergeHonthaas



Tu lis ou tu joues ?

Le projet «Tu lis ou tu joues?», en partenariat avec la Ludothèque des Avanchets, a été renouvelé à deux reprises en 2017, au printemps et en automne. Comme les années précédentes la ludothèque est venue deux après-midi à la bibliothèque pour faire découvrir à nos lecteurs des jeux ludo-pédagogiques et, quelques jours plus tard, c'est la bibliothèque qui s'est rendue à la ludothèque pour présenter des livres. Ces animations nous confirment qu'il n'y a pas besoin de choisir entre lire et jouer, les deux sont tout à fait complémentaires!

Cycle littéraire avec FIAMI et «PRO-JET XVII: Baudelaire»

Début novembre, la bibliothèque a accueilli deux animations sur le thème de la littérature.

FIAMI a fait (re)découvrir les Fables de La Fontaine en proposant une lecture ludique et drôle de la fable «La cigale et la fourmi» que tous ont apprécié.

Le lendemain, c'est «Projet XVII: Baudelaire», groupe composé d'un chanteur-narrateur, Guillaume Pidancet, et d'un musicien, Michael Borcard, qui a ravi le public avec sa sélection de poèmes de Charles Baudelaire lus et mis en musique.

La Sorcière Baba Yaga et autres contes russes par Casilda Regueiro

En plus des heures du conte habituelles nous avons reçu, juste avant Noël, la comédienne Casilda Regueiro qui a ra-

conté des contes russes aux petits et grands. Des histoires qui ont fait frissonner de froid... et de peur!

Collaborations avec les écoles et les EVE - Visites de classe

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque des Avanchets. Les groupes accueillis en 2017 sont les classes, jusqu'à la 7^e primaire Harmos, des écoles d'Avanchets-Salève et Avanchets-Jura, la crèche et le jardin d'enfant. Finalement, un groupe des cuisines scolaires (GIAP) est venu une fois avant le repas de midi se détendre en lisant.

La bibliothèque est intervenue une fois au sein du projet «En bas de chez toi» en amenant quelques livres afin de les faire découvrir aux tout-petits et à leurs parents.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (180 %), 1 poste d'aide (50 %) et 1 poste d'employée de bibliothèque (50 %)
- ▶ 1 poste d'apprentie partagé entre la bibliothèque des Avanchets et de Châtelaine
- ▶ 1'778 documents catalogués, 623 notices périodiques bulletinés, soit environ 2'400 documents traités
- ▶ 1 stagiaire durant 3 jours et un job d'été durant 2 semaines en juillet.
- ▶ 24'568 prêts (16'537 jeunes et 8'031 adultes), soit 72 de moins

qu'en 2016, environ 300 réservations, une cinquantaine de propositions d'achats validées et traitées, 176 inscriptions, 761 lecteurs actifs, une moyenne de 92 prêts par jour d'ouverture

- ▶ 94 accueils de groupes (écoles, crèche, maison de quartier...)
- ▶ 23 animations sur l'année, soit plus de 2 événements par mois en dehors des vacances scolaires + les 2 semaines de l'animation «Lectures transat» durant l'été

BIBLIOTHÈQUE DE CHÂTELAINE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

Au mois de mai, la Bibliothèque de Châtelaine a subi un grave dégât des eaux. En conséquence, celle-ci est restée fermée jusqu'en septembre, soit pendant 15 semaines. Cela signifie que toutes les statistiques liées au prêt et à la fréquentation sont à lire avec précaution. Il en va de même avec les événements, puisque la Fête de la musique et les activités «Lecture-transats», par exemple, ont dû être annulées. L'équipe des bibliothécaires a été accueillie dans les bureaux du service de la culture et de la communication où elle a pu préparer la rentrée (réception et traitement des nouveautés, organisation de la saison 17/18, gestion administrative...) dans de très bonnes conditions.

ÉVÉNEMENTS

Livres à goûter

Rencontre entre les lecteurs et les bibliothécaires afin d'échanger leurs expériences de lecture. Ce rendez-vous a eu lieu quatre fois durant l'année.

Le Tout-Doux

Les 3 et 27 février, concert de berceuses pour les tout-petits par Blandine Robin et Anne-Laure Murer.

Atelier Artboristerie

Durant la semaine du goût, soit le 21 septembre, Chantal Stegmüller-Darriulat a animé un atelier pour les adultes autour des herbes aromatiques. Une occasion pour tous les participants d'améliorer leurs connaissances dans le domaine.

COLLABORATIONS AVEC LES ÉCOLES ET LES EVE - VISITES DE CLASSE

La Bibliothèque de Châtelaine continue à cultiver une collaboration étroite et fructueuse avec les EVE, les écoles primaires et les écoles spécialisées (CMP) proches de Châtelaine. Également avec l'ACPO et la British School. Elle a ainsi accueilli 150 groupes issus de ces diverses institutions.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 2 postes de bibliothécaires (190 %) et 1 poste AID (80 %)
- ▶ 1750 documents catalogués, 734 périodiques bulletinés, soit presque 2500 documents traités

- ▶ 160 abonnements gérés sur site pour le réseau des bibliothèques municipales de Vernier

- ▶ 2 stagiaires de 9e du CO (Journée des métiers), 1 stagiaire pré AID, 1 job d'été, soit un total de 4 personnes accueillies pour une durée totale de 3 semaines.

- ▶ 23'363 prêts (5475 adultes, 17888 jeunes soit 76.5 %), 272 réservations, 34 propositions d'achats validées et traitées, 234 inscriptions, 703 lecteurs actifs, une moyenne de 108 prêts par jour d'ouverture

- ▶ 20 événements sur l'année, soit en moyenne 1.5 événement par mois en dehors des périodes de fermeture (vacances scolaires + fermeture due aux travaux)

Ethno Vernier

Le 4 mai, la Bibliothèque de Vernier a participé à cette manifestation destinée aux élèves de 7P des écoles de Vernier Place et des Ranches. Nous avons pu accueillir de nombreux groupes d'enfants et, par le biais de la bibliothèque, leur faire découvrir certains aspects du multiculturalisme de leur commune.

« Le chant des roues » : Café rencontre avec Claude Marthaler et son vélo !

A l'occasion de la sortie de son dernier livre, les lecteurs verniolans sont venus rencontrer ce grand voyageur qui a passé plus de quinze ans de sa vie à voyager à vélo.

Soirée cinéma « To be or not to be » comédie de Ernst Lubitsch

Les soirées cinéma sont désormais attendues avec impatience par un public passionné par les analyses et commentaires d'un professeur de cinéma. Cette fois, nous nous sommes retrouvés embarqués en pleine deuxième guerre mondiale, entre Varsovie et Londres avec une troupe de comédiens poursuivis par la Gestapo.

Livre-spectacle « Brunsli et les lutins »

Brunсли le lérot et ses amis de la forêt rêvent chaque année de se réunir autour du Grand sapin... Un joli conte de Noël toute en finesse grâce à la magie du théâtre d'ombres.

BIBLIOTHÈQUE DE VERNIER

ÉVÉNEMENTS

Kamishibaï: le petit théâtre de papier japonais

Le Kamishibaï est une forme originale de petit théâtre d'images venant du Japon. Ce spectacle spécialement destiné aux 1-3 ans leur a proposé des histoires adaptées à leur âge.

Ateliers-bricolage

Ciseaux, colle, papier : les petits lecteurs viennent nous aider à décorer la bibliothèque deux fois par an.

Collaborations avec les écoles et les EVE - Visites de classe

Comme les années précédentes, nous avons reçu de nombreuses classes à la Bibliothèque de Vernier. Les groupes accueillis en 2017 sont les classes des écoles des Ranches, de Vernier Place et Poussy ainsi que différents jardins d'enfants et crèches. Nous accueillons aussi les classes de l'Ecole allemande de Genève.

QUELQUES CHIFFRES

- ▶ 3 postes de bibliothécaires (210 %) et 1 poste AID (60 %)
- ▶ 1772 documents catalogués, 587 périodiques bulletinés
- ▶ 2 stagiaires du CO pendant une journée (journée des métiers), 1 stagiaire ECG (stage en entreprise) et 1 job d'été durant le mois d'août
- ▶ 31310 documents prêtés (10102 adultes et 21208 jeunes), 543 réservations, 62 propositions d'achat, 171 inscriptions, 713 lecteurs actifs, et une moyenne de 125,38 prêts par jour d'ouverture
- ▶ 152 accueils de groupes

Ressources humaines

Patrick Ruettimann
Secrétaire général adjoint RH
022 306 06 40
rh@vernier.ch

MISSIONS

Le service des ressources humaines (SRH) est l'interface entre le Conseil administratif, les responsables de service et le personnel communal. A ce titre, il assure la gestion du personnel et contribue à son développement.

Doté d'une politique RH dynamique intégrant notamment des principes d'égalité entre femmes et hommes, les missions du SRH se déclinent notamment autour des thématiques suivantes :

- ▶ le recrutement
- ▶ la gestion administrative du personnel conformément aux dispositions statutaires et réglementaires
- ▶ la gestion financière des ressources humaines tant au niveau de la rémunération que des assurances
- ▶ l'évolution des compétences professionnelles du personnel à travers la formation continue
- ▶ la mise en place d'un dialogue social constant permettant de prévenir et de gérer les conflits, notamment avec la Commission du personnel, et le développement d'une culture d'entreprise
- ▶ la promotion de la santé et de la sécurité au travail (MSST)
- ▶ l'intégration des jeunes dans le monde du travail en proposant et en développant des places d'apprentissage et de stage.

ÉLÉMENTS MARQUANTS 2017

RESTRUCTURATION DU SERVICE RH

Face aux enjeux actuels et futurs dont le renouvellement dans les prochaines années de près d'un tiers des cadres de l'administration, le SRH s'est restructuré en créant notamment deux pôles de compétences ; le pôle formation et santé au travail et le pôle rémunération et assurances dont les missions sont développées ci-après. Une aide à la direction du service a également été mise en place par la création d'un poste de travail axé principalement sur la coordination des processus RH.

Pour mener à bien l'ensemble des missions RH, l'effectif compte 8 personnes pour 6.65 EPT. Nous accueillons également toute l'année un apprenti employé de commerce rattaché plus particulièrement au secrétariat.

MISE EN PLACE DU TÉLÉTRAVAIL

Toujours soucieux de proposer une politique RH attractive qui offre notamment des possibilités pour mieux concilier vie professionnelle et vie privée, le SRH a mis en place des conventions de télétravail au sein de l'administration. Ce dispositif a pu être développé grâce à l'évolution des technologies de la télécommunication et de l'information, il ne s'adresse bien évidemment qu'à certaines fonctions.

GESTION DU PERSONNEL

MOUVEMENT DU PERSONNEL FONCTIONNAIRE

Le SRH a traité 68 mouvements au cours de l'année 2017 :

- ▶ 22 engagements
- ▶ 5 départs à la retraite
- ▶ 18 départs (démissions / licenciements)
- ▶ 6 changements de fonction / service (y compris les recrutements internes)
- ▶ 17 changements de taux d'activité.

Le traitement de ces mouvements requiert notamment des compétences administratives, financières et juridiques.

FIDÉLITÉ DU PERSONNEL

L'administration compte un effectif de collaborateurs fidèles. Chaque année, le personnel qui fête ses 10, 20, 30 voire 40 ans d'activité est chaleureusement félicité et convié à une cérémonie au cours de laquelle le Conseil administratif les remercie pour leur engagement.

Les 10 ans de l'EVE des Libellules expliquent le nombre important de jubilaires, puisqu'ils étaient 30 en 2017 dont 15 collaboratrices de cette institution.

ANNÉES DE SERVICE	NOMBRE DE FONCTIONNAIRE(S)
10 ANS	27
20 ANS	1
30 ANS	2

EFFECTIF DU PERSONNEL AU 31 DÉCEMBRE 2017						
SERVICES	PERSONNEL PERMANENT		APPRENTI-E-S ET STAG. MPC		TOUX	
	Nbre	EPT	Nbre	EPT	Nbre	EPT
ADMINISTRATION DU CEV	4	3.30			4	3.30
COHESION SOCIALE	43	35.00	2	2.00	45	37.00
CULTURE ET COMMUNICATION	22	18.00			22	18.00
ECOLES ET LOCATIONS	23	22.00	2	2.00	25	24.00
EQUIPEMENTS	21	20.85	2	2.00	23	22.85
ESPACES VERTS	18	16.40	4	4.00	22	20.40
ETAT CIVIL	6	4.30			6	4.30
FINANCES	8	5.50	1	1.00	9	6.50
INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS	3	2.70			3	2.70
PETITE ENFANCE	239	154.72	14	14.00	253	168.72
POLICE MUNICIPALE	26	23.26			26	23.26
RECEPTION - ECONOMAT	4	2.80			4	2.80
RECUPERATION	4	4.00			4	4.00
RESSOURCES HUMAINES	8	6.65	1	1.00	9	7.65
SECRETARIAT GENERAL	10	6.65			10	6.65
SECRETARIAT GENERAL TECHNIQUE	4	3.90			4	3.90
SPORTS	40	29.70			40	29.70
TECHNIQUES	14	11.95			14	11.95
VOIRIE ET CIMETIERES	27	26.10			27	26.10
Totaux généraux	524	397.78	26	26.00	550	423.78

PERSONNEL AUXILIAIRE

En sus des fonctionnaires, le SRH recrute du personnel auxiliaire nécessaire au bon fonctionnement de l'activité de l'administration. Ce personnel permet de répondre aux besoins saisonniers de certains services, comme celui des

sports dans le cadre de l'ouverture estivale de la piscine du Lignon ou encore le service de la petite enfance qui a besoin chaque année scolaire de compléter ses effectifs.

Le SRH a traité plus de 300 processus d'établissement de contrat de personnel

auxiliaire. Par définition, ces engagements temporaires permettent de remplir des missions bien spécifiques, ils constituent néanmoins une charge de travail importante par les nombreuses formalités administratives qu'ils génèrent.

RECRUTEMENT

Le recrutement est une des missions principales du SRH. A cet effet, nous collaborons étroitement avec les services pour engager le personnel compétent dont l'administration a besoin. En suivant des procédures bien établies, le SRH conduit des recrutements garantissant l'objectivité et la non-discrimination à l'embauche.

L'attractivité de la Ville de Vernier se démontre au fil des années; nos offres

d'emploi suscitent toujours un vif intérêt et plus de 1'530 dossiers de candidature ont été analysés suite à des ouvertures de poste.

L'intérêt demeure également auprès des jeunes, puisque près de 700 dossiers de candidature pour les places d'apprentissage ont été traités pour 6 places vacantes. La formation d'assistant socio-éducatif remporte toujours autant de succès et détient le record avec 449 candidatures à elle seule.

Pour les jobs d'été, ce sont 203 jeunes, âgés de 15 ans révolus à 17 ans, qui se sont inscrits dont 69 ont pu bénéficier d'un contrat de travail pour la période estivale. On observe par ailleurs une forte augmentation des demandes pour les emplois étudiants destinés, dans notre administration, à un public âgé

de 18 à 25 ans. En 2017, 93 candidatures ont été enregistrées pour 8 places de travail.

PÔLE FORMATION ET SANTÉ AU TRAVAIL

L'objectif de ce pôle est d'une part d'encourager et d'accompagner le personnel dans ses démarches de formation, d'assurer la gestion des apprentis et des stagiaires et, d'autre part, d'effectuer le suivi de personnes nécessitant un accompagnement particulier en raison d'une atteinte à leur santé. La mise en place de mesures de santé et de sécurité au travail est également une des activités déployées dans ce pôle.

Futur en tous genres, Journée des Métiers



EFFECTIF AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2017 (RENTRÉE SCOLAIRE)				
APPRENTISSAGE / STAGE MPC	1 ^e année	2 ^e année	3 ^e année	Total
Agent-e d'exploitation	1	0	0	1
Agent-e en information documentaire	1	0	0	1
Aide-menuisier-ère	0	1	0	1
Assistant-e en maintenance d'automobiles	1	0	0	1
Assistant-e socio-éducatif-tive	2	2	2	6
Employé-e de commerce	1	2	2	5
Horticulteur-trice - option floriculture	0	0	2	2
Horticulteur-trice - option paysagisme	0	0	1	1
Stagiaire MPC	1	0	0	1
Totaux généraux	7	6	7	20

FORMATION CONTINUE

Un effort important est réalisé chaque année par la Ville de Vernier pour offrir des formations continues de qualité en faisant notamment appel à des formateurs externes qui interviennent dans nos locaux afin de personnaliser au mieux les formations et répondre aux besoins identifiés sur le terrain. L'objectif est également de proposer des formations dans des domaines transversaux permettant le partage d'expérience entre les différents membres du personnel.

Le budget alloué à la formation a permis à plus de 200 collaborateurs (hors formation continue de la petite enfance) de suivre des formations au cours de l'exercice 2017. Nous avons notamment pu proposer des formations dans le domaine de la communication, dans la gestion du temps et des priorités, mais aussi dans la gestion des produits chimiques dans l'entreprise.

FORMATION DUALE

Le souhait de nombreuses personnes, jeunes ou moins jeunes, de suivre une formation duale se vérifie d'année en année. L'augmentation de nos places d'apprentissage est une des mesures mises en place pour répondre à ce besoin. Le SRH a aussi pour objectif de privilégier l'engagement de jeunes issus du degré secondaire qui rencontrent des difficultés à trouver une place d'apprentissage puisqu'ils sont en concurrence avec des jeunes au parcours scolaire plus étayé voire même qui ont déjà entrepris ou réussi des formations initiales.

Au terme de l'année scolaire 2017, trois apprentis ont obtenu leur CFC, deux ont eu la possibilité de redoubler leur année

et deux ont malheureusement échoué au terme de leur formation. Quant à nos deux stagiaires MPC, ils ont réussi leur maturité professionnelle.

Grâce à l'investissement de tous les acteurs de la formation, une nouvelle place d'apprentissage d'agent en information documentaire a vu le jour à la rentrée scolaire.

Pour les encadrer, nous pouvons compter sur 17 formateurs qui s'investissent quotidiennement, en plus de leurs activités usuelles, dans la transmission de leurs savoirs.

STAGES

Chaque année, l'administration accueille de nombreux stagiaires. Ces stages ont pour but de faire découvrir des métiers, d'aider à l'insertion professionnelle ou de compléter leur formation. Ils font l'objet d'une convention et d'un encadrement sur le terrain par des professionnels qualifiés.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Accompagnement particulier

En raison d'une atteinte à leur santé, 10 collaborateurs ont bénéficié d'un accompagnement particulier durant l'année 2017. Il s'est notamment traduit par des entretiens individuels menés par le SRH et une collaboration étroite avec nos médecins-conseils et les assurances sociales. Une situation a nécessité de déposer une détection précoce auprès de l'AI et un autre cas a fait l'objet d'une demande de prestations d'invalidité. Pour deux collaborateurs, nous avons procédé, avec le soutien de l'assurance, à une réadaptation et à un reclassement professionnel.

Plans et exercices d'évacuation des bâtiments communaux

Le comité « MSST » a poursuivi ses démarches afin d'élaborer les plans d'évacuation des bâtiments communaux. Les exercices d'évacuation annuels ont été effectués dans l'ensemble des institutions de la petite enfance, ainsi que dans différents autres bâtiments communaux.

Campagne de prévention intercommunale

Pour sa 9ème édition, la Ville de Vernier a accueilli le personnel des communes de Lancy, Meyrin, Onex et Carouge pour la campagne de prévention intercommunale qui avait pour thème le sommeil « Bien dans sa nuit, bien dans sa vie ». Ce sujet, abordé par des psychologues du travail en collaboration avec la SUVA, a intéressé plus de 550 personnes provenant des différentes communes participantes. Ce fort intérêt a notamment nécessité une gestion logistique rigoureuse et une étroite coordination avec les communes partenaires.

Formation 1^{ers} secours et extincteurs

Dispensé par les Sapeurs-Pompiers et les Samaritains de la Ville de Vernier, ce cours a permis à 20 employés supplémentaires d'être formés aux 1^{ers} secours et à l'utilisation des extincteurs.

Formation sécurité au travail pour les apprentis

Soucieux de la sécurité de nos apprentis, le SRH en collaboration avec le comité MSST a mis en place une demi-journée de sensibilisation à la sécurité au travail. Cette formation leur permet de comprendre les risques liés

à la pratique de leur métier et de réaliser l'importance des mesures de sécurité mises en place. En raison notamment de leur manque d'expérience, la conception de cette journée a été spécifiquement adaptée à leurs besoins.

PÔLE RÉMUNÉRATION ET ASSURANCES

L'objectif de ce pôle est d'assurer l'ensemble de la gestion administrative et financière des salaires et des absences du personnel et de recruter, si nécessaire, le personnel de remplacement en étroite collaboration avec les responsables de service.

GESTION DES SALAIRES

6'920 décomptes de salaire ont été établis au cours de l'année 2017. En sus des salaires du personnel communal, le SRH est également chargé d'assurer le paiement des jetons de présence des membres du Conseil municipal, ainsi que le paiement de la solde des pompiers.

Soucieux de préserver l'environnement, le SRH a introduit en 2017 l'envoi des décomptes de salaire de manière électronique.

ASSURANCES SOCIALES

Nous avons établi 124 déclarations d'accident en 2017, 88 concernaient des accidents non professionnels et 36 des accidents professionnels. Ces derniers font systématiquement l'objet d'une analyse par le Comité MSST afin d'évaluer s'il y a lieu de prendre

des mesures complémentaires visant à réduire les risques.

En ce qui concerne la maladie, notre assurance prend en charge les cas dès le 151^e jour d'absence. Le SRH a effectué 22 annonces à notre assureur.

L'année 2017 a été particulièrement faste pour les naissances, puisque 16 congés maternité ont été traités. Ce chiffre important s'explique notamment par le fait qu'en 2016 nous avons ouvert une nouvelle institution de la petite enfance et engagé de nombreuses collaboratrices.

PERSONNEL DE REMPLACEMENT

Certains secteurs de l'administration nécessitent que le personnel soit remplacé lors d'absence, c'est notamment le cas pour le personnel des institutions de la petite enfance. Des normes d'encadrement fixent en effet le nombre de professionnels requis pour assurer l'accueil des enfants, ces normes nous obligent à mettre à disposition des directions le personnel de remplacement indispensable au fonctionnement de nos structures.

Dans les autres secteurs, le personnel n'est en revanche pas systématiquement remplacé et chaque situation fait l'objet d'une évaluation par le SRH. Lorsqu'un remplacement est toutefois nécessaire, notamment dans le cas d'absences de longue durée ou de congé maternité, nous collaborons de manière étroite avec des agences de placement pour recruter le personnel adéquat.

Etat civil

Michel Burgisser
Secrétaire général
022 306 06 30
etat-civil@vernier.ch

Le service de l'état civil est à la disposition des personnes domiciliées sur la commune et des citoyens originaires de Vernier, il répond aux différentes questions relatives à l'état civil: naissance, reconnaissance, mariage, partenariat enregistré, partenariat cantonal pour les couples hétérosexuels, décès, déclaration de nom, naturalisation...

Le service est également en charge de la gestion des trois cimetières communaux, pour les inhumations, les dépôts d'urnes et le renouvellement des concessions.

Depuis 2010, le service de l'état civil établit les cartes d'identité et effectue différentes tâches relatives aux contrôle des habitants, ce uniquement pour les personnes de nationalité suisse.

Le service de l'état civil s'est vu attribuer de nouvelles tâches durant l'année 2014 avec, au 1^{er} juillet l'arrivée de l'autorité parentale conjointe pour les parents non-mariés, établie dans le cadre des formalités de reconnaissance pré-natale ou post-natale, 81 demandes pour l'année 2016.

Le service de l'état civil s'est vu également confier dès le 1^{er} septembre 2014 la préparation des documents d'état civil en vue de la naturalisation: 374 dossiers pour l'année 2016 et 494 pour l'année 2017.

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

Depuis 2004 le registre des familles a été remplacé par le registre des personnes, système informatique fédéral nommé Infostar, dans lequel figure tout individu suisse et étranger, enregistré soit par sa commune d'origine (pour le ressortissant suisse) ou, pour les étran-

gers, suite à un événement (naissance, reconnaissance, mariage ou autre).

Ce programme nous permet de délivrer bon nombre d'actes utiles pour différentes administrations.

En 2017 le service de l'état civil de Vernier a délivré 1'801 actes contre 1'685 pour l'année 2016, sans compter les actes délivrés lors de l'enregistrement des différents événements. Ces demandes sont en constante augmentation.

NAISSANCES

La Ville de Vernier ne possède pas de maternité sur son territoire, les naissances à domicile sont donc peu nombreuses.

Ainsi en 2017, le service de l'état civil de Vernier a enregistré deux naissances à domicile.

RECONNAISSANCES

Pour les couples non-mariés qui ont des enfants communs, les pères peuvent se présenter à l'état civil pour enregistrer la reconnaissance. Cette dernière peut se faire avant ou après la naissance de l'enfant, mais il est préférable de la faire avant la naissance, afin d'alléger des différentes démarches administratives lors de l'arrivée du bébé.

En 2017, le service de l'état civil a enregistré 79 reconnaissances de paternité, en baisse par rapport à 2016 et 62 autorités parentales conjointes.

MARIAGES

Pour les fiancés qui le souhaitent, le service de l'état civil délivre des autorisations de mariage qui leur permettent

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

ACTES DÉLIVRÉS

2013	1'384
2014	1'238
2015	1'604
2016	1'685
2017	1'801

REGISTRE DES PERSONNES, INFOSTAR

ACTES DÉLIVRÉS	
2013	1'384
2014	1'238
2015	1'604
2016	1'685
2017	1'801

CÉLÉBRATIONS DE MARIAGE

2013	213
2014	170
2015	166
2016	176
2017	176

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

2013	2
2014	2
2015	3
2016	5
2017	5

REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

2013	76
2014	40
2015	52
2016	45
2017	35

de pouvoir se marier dans d'autres offices du canton ou de Suisse.

Le service de l'état civil célèbre également beaucoup de mariage dont les formalités ont été faites dans d'autres communes genevoises ou ailleurs en Suisse.

Les fiancés qui le souhaitent peuvent effectuer les formalités de mariage à l'office de l'état civil de Vernier, puis aller se marier à l'étranger. Pour ce faire, le service de l'état civil leur délivre un certificat de capacité matrimoniale. Néanmoins, le service constate que c'est une pratique plutôt rare.

Le service de l'état civil a envoyé passablement de fiches de renseignements concernant les documents à fournir en vue de mariage et a ouvert un certain nombre de dossiers ; ces chiffres restent stables par rapport aux mouvements des autres années.

Comme le règlement cantonal sur l'état civil autorise les magistrats à célébrer les mariages, ces derniers unissent quelques couples par année.

En 2017, les magistrats de la Ville de Vernier ont célébrés 10 mariages.

Suite à l'entrée en vigueur de la loi sur la légalité du séjour pour les étrangers en 2011, le service de l'état civil avait constaté une baisse des mariages. En 2017, le service de l'état civil de Vernier a célébré 176 mariages, exactement le même nombre qu'en 2016.

PARTENARIATS ENREGISTRÉS

Depuis l'entrée en vigueur en 2006 de la loi sur le partenariat enregistré (mariage homosexuel), les chiffres relatifs aux enregistrements sont stables.



REPRISE DU NOM DE CÉLIBATAIRE

Au 1^{er} janvier 2013 avec l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur le nom de famille, toute personne, divorcée, veuve ou mariée peut venir déclarer au service de l'état civil, sans délai dans le temps, vouloir reprendre son nom de célibataire. Les parents non-mariés qui ont fait l'autorité parentale conjointe peuvent également demander à changer le nom de famille de leur-s enfant-s.

Le service de l'état civil constate qu'en 2017 les reprises de nom ont légèrement diminué par rapport à l'année précédente.

CERTIFICATS DE VIE

Le service de l'état civil se charge de délivrer les certificats de vie (d'existence) demandés par de nombreuses caisses de pension pour les personnes domiciliées légalement sur le territoire communal. On constate une baisse en 2017.

DÉCÈS, CIMETIÈRES

Le service de l'état civil de Vernier enregistre les décès survenus sur la commune. Pour l'année 2017, 68 décès ont été enregistrés.

En ce qui concerne, les formalités relatives aux cimetières, voici les chiffres des 5 dernières années :

DÉPÔTS D'URNES

Depuis 2005, la Ville de Vernier prend en charge les frais d'obsèques de ses habitants aux conditions et selon les modalités prévues par le règlement sur les cimetières.

Voici un aperçu de la progression de la prise en charge avec le nombre de décès ainsi que le coût moyen de chaque prise en charge pour ces cinq dernières années

INFORMATIONS SUR LA MORTALITÉ

2013	863
2014	877
2015	1360
2016	922
2017	850

DÉPÔTS D'URNES

	Femmes	Hommes
2013	29	30
2014	21	24
2015	40	21
2016	29	41
2017	38	30

INHUMATIONS

	Femmes	Hommes	Nb de décès
2013	33	25	58
2014	25	32	57
2015	27	34	61
2016	24	36	60
2017	14	19	33

FRAIS DE PRISE EN CHARGE DÉCÈS

	Nb	Moy.	Total
2014	146	2'122	309'838
2015	177	2'200	395'110
2016	146	2'160	315'396
2017	134	2'171	290'930

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

Depuis début février, des demandes dont se chargeait l'Office cantonal de la population (OCP) se voient traitées par l'état civil.

Le service de l'état civil à la tâche d'offrir aux Genevois et Confédérés la possibilité de s'adresser directement à son service, ce qui leur évite de se déplacer à l'office cantonal de la population pour les différentes démarches présentées ci-dessous (les «Mutations dans le système» concernent l'enregistrement des modifications d'état civil). Ces chiffres sont en constante augmentation depuis la prise en charge des ses tâches sauf pour les mutations.

CARTES D'IDENTITÉ

Le passeport biométrique ayant été introduit en Suisse le 1^{er} mars 2010, le canton de Genève a décidé de reprendre cette prestation.

La Ville de Vernier quant à elle, continue de s'occuper de la délivrance des cartes d'identité.

Depuis le 1^{er} mai 2010, ces prestations ont été reprises par le service de l'état civil.

On constate une baisse des commandes de cartes d'identité ces dernières années. Cela est certainement dû au fait que les clients font leur demande directement au service des passeports

afin de pouvoir commander leur carte d'identité et leur passeport en même temps ; le prix étant plus attractif.

Depuis le 1^{er} mars 2015, les déclarations de vol/perte ne se font plus à l'office de l'état civil mais auprès soit du service cantonal des objets trouvés (Glacis-de-Rive), service de délivrance de documents au public (ch. de la Gravière) ou au poste de police de l'aéroport.

RESSOURCES HUMAINES

Malgré le départ d'une officière d'Etat-civil, le service a pu délivrer ses prestations grâce des mesures d'organisation interne, puis par l'arrivée en juillet 2017 d'une officière d'Etat-civil.

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

	Attestation de résidence	Mutations dans le système	Changement d'adresse	Attestation de départ	Certificat de domicile	Certificat de séjour	Déclaration de domicile
2012	140	43	28	9	29	6	3
2013	116	68	15	7	37	4	4
2014	219	47	45	22	39	2	8
2015	210	43	64	35	29	2	13
2016	312	87	69	41	42	8	8
2017	384	7	109	44	53	7	13

OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Cartes d'identité	1374	1102	1075	1028	1138	1074	981
Déclarations de vol / perte	174	157	185	225	12	-	-

Espaces verts

Jean-Marc Beffa
Responsable de service
022 306 07 00
sevv@vernier.ch

Parmi les nombreuses réalisations effectuées en 2017, voici quelques points importants réalisés en 2017 :

- ▶ La Ville de Vernier a été l'hôte d'honneur de la **Fête de la tulipe à Morges**. A cette occasion un massif a été imaginé, créé et planté par les apprentis du service des espaces verts. Ce parterre baptisé « Labyrinthe » étaient composé de 3700 plantes. Le public a pu apprécier comme il se doit cette magnifique réalisation durant les mois de mars et avril.
- ▶ **Le marché de printemps**, le 13 mai, en collaboration avec **ProSpecieRara** pour sa sixième édition, fut vraiment un grand succès. À travers ce marché, le service des espaces verts propose de faire connaître les races d'animaux de rente et les plantes de cultures menacées d'extinction. Une belle démonstration de la biodiversité. La prochaine édition est déjà agendée pour le 5 mai 2018.

- ▶ **Aménagement de la place de Châtelaine**. La démolition d'un ancien garage en front de rue a permis de créer un jardin public reliant l'avenue de Châtelaine au cœur d'un îlot d'habitation. Ce réaménagement permet d'organiser l'accueil de food-trucks pour créer une animation urbaine. De plus, un espace dédié à des potagers urbains est prévu avec l'installation de bacs et d'un point d'eau.
- ▶ **Réserve naturelle du Bois de la Grille**: Cette forêt est en partie entretenue grâce à des journées de l'environnement. Encadré par le service des espaces verts, les entreprises Accord et L'OREAL viennent bénévolement débroussailler, ramasser des déchets ou supprimer des plantes indésirables.
- ▶ Notre traditionnelle **soirée des espaces verts** a eu lieu à la fin du mois de novembre. Cette année une conférence ayant pour thème l'héritage animalier présenté par

Madame Claudia Steinacker-Chollet, responsable de projets animaux à la fondation ProSpecieRara, nous a sensibilisés aux races d'animaux de rentes indigènes en voie de disparition.

▶ Le dernier point sera pour les **équipes du service des espaces verts**. Les 14 jardiniers et notre apprenti paysagiste entretiennent et fleurissent l'ensemble de notre Ville. Signalons encore notre équipe horticole composée de deux floriculteurs et de nos 3 apprentis qui produisent la totalité des plantes nécessaires à la décoration florale des bacs et massifs. C'est également cette équipe qui est responsable du fleurissement des diverses manifestations communales.



Récupération

Djamal Bourras
Responsable de service
022 306 07 00
cev@vernier.ch

GESTION DES DÉCHETS 2017

La Ville de Vernier et les communes genevoises unissent leurs efforts dans le domaine de la récupération, afin d'éviter la taxe poubelle, si le canton n'atteint pas un taux de recyclage de 50 %. Pour Vernier le taux, en constante augmentation, est passé de 44.06 % en 2016 à 47.04 % fin 2017.

Cette évolution démontre une volonté toujours plus grande de tous à pratiquer les bons gestes. La distribution de 11'500 kits de «P'tites poubelles vertes», dans le cadre de l'action menée par l'ensemble des communes genevoises, a porté ses fruits, 2'157.360 tonnes de déchets compostables ont été valorisés en 2017.

Avec ses 193.45 kg par habitant d'ordures ménagères, la Ville de Vernier et ses habitants démontrent qu'il est toujours possible de baisser le tonnage

d'ordures, 631.10 tonnes de moins qu'en 2016, malgré une augmentation de 84 habitants par rapport à 2016, amenant la population verniolane à 35'481 en 2017.

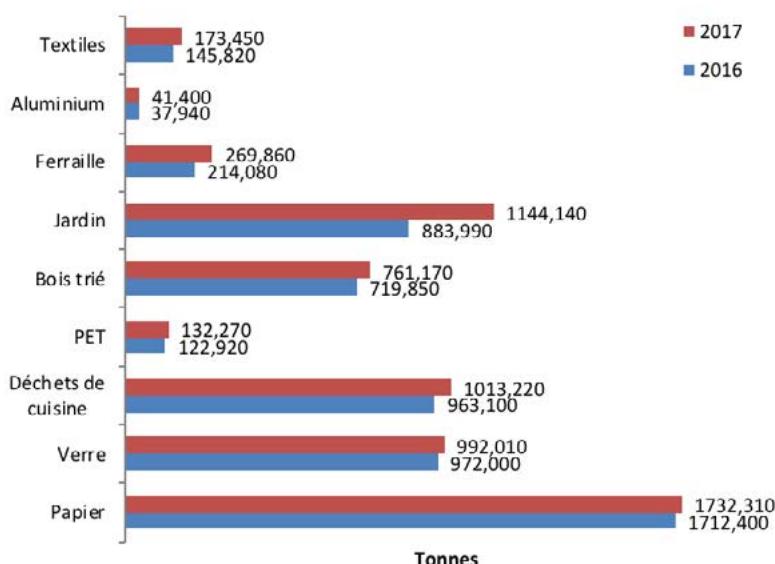
Le traitement des déchets encombrants mis en place en 2015, est assuré par trois camions, dont un spécifiquement attribué au le tri du bois, a porté ses fruits et permis de récupérer en 2017 41.320 tonnes supplémentaires par rapport à l'année précédente.

Les collaborateurs du service de la récupération effectuent des tournées quotidiennes afin de nettoyer les places de tri ainsi que ramasser les quelques déchets encombrants déposés illicitement sur notre territoire. Il arrive encore trop souvent que des personnes irrespectueuses souillent les déchets triés, réduisant les efforts à néant. Ces agissements sont automatiquement dénoncés à la Police Municipale.

EVOLUTION DE LA VALORISATION DES DÉCHETS RECYCLABLES EN 2017 PAR RAPPORT À 2016

Verre	+	20.010 t
PET	+	9.350 t
Jardin	+	260.150 t
Aluminium	+	3.460 t

Evolution des déchets valorisables



Voirie et cimetières

Matteo Greco
Responsable de service
022 306 07 00
voirie@vernier.ch

LES BALAYEURS

Les trois équipes de balayeurs (3 employés par équipe) se partagent et veillent au nettoyage de 387'000 m² de routes, chemins et trottoirs. Quotidiennement, les employés, munis de leurs balayeuses et de leurs engins de lavage veillent au nettoyage des surfaces communales.

Afin d'inciter la population à trier d'avantage et lutter contre l'effet de littering, le Conseil municipal a voté en 2015 un crédit destiné à l'installation de corbeilles de tri sur le territoire de la Ville de Vernier. En 2017 les premiers 200 Kits de corbeilles ont été installés, en priorité dans les écoles et arrêts de bus. Nos balayeurs vident les corbeilles par catégorie, en utilisant des sacs de couleurs différentes, qui sont ensuite vidangés dans les bennes adéquates de la déchetterie communale.

Deux collaborateurs sont chargés de vider les corbeilles et ont la responsabilité de l'affichage et de l'entretien des panneaux communaux.

LES CANTONNIERS

Le travail des dix cantonniers est très varié, il va du simple transport de matériel, entretien des chemins pédestres, jusqu'aux divers petits travaux de maçonnerie.

L'entretien et la mise en place du mobilier urbain (bancs, panneaux d'affichage, potelets de signalisation, corbeilles etc. ...) sont aussi de leur ressort.

Les cantonniers mettent en place les décorations de Noël, ils veillent à les stocker dans les meilleures conditions assurant leur longévité et les réparent lorsque c'est possible.

L'ENTRETIEN ET LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS

Tout au long de l'année les collaborateurs du service de la voirie exécutent une multitude de tâches diverses, qui vont du ramassage des papiers sur la voie publique aux travaux de génie-civil en passant par l'entretien des chemins pédestres. Depuis quelques années, nos équipes sont de plus en plus sollicitées pour la mise en place de manifestations, la livraison du matériel de fêtes, le montage des activités d'été et d'hiver etc. ...

La Ville de Vernier a fait l'acquisition d'une tente pour les manifestations de 20m x 30m, qui a été installée pour la première fois en septembre 2017, à l'occasion de la fête des Libellules.

Corbeilles de tri



Nos équipes ont, entre autres, mis en place le Beach-Volley, la patinoire synthétique et les centres aérés.

CIMETIÈRES

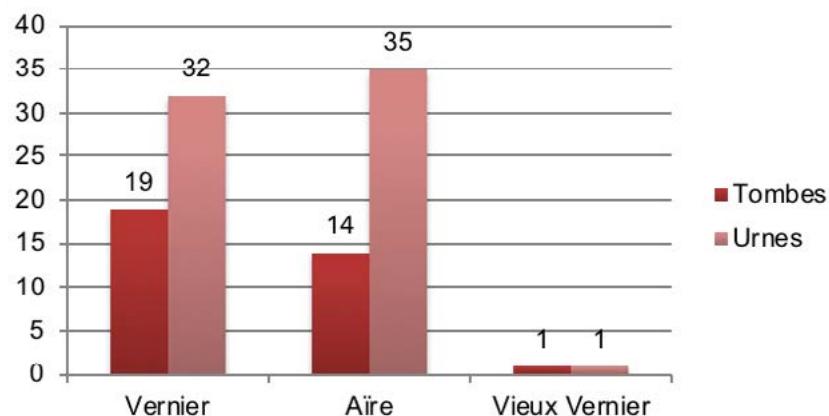
Trois personnes entretiennent et embellissent les trois cimetières communaux (deux au village de Vernier et un à Aïre) et leurs travaux sont divers, de la creuse des fosses à la plantation des fleurs, en passant par la tonte de l'herbe, le désherbage, l'entretien des cheminements, l'entretien des machines etc. ...

CANALISATIONS

En 2016 le Conseil municipal a voté un crédit de CHF 1'500'000.- destiné à l'entretien du réseau secondaire d'assainissement de la Ville de Vernier. Ce dernier est constitué de plus de 85 km de canalisations, dont environ un tiers a été mis en place avant 1970. Vétuste et présentant des signes d'usure avancée (débuts d'effondrements, bétons fortement fissurés, fissures multiples, emboîtements défectueux), il doit faire l'objet d'une remise en état. La technique de « chemisage » a été choisie, elle consiste à créer une nouvelle canalisation à l'intérieur de l'ancienne, par l'introduction d'une gaine constituée de tissus de fibre de verre imprégnés de résine Polyester, polymérisable sous l'action des UV.

Cette technique de rénovation rapide et durable (environ 50 ans) présente de nombreux avantages. Pas d'ouverture de tranchée, donc pas d'arrêt de l'activité en surface, peu de nuisances, rénovation de grandes longueurs sur un temps court, respect de l'environnement, coût très réduit par rapport à une rénovation avec ouverture de tranchée, etc. En 2017, les canalisations du chemin de la Charpente ont été chemisées.

Plusieurs remises à niveaux de regards, afin d'assurer la sécurité des usagers de la route, ont été réalisées, à la route de Vernier, route de Peney, route du Nant-d'Avril, route de Meyrin.





Equipements

Jean-Luc Biolley
Responsable de service
022 306 07 00
equipements@vernier.ch

Les ateliers, composés de trois serruriers, de deux menuisiers, d'un plombier, d'un peintre, de quatre ouvriers polyvalents ainsi que d'un apprenti aide menuisier, se sont occupés des réparations nécessaires au bon fonctionnement des bâtiments, des grillages et accès des préaux des écoles, ainsi même que les jeux et jouets en bois pour la petite enfance. Ils ont également réalisé du mobilier et des structures en bois en tous genre. La menuiserie a, entre autres, fabriqué des armoires vestiaires pour l'extension de l'EVE des Libellules, une paroi de séparation d'une salle afin de permettre la création d'un bureau pour l'EVE Bourquin. La barrière extérieure du GIAP des Avanchets a été conçue par nos équipes. Les travaux de plomberies seront dorénavant pris entièrement en charge par notre plombier communal. Les entretiens courants ont été effectués, tels que les rafraîchissements des peintures au local du 77 rte de Châtelaine (Arcade des foodtrucks) ainsi que dans divers écoles, etc. L'équipe gère également la pose des banderoles d'annonces des manifestations culturelles sur les quatre sites d'affichage officiel de la commune.

Le garage communal composé de 4 mécaniciens et un apprenti en maintenance automobile, a révisé et présenté à l'expertise de l'OCAN 32 véhicules et remorques, ils ont également entretenu le parc de machines et de matériel, en assurant bien sûr les réparations importantes et les dépannages. Les travaux de carrosserie et la peinture diverses sur des véhicules et balayeuses sont également font partie du quotidien. Le garage étudie sans cesse les différentes solutions véhicules/matériels pour suivre l'évolution des différentes tâches dévolues aux services afin de permettre

un suivi et une optimisation du parc, pour ce faire il organise différents essais pour choisir au mieux le matériel en adéquations avec leurs utilisations et les utilisatrices/eurs.

Le magasin communal, composant le magasinier titulaire et deux collaborateurs polyvalents, a procédé à la livraison hebdomadaire des consommables pour les institutions de la petite enfance en plus des commandes annuelles. Il s'est également occupé des prêts de matériel internes et externes, du nettoyage, de l'entretien courant de l'outillage ainsi que les petites réparations. Le lavage des tentes de fêtes, du matériel au retour des manifestations et la gestion des stocks des matériaux et consommables font intégralement partie des tâches habituelles. Il s'acquitte également de la livraison du courrier 2 fois par jours dans tous nos sites ainsi que les livraisons en tout genres.

Les deux collaborateurs formés à l'entretien des constructions et du matériel de la protection civile, ont effectué les travaux de contrôles contraignants pour répondre aux normes imposées, cantonales et fédérales ITE, en vigueur des quatre constructions selon les normes fédérales ITE. Ils sont également gardes d'installation militaire pour la construction STPA. Les remises en ordre et le nettoyage entre chaque troupe et suite aux locations des constructions de la protection civile louées à des tiers, sont un gage de qualité et de référence.

Nous entretenons également les tenues des astreints de la Protection civile, ainsi que les habits et linges de l'équipe de cuisine du café nénuphar, les linges du CEV ainsi que les tenues de feu des sapeurs pompiers de la CP 51.

RENOUVELLEMENT DE VÉHICULES

- ▶ La Skoda de patrouille des APM effectuant de nombreux kilomètres, elle a du être remplacée par un VW Touran plus polyvalent.
- ▶ La Voirie a remplacé un Pony, laveuse de route et engin de déneigement, avec une machine au caractéristiques identiques de marque CMAR TremoCar ainsi qu'un fourgon FIAT diesel remplacé par un fourgon NISSAN e-NV 200 à propulsion électrique.

Comptes et tableaux

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

berney associés

Genève, le 13 mars 2018

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2017
AU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VERNIER**

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Messieurs les Conseillers Administratifs,

berney & associés sa
société fiduciaire

8, rue du nant
case postale 6268
1211 genève 8
t +41 58 234 90 00
f +41 58 234 90 01

4, rue étraz
case postale 6199
1002 lausanne
t +41 58 234 91 00
f +41 58 234 91 01

37, bd de pérolles
case postale 16
1705 fribourg
t +41 26 422 88 33
f +41 26 422 88 01

18, rue dent-blanche
case postale 1160
1851 sion
t +41 27 322 75 40
f +41 27 322 75 44

1, rue arthur pachet
case postale 284
1895 vourry
t +41 58 234 80 20
f +41 58 234 80 05

berneyassociés.com

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la légalité des comptes annuels de la VILLE DE VERNIER pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du Conseil administratif

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la loi suisse et aux dispositions légales cantonales et communales incombe au Conseil administratif. En outre, le Conseil administratif est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels de la VILLE DE VERNIER pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux dispositions légales cantonales et communales.

J.

berney associés

Page 2.

Rapport sur d'autres dispositions légales

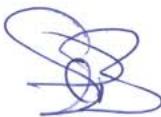
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art.728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un excédent de charges du compte de fonctionnement de CHF 1'719'669.31.

BERNEY & ASSOCIES SA
Société Fiduciaire



Frédéric BERNEY
Expert-réviseur agréé



Sébastien BRON
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Annexes :- comptes annuels comprenant :

- bilan au 31 décembre 2017
- résumé du compte de fonctionnement 2017 (classification fonctionnelle)
- résumé du compte de fonctionnement 2017 (classification par nature)
- tableau récapitulatif du compte administratif 2017
- liste des vérifications effectuées

RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017

(CLASSIFICATION FONCTIONNELLE)

	COMPTES 2016		BUDGET 2017		COMPTES 2017		Charges	Revenus	ECARTS
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus			
01 CONSEIL MUNICIPAL	37'0179.86	913.25	48'0920.00	1'140.00	368'595.40	4'273.78	122'324.60	3'133.78	
02 CONSEIL ADMINISTRATIF	592'459.90	3'957.85	579'620.00	3'920.00	539'856.70	3'940.65	-14'236.70	20.65	
05 ADMINISTRATION GENERALE	571'4212.68	76'231.96	576'2394.00	53'630.00	579'1486.24	54'518.50	-29'092.24	888.50	
08 BATIMENTS DU P.A.	393'0443.81	862'255.25	4'342'561.00	937'560.00	4'218'827.22	902'897.93	123'733.78	-34'662.07	
09 AUTRES CHARGES ET REVENUS	786'916.35	2'618'938.34	7'528'993.00	2'715'560.00	8'178'801.73	2'599'046.94	710'291.27	-120'453.06	
10 ETAT CIVIL	631'178.65	2'19'403.45	615'950.00	208'240.00	606'652.44	227'597.92	9'297.56	1'935'77.77	
11 POLICE MUNICIPALE	394'1456.59	1'155'148.18	391'9562.00	1'080'460.00	3'981'125.82	1'080'238.60	-35'173.82	-221.40	
14 INCENDIE ET SECOURS	22'3642.08	46'64638.90	23'462'535.00	46'000.00	2'297'335.34	4'797'83.30	49'199.66	1'978.30	
16 PROTECTION CIVILE	465'167.36	50'164.35	435'644.00	37'870.00	405'365.82	49'108.45	30'278.18	1'239.45	
21 ECOLES PUBLIQUES	847'3240.57	471'929.35	908'7978.00	3'245'19.00	9'220'466.63	52'270.80	-1'824'88.63	198'181.80	
30 ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	4'199'001.66	446'462.05	4'461'783.00	194'636.00	4'625'588.15	29'1350.36	-163'775.15	96'714.36	
33 PARCS ET PROMENADES	3'228'134.32	72'110.45	3'300'954.00	103'950.00	3'358'171.22	75'620.15	-48'217.22	-28'329.85	
34 SPORTS	7280'465.20	1438'761.47	8'298'832.00	1'583'724.00	8'029'640.16	1'493'860.45	264'191.84	-89'863.55	
35 AUTRES LOISIRS	575'31097.80	99'099.60	67'11517.00	95'670.00	6'253'901.89	17'047'72.00	-142'84.89	7'390.70	
54 INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE	2284'0755.03	75'866'62.51	2'825'572.00	8'860'906.00	25'405'229.50	87'618'56.50	-1'505'72.27	-89'049.50	
58 AIDE SOCIALE	6'996'031.41	184'075.00	70'26'94.00	129'210.00	7'372'374.27	45'7396.07	-345'80.27	328'186.07	
62 ROUTES	9'23'7839.62	774'959.85	9'649'722.00	53'6306.00	9'767'382.17	63'0677.42	-1'1766.17	94'371.42	
65 TRAFIC REGIONAL	168'713.36	0.00	177'388.00	0.00	202'872.43	0.00	-25'844.43	0.00	
71 PROTECTION DES EAUX	48'0725.15	46'779.25	69'838'96.00	15'000.00	61'757'6.95	69'356.35	76'819.05	54'369.35	
72 TRAITEMENT DES DECHETS	5'387'003.42	224'573.40	5'126'872.00	258'360.00	5'388'868.95	246'672.91	-26'196.95	-1'687.09	
74 CIMETIERES	90'1603.10	65'439.50	87'864'5.00	64'800.00	84'341'0.63	49'511.55	33'344.37	-15'088.45	
78 AUTRES TACHES PROTECTION ENVIRONN.	1'259'400.66	4'71'017.10	1'27'490'7.00	4'76'76.00	1'289'037.68	43'443'5.50	-14'130.68	-4'233'50	
79 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	888'032.74	13'651.60	996'591.00	5'180.00	926'923.05	57'663.45	69'467.95	583.45	
90 IMPOTS	7'189'666.11	88'940'454.39	7'893'000.00	93'033'000.00	7'789'972.26	90'979'49.52	103'027.74	-2'235'509.48	
94 CHARGES ET REVENUS DES CAPITAUX	2702'251.97	143'093.03	2'45'568.00	140'780.00	1'484'212	252'260.44		764'612	
95 IMMEUBLES DU P.F.	650'826.19	172'474'5.05	43'278'10.00	1'622'006.00	7'123'78.65	1'819'336.05	-274'568.65	-2'667.95	
Totaux	106'342'465.58	107'873'186.13	113'133'019'98.00	113'033'833.00	113'092'018'63.3	111'372'346.32			
	15'507'720.55		3'635.00		-17'196'69.31				
	107'873'186.13		113'133'019'98.00		-111'372'346.32				

Total
Excédent de revenus/charges

RÉSUMÉ DU COMPTE DE FONCTIONNEMENT 2017

(CLASSIFICATION PAR NATURE)

Ville de Vernier
Finances

Résumé du compte de fonctionnement 2017 (classification par natures)

3	Charges	COMPTE 2016		BUDGET 2017	COMPTE 2017	ECARTS CHF
		CHF	CHF	CHF	CHF	
300	Autorités et commissions	434'958.20	484'480.00	424'456.85	-60'023.15	
301	Traitements du personnel	36'795'085.26	38'029'636.00	38'338'303.65	308'667.65	
303	Assurances sociales	3'283'844.79	3'435'220.00	3'418'459.20	-16'760.80	
304	Caisse de pensions et prévoyance	4'067'795.10	4'501'900.00	4'353'094.00	-148'806.00	
305	Assurances maladie et accidents	1'836'701.35	1'885'730.00	1'874'264.75	8'534.75	
306	Prestations en nature	112'820.93	107'500.00	98'653.57	-8'846.43	
307	Prestations aux pensionnés	4'455.55	10'000.00	5'357.25	-4'642.75	
308	Personnel intérimaire	520'060.40	450'000.00	357'085.50	-92'914.50	
309	Autres charges du personnel	392'624.32	332'900.00	354'653.25	21'753.25	
310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	609'898.65	646'950.00	617'547.40	-29'402.60	
311	Achat mobilier, machines, véhicules, matériel	791'058.21	775'650.00	863'280.83	87'630.83	
312	Eau, énergie, combustibles	2'732'605.18	2'526'130.00	2'680'357.14	154'227.14	
313	Achats fournitures et marchandises	2'036'854.16	2'077'650.00	2'155'557.30	77'907.30	
314	Entretien des immeubles et routes communales	5'339'502.96	4'985'650.00	5'548'721.84	563'071.84	
315	Entretien d'objets mobiliers	345'595.26	411'300.00	410'537.92	-762.08	
316	Loyers, fermages, redevances d'utilisations	1'311'313.25	1'784'690.00	1'856'163.09	71'473.09	
317	Dédommagements	418'331.95	417'760.00	431'495.13	13'735.13	
318	Poste, assurances, honoraires, fermage voirie, soldes impôts, frais généraux, frais organisation, frais emprunts	11'740'549.51	12'206'298.00	12'194'165.58	-12'132.42	
319	Frais divers	117'712.05	121'850.00	129'220.75	7'370.75	
322	Dettes à moyen et long termes	2'651'162.60	2'396'210.00	2'172'386.45	-223'823.55	
323	Dettes envers des entités particulières	11'498.05	9'658.00	9'657.50	-0.50	
329	Autres intérêts passifs	60.00	0.00	40.00	40.00	
330	Amortissements du patrimoine financier	1'196'636.47	1'573'000.00	1'401'965.96	-171'034.04	
331	Amortissements ordinaires du patrimoine administratif	10'470'342.91	13'474'508.00	12'942'271.61	-532'236.39	
341	Fonds de régulation	0.00	191'015.00	191'015.00	0.00	
346	Compensation financières communes frontalières	4'063'956.28	4'363'000.00	4'419'244.68	56'244.68	
351	Dédommagements au canton	2'069'939.59	2'090'500.00	2'084'533.58	-5'966.42	
352	Dédommagements aux communes	5'005'235.40	5'656'946.00	5'657'973.65	1'027.65	
361	Subventions au canton	3'007'452.35	3'335'806.00	3'346'098.50	10'292.50	
363	Subventions propres établissements	937'749.15	973'927.00	989'588.00	15'661.00	
364	Subventions stes d'économie mixte	60'010.00	0.00	0.00	0.00	
365	Subventions institutions privées	1'912'847.55	2'006'334.00	1'981'055.55	-25'278.45	
366	Subventions aux personnes physiques	1'505'808.15	1'338'000.00	1'172'813.15	-165'186.85	
367	Subventions à l'étranger	528'000.00	550'000.00	550'000.00	0.00	
375	Subventions redistribuées aux institutions privées	30'000.00	0.00	62'000.00	62'000.00	
Totaux		106'342'465.58	113'130'198.00	113'092'018.63	-38'179.37	
4	Revenus	COMPTE 2016	BUDGET 2017	COMPTE 2017	ECARTS CHF	
		CHF	CHF	CHF	CHF	
400	Impôts personnes physiques	51'710'616.05	54'735'000.00	53'606'714.45	-1'128'285.55	
401	Impôts personnes morales	12'905'347.37	16'840'000.00	15'411'365.00	-1'428'635.00	
406	Impôts sur les chiens	46'081.25	50'000.00	45'777.50	-4'222.50	
408	Fonds de péréquation	9'454'007.00	7'970'000.00	7'435'431.00	-534'569.00	
409	Taxe professionnelle communale	10'057'250.00	8'900'000.00	9'724'610.00	824'610.00	
420	Intérêts bancaires	0.00	3'000.00	0.00	-3'000.00	
422	Produits patrimoine financier	873.03	0.00	6'706.12	6'706.12	
423	Produits immeubles du patrimoine financier	1'767'466.00	1'796'306.00	1'778'785.85	-17'520.15	
424	Gains comptables sur placements patrimoine financier	-2'397.40	4'000.00	2'886.40	-1'113.60	
426	Participations permanentes du patrimoine administratif	14'222.00	13'778.00	14'172.00	3'940.00	
427	Immeubles du patrimoine administratif	3'895'508.65	3'705'160.00	3'759'346.68	54'186.68	
429	Autres revenus	181'672.95	180'000.00	215'555.13	35'555.13	
431	Emoluments administratifs	232'305.90	211'500.00	246'554.35	35'054.35	
434	Redevances d'utilisation et prestations de service	7'218'176.85	8'110'580.00	7'876'605.46	-233'974.54	
435	Ventes de marchandises	17'301'60.55	19'42'301.00	17'35'903.52	-206'397.48	
436	Dédommagements de tiers	1'833'790.10	1753'999.00	2'020'616.72	266'617.72	
437	Amendes communales	1'086'715.18	1'025'000.00	1'015'133.99	-9'866.01	
439	Autres contributions	196'462.00	210'000.00	171'125.60	-38'874.40	
440	Part à des recettes fédérales	23'939.70	25'000.00	28'609.30	3'609.30	
441	Part à des recettes cantonales	321'423.90	300'000.00	321'977.25	21'977.25	
444	Contributions cantonales	4'573'002.00	4'668'648.00	4'668'569.00	-79.00	
450	Dédommagements de la Confédération	0.00	0.00	3'500.00	3'500.00	
452	Dédommagements des communes	0.00	15'000.00	69'359.35	54'359.35	
460	Subventions de la Confédération	29'650.00	29'500.00	28'676.00	-12'739.00	
461	Subventions du canton	120'577.00	57'066.00	109'757.05	52'691.05	
462	Subventions des communes	0.00	48'486.00	48'486.00	0.00	
469	Autres subventions	318'338.05	145'507.00	578'492.60	432'985.60	
472	Subventions à redistribuer des communes	30'000.00	0.00	62'000.00	62'000.00	
Totaux		107'873'186.13	113'133'833.00	111'372'349.32	-1'761'483.68	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2017

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2017	31.12.2017
1	ACTIF	222'157'058.49	232'136'202.16
10	DISPONIBILITES	19'476'315.04	17'003'874.17
100	Caisses	111'051.60	126'524.35
101	Chèques postaux	10'761'222.36	10'115'534.82
102	Banques	8'261'041.86	8'340'069.19
103	Compte de dépôt	397'841.02	-1'563'226.89
109	Compte de virement	-54'841.80	-15'027.30
11	AVOIRS	29'318'373.53	31'877'632.34
111	Comptes courants	745'727.54	2'131'048.74
112	Impôts à encaisser	20'836'534.61	21'912'870.09
115	Autres débiteurs	7'448'455.36	7'375'939.08
118	Compte de liaison entre exercices	276'249.07	452'789.98
119	Autres créances	11'406.95	4'984.45
12	PLACEMENTS	44'602'230.31	44'621'970.45
122	Prêts	279'932.66	227'522.70
123	Immeubles	44'278'413.15	44'394'447.75
125	Marchandises et approvisionnement	43'884.50	0.00
13	ACTIFS TRANSITOIRES	225'042.23	284'921.05
130	Intérêts	500.00	1'240.00
139	Autres comptes transitoires	224'542.23	283'681.05
14	INVESTISSEMENTS	121'900'409.38	130'544'183.15
140	Terrains non bâti	8'878'767.78	9'014'687.76
141	Ouvrages de génie civil	21'033'356.58	27'083'994.43
143	Terrains bâti	85'977'454.33	88'924'123.71
146	Mobilier, machines, véhicules	5'586'382.29	5'050'343.30
149	Autres biens	424'448.40	471'033.95
15	PRETS - PARTICIPATIONS PERMANENTES	6'634'688.00	6'608'021.00
152	Communes	10'000.00	10'000.00
153	Propres établissements	2'884'258.00	2'857'591.00
154	Sociétés d'économie mixte	3'740'430.00	3'740'430.00
16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS	0.00	1'195'600.00
162	Communes	0.00	1'195'600.00

Comptes	Désignation	Soldes au	
		01.01.2017	31.12.2017
2	PASSIF	222'157'058.49	232'136'202.16
20	ENGAGEMENTS COURANTS	9'932'465.58	9'318'240.72
200	Créanciers	8'882'243.37	7'794'720.16
201	Dépôts	24'128.00	23'508.00
208	Compte de liaison entre exercices	304'990.98	777'316.38
209	Autres engagements	721'103.23	722'696.18
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	110'626'707.90	122'355'457.75
221	Reconnaissances de dettes	110'626'707.90	122'355'457.75
23	ENGAG. ENVERS ENTITES PART.	1'385'116.05	1'335'007.85
230	Propres établissement	414'195.04	339'420.54
233	Fonds et fondations	970'921.01	995'587.31
24	PROVISIONS	3'824'237.30	3'914'069.90
240	Compte de fonctionnement	3'824'237.30	3'914'069.90
25	PASSIFS TRANSITOIRES	859'145.70	1'108'776.55
250	Intérêts	733'449.70	759'797.10
259	Autres comptes transitoires	125'696.00	348'979.45
28	FINANCEMENTS SPECIAUX	1'836'116.00	2'131'048.74
280	Taxes d'équipement	1'225'229.05	1'464'371.37
282	Taxes d'écoulement	172'919.05	241'897.67
283	Contributions de remplacement	437'967.90	424'779.70
29	FORTUNE NETTE	93'693'269.96	91'973'600.65
290	FORTUNE NETTE	93'693'269.96	91'973'600.65

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

(TRAVAUX EN COURS)

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2016	Disponibilité au 01.01.2017	Montants payés du 01.01-31.12.2017	Disponibilité	Dépassement
05 ADMINISTRATION GÉNÉRALE								
0500.000.50800000	Etude prospective de l'organisation de l'administration municipale	13.05.14	150'000.00	86'097.60	63'902.40	0.00	63'902.40	0.00
0510.000.50600000	Réseau intra-communal à haut débit - 3e étape - et WiFi	28.06.16	142'000.00	37'403.75	104'596.25	103'365.00	1'231.25	0.00
08 IMMEUBLES DU P.A. NONVENTILABLES								
0810.110.5030000	CEV-CAS Lignon-Villa Boccard-Café Néruhpur - Remplacement vitrages	17.05.16	185'000.00	151'486.80	43'513.20	15'881.95	27'631.25	0.00
0810.000.5031010	EPIOR - 2e étape	01.02.11	312'000.00	30'173.90	10'760.10	7'481.25	27'778.85	0.00
0810.100.5030000	Ferme Bourgoin-Galay - Crédit d'un RS+CCQ - Etude	13.12.11	380'000.00	34'073.75	39'269.25	23'066.10	16'003.15	0.00
0810.100.5031000	Ferme Bourgoin-Galay - Crédit d'un RS+CCQ - Réalisation	16.04.13	61'740.00	60'84320.42	89'679.38	85'120.05	4'567.53	0.00
0810.000.5024000	Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)	15.11.16	1'95'600.00	0.00	11'95'600.00	11'95'600.00	0.00	0.00
0810.010.5022000	Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU)	19.12.17	1'62'600.00	0.00	10'700.00	10'700.00	1'152'600.00	0.00
0819.920.5031000	Installations chauffage - Assainissement	15.11.16	649'610.00	198'359.60	62'977.40	32'343.75	306'326.65	0.00
0819.930.5030000	Sécurité incende - Amélioration - Etude	07.10.14	104'000.00	103'594.45	405.25	0.00	405.55	0.00
0819.930.5031000	Sécurité incende - Amélioration - Réalisation	15.12.15	40'000.00	81'2956.31	31'87041.99	68'832.95	243'9008.74	0.00
14 - Incendie et secours								
1400.000.5061000	POLYCOM - Renouvellement des radios pour la compagnie SP51 - Acquisition	16.05.17	107'000.00	0.00	107'000.00	88'228.10	18'771.90	0.00
21 - ECOLES PUBLIQUES								
2109.980.5031020	Éclairage dans les écoles - Remplacement et amélioration - Réalisation	29.01.12	686'000.00	684'156.40	1'843.90	0.00	1'843.60	0.00
2109.980.5031030	École Avanchet Jura - Acquisition d'un pavillon modulaire pour l'IMAOJ, le GIAP et la MOAV	07.10.14	537'000.00	310'267.45	226'732.35	154'455.25	72'277.30	0.00
2109.980.5031010	École Avanchet Salève - Rénovation éclairage salles de gym	20.12.16	136'000.00	0.00	136'000.00	34'046.25	101'983.75	0.00
2104.100.5031010	École Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine - Réalisation	15.04.14	36'900.00	3'277'321.30	41'737.80	90'720	4'167'71.50	0.00
2104.100.5030000	École Avanchet Salève - Agrandissement de la cuisine - Etude	01.10.13	155'000.00	19'199.99	5.01	0.00	5.01	0.00
2104.100.5031020	École Avanchet Salève - Rénovation tableaux électriques	21.04.15	520'000.00	20'9'25.37	31'0874.83	133'704.35	177'170.28	0.00
2101.100.5030000	École des Ranches 2 - Transformation - Etude	01.10.13	103'000.00	198'192.50	83'1907.50	77'365.85	58'443.65	0.00
2101.100.5031000	École des Ranches 2 - Transformation - Réalisation	08.09.17	105'500.00	0.00	16'560'000.00	0.00	16'560'000.00	0.00
2105.000.5031000	Etang - Groupe scolaire - Concours - Etude	28.01.14	15'80'000	50'076'60.20	10'79'29.80	51'01'96.15	56'9'043.65	0.00
2102.000.5030000	Groupe scolaire Emile de Morsier - Etude	16.04.13	150'000.00	149'8676.80	1'323.20	-2'180.85	23'174.05	0.00
2102.000.5031020	Groupe scolaire Emile de Morsier - Réalisation	06.10.15	20'000'000.00	72'55'55.45	21'744'184.35	12'339'90.90	8'904'983.65	0.00
2103.100.5031000	Salle du Ligron et salles sportives - Assainissement des façades - Etude	04.10.16	100'000.00	27'000.00	73'000.00	72'62.80	217.20	0.00
2103.100.5031000	Salle du Ligron et salles sportives - Assainissement des façades - Réalisation	19.12.17	70'000'000.00	0.00	70'000'000.00	15'170.00	6'934'988.00	0.00
2100.300.5031010	École d'Arve - Rempl. des portes à guillotine	11.04.17	80'000.00	0.00	80'000.00	56'119.75	23'080.25	0.00
30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE								
3013.000.5031000	Maison d'Ivemois - Renovation de la charpente	28.06.16	15'22'000.00	3'65'05.10	1'485'194.40	238'61.00	1'247'333.90	0.00
33 - PARCS ET PROMENADES								
3310.070.501010	Au Moulin - Crédit d'une zone de détente	25.06.13	16'23'000.00	150'6529.45	116'470.45	6'23.45	1'103'47.10	0.00
3310.070.5031010	Au Moulin - Travaux de réfection du bâtiment	17.05.16	131'000.00	117'52.75	13'247.35	0.00	13'247.25	0.00
3310.070.5010000	Café Néruhpur - Aménagement extérieur	15.03.16	52'001.05	17'98.35	51'93.10	-1'150.85	0.00	0.00
3310.000.5000000	Sécurisation et renouvellement du patrimoine arboré - Etude	19.04.16	130'000.00	24'840.00	105'60.00	28'652.80	77'107.20	0.00
3321.000.5001000	Parc animalier - Déplacement au Parc des Salais - Réalisation	20.12.16	780'000.00	11'836.80	768'163.20	19'972.80	74'9080.40	0.00

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2016	Disponible au 01.01.2017	Montants payés du 01.01.-31.12.2017	Disponibilité	Dépassement
330 060 5001000	Parc Balevert - Frais d'aménagement lors de l'achat parcellaire	15.12.15	29'000.00	18'982.80	10'017.30	18'252.20	8'192.00	0.00
3322 200 5001000	Parc des Libellules - Aménagement - Réalisation	24.06.14	73'300.00	19'541.60	30	-124'600.30	27'800.00	0.00
3342 000 5000000	Place de Châtelaîne - Aménagement - Etude	10.03.15	76'140.00	76'048.55	91.45	0.00	91.45	0.00
3342 000 5001010	Place de Châtelaîne - Aménagement - Réalisation	04.10.16	72'900.00	0.00	72'900.00	67'743.55	51'569.45	0.00
3359 020 5000000	Terrain multisports du Lignon - Réalisation	19.04.16	265'000.00	237'350.90	47'649.10	31'958.70	15'680.40	0.00
34 - SPORTS								
3414 000 5031000	Bassin Avanchet Jura - Réparation infiltration, ventilation double-flux - Réalisation	19.04.16	250'000.00	210'625.55	39'374.45	38'693.00	681.45	0.00
3423 010 5031000	CSA - 4 vestiaires sup + rénov des instal. tech	17.11.09	15'03'900.00	14'399.45	63'305.45	63'304.35	1.10	0.00
3400 020 5031000	CSV - Crédit de vestiaires et salle de comité - Etude	07.10.14	270'000.00	73'698.35	196'304.35	183'97.00	13'207.65	0.00
3400 020 5031000	CSV - Crédit de vestiaires et salle de comité - Réalisation	17.12.17	275'600.00	0.00	256'000.00	256'000.00	256'000.00	0.00
3421 020 5031000	CSV - Terrain à temple du revêtu + éclairage	16.05.17	17'000.00	0.00	17'000.00	13'820.95	3'074.95	0.00
3433 040 5030000	CTV - Couverte courts, vestiaires et buvette - Etude	21.04.15	200'000.00	10'800.00	189'200.00	24'408.00	164'792.00	0.00
3431 020 5031000	CTV - Couvert terrains Badminton - Réalisation	20.06.10	13'900.00	14'747.83	55	-89'188.55	0.00	89'188.55
3431 020 5031000	CC - CTV - Couvert terrains Badminton - Réalisation	07.07.17	89'190.00	0.00	89'190.00	0.00	0.00	0.00
3431 060 5031000	CTV - Rénovation de la ventilation du restaurant - Réalisation	23.06.15	270'000.00	212'297.70	57'702.30	47'220.65	10'681.65	0.00
3413 020 5031000	Prise du Lignon - Couverture de la terrasse supérieure du restaurant - Réalisation	15.03.16	104'000.00	94'709.50	9'009.50	32'076.50	97.50	0.00
3400 010 5031010	Prise du Lignon - Renovation phase 1 - Mise aux normes de la machineerie	06.10.15	68'300.00	36'348.50	67'839.50	0.00	6'472'888.30	0.00
3400 000 5031000	Salle multisports 2 - Appel d'offres			3'295.30	302'704.70	12'767.00	239'937.70	0.00
35 - AUTRES LOISIRS								
3553 100 5030000	JRI - Démolition et reconstruction - Etude	07.10.14	200'000.00	17'367.30	26'322.70	10'317.95	16'004.75	0.00
3553 100 5031000	JRI - Démolition et reconstruction - Réalisation	04.10.16	294'000.00	66'131.30	28'368.70	13'457.85	15'286'682.93	0.00
3552 000 5061000	Libellules - Édifice no 2 - Bricothèque	17.11.15	99'000.00	22'863.20	76'136.30	6'777.80	69'959.00	0.00
3552 000 5031000	MQ Châbal - Construction - Etude	16.04.13	180'000.00	17'873.90	1261.10	0.00	1'261.10	0.00
3552 000 5031000	MQ Châbal - Construction - Réalisation	16.04.14	293'000.00	27'102.35	21'976.75	11'177.09	16'987.66	0.00
3551 250 5031000	MQ Mouille-Galand - Construction - Etude	15.11.12	160'000.00	97'764.06	62'252.34	0.00	62'352.94	0.00
3551 100 5031000	MQ Mouille-Galand - Aménagement - Réalisation	25.06.13	198'800.00	1'889'365.65	1'183'30.35	12'227.00	16'003'35.35	0.00
3554 010 5031000	MOAV - Réaménagement	07.10.14	14'350'000.00	14'267'29.40	8'770.90	7'228.65	1'441.95	0.00
3551 000 5031000	Places de jeux - Aménagement, sécurisation et mise aux normes	13.10.09	1'325'000.00	1'233'955.10	91'046.30	400.00	90'646.30	0.00
3501 000 5031000	Platachaux - Réaménagement du Chalet d'Eh-Haut	17.05.11	181'000.00	176'181.15	4'181.05	0.00	4'181.05	0.00
62 - INSTITUTIONS POUR LA JEUNESSE								
5403 600 5061000	EVE Libellules - Surélévation - Équipement	02.02.16	329'000.00	256'136.37	72'863.83	64'194.54	8'669.09	0.00
5400 000 5061000	EVE Libellules - Surélévation (yc EVE Simonet) - Etude	25.06.13	156'760.00	79'004.15	77'895.35	43'556.25	34'340.60	0.00
5403 000 5031000	Libellules - Édifice no 16 - Jardin d'enfants	16.12.14	265'000.00	235'883.80	28'144.20	28'717.45	139.75	0.00
5403 500 5061000	Libellules - Édifice no 16 - Jardin d'enfants - Équipement	16.12.14	85'000.00	68'809.99	16'190.01	7'938.80	8'250.21	0.00
62 - ROUTES								
6220 100 5011000	Avanchets - Réaménagement du réseau routier - Réalisation	03.10.17	11'750'000.00	0.00	11'750'000.00	0.00	11'750'000.00	0.00
6220 110 5011000	Chemin de Crôte-Au-Loup - Réaménagement	28.06.16	100'000.00	99'840.95	159.15	0.00	159.15	0.00
6220 550 5011000	Chemin De-Sauvage - Assainissement pont CFF - Etude	12.11.13	269'200.00	169'776.00	89'244.00	85'579.40	4'044.60	0.00
6220 580 5011000	Passerelle des Avanchets - Réfection de l'asphalte	14.03.17	398'760.00	0.00	398'760.00	100'000.00	29'960.00	0.00
6220 040 5061000	Décorations de Noël - Renouvellement	02.10.12	250'000.00	64'235.55	18'190.05	0.00	18'190.05	0.00
6222 000 5011000	Éclairage public à vapeur de mercure - Assainissement - Réalisation	06.03.12	645'100.00	64'235.55	27'614.45	0.00	27'614.45	0.00
6220 040 5011000	OPB - Assainissement du bruit routier - revêtement bitumeux phonobatissants - Réalisation	15.03.16	340'000.00	83'097.15	2'569'082.35	15'197.15	10'49'604.70	0.00
6220 010 5011000	Passerelle Rhône - Construction - Etude	05.10.10	212'000.00	163'668.25	48'330.15	77'79.50	40'561.25	0.00

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

(TRAVAUX EN COURS)

Comptes	Désignation	Délibération	Montant	Montants payés	Disponible	Montants payés du 01.01.2017	Disponible	Dépassement
		CM	du crédit	jusqu'au 31/12/2016	au 01.01.2017			
62220.010.501.1010	Passeioire Rhône - Construction et aménagement MD (liaison passeroire) - Réalisation	11.04.17	31445000.00	0.00	3445000.00	7114.65	31437885.35	0.00
62221.200.501.0000	Place du Lignon - Réfection - Etude	19.05.15	541000.00	41299.45	127700.55	0.00	127700.55	0.00
62221.200.501.0010	Place du Lignon - Réfection - Etude 2	04.10.16	125300.00	0.00	125300.00	82653.50	42564.50	0.00
62220.030.501.1020	Route des chemins communaux 2013	26.06.13	167564.60	8983345.97	3516564.03	883703.45	32405.40	0.00
62220.030.501.1000	Route Bois-des-Frères / Avenue Lignon - Réaménagement	11.12.12	12500000.00	12475.58	15294.42	0.00	216329860.58	0.00
62220.050.501.0000	Route d'Aire / Chemin Seillères Nord - Réaménagement - Etude	03.02.15	1401000.00	790464.77	4426535.23	32989865.67	1172669.56	0.00
62220.120.501.1000	Chemin des Videlots - Cession hors ligne	28.06.16	1500000.00	0.00	1500000.00	144910.00	51900.00	0.00
62220.140.501.1000	Renouvellement d'une machine pour l'entretien de nos routes	27.06.17	190000.00	0.00	190000.00	109292.50	90000.00	0.00
62220.000.506.1000	Quartier Elang - Aménagement des espaces publics - Réalisation	27.06.17	20950000.00	0.00	20950000.00	109292.50	20340707.50	0.00
62230.050.501.1010	Quartier Elang - Phillipot De-Sauvage - Réalisation	19.12.17	5950000.00	0.00	5950000.00	0.00	5950000.00	0.00
71 - PROTECTION DES EAUX								
71.00.000.100.501.1000	Avaranches - Réaménagement du réseau routier - Réalisation	03.10.17	11000000.00	0.00	10000000.00	0.00	11000000.00	0.00
71.20.410.501.0000	Au Moulin - STEP - Etude	02.02.16	551000.00	13217.85	47182.15	0.00	47182.15	0.00
71.20.410.501.1000	Au Moulin - STEP - Réalisation	03.10.17	3000000.00	0.00	3000000.00	0.00	3000000.00	0.00
71.00.1.00.501.1000	Canalisations - Assainissement	15.03.16	13887889.00	97071.70	1291817.30	234036.75	119577280.55	0.00
71.00.3.00.501.0000	Nant des Grebates - Renaturation et gestion des eaux - Etude	28.06.16	240000.00	59460.00	186000.00	116739.94	63860.66	0.00
71.00.1.00.501.1000	Nant des Grebates - Renaturation et gestion des eaux - Réalisation	15.03.16	9291000.00	216000.00	7131000.00	1526703.70	1526703.70	0.00
PGE	OPB - Assainissement du bûche routier - revêtement bitumeux photoabsorbants	27.06.06	5000000.00	728757.70	71242.30	54263.50	16978.80	0.00
71.00.1.00.501.1000	Route d'Aire / Chemin Seillères Nord - Réaménagement - Etude	28.06.16	2129630.00	0.00	2129630.00	42463.50	1704946.50	0.00
71.00.3.00.501.1000	Route d'Aire / Chemin Seillères Nord - Réaménagement - Réalisation	15.04.08	168869.65	63130.35	43200.00	626810.35	344909.20	0.00
71.00.3.00.501.1010	Secteur Croissant - Aménagement et assainissement - Etude	11.04.17	11000000.00	0.00	11000000.00	0.00	11000000.00	0.00
71.00.3.00.501.1010	Secteur Croissant - Aménagement et assainissement - Réalisation	27.06.17	21265000.00	0.00	21265000.00	0.00	21265000.00	0.00
71.00.3.00.501.1000	Quartier Elang - Collecteurs - Réalisation	19.12.17	1800000.00	0.00	1800000.00	0.00	1800000.00	0.00
72 - TRAITEMENT DES DECHETS								
72.10.000.506.1000	Installation de corbeilles de tri	19.05.15	810000.00	291548.05	5183451.95	110542.72	407309.23	0.00
74 - CIMETIÈRES								
74.000.010.500.1000	Cimetière de Vénier - Remise en état du mur côté Sallève	07.10.14	980000.00	79568.10	18441.90	14437.45	40044.45	0.00
74.000.000.500.1100	Cimetière de VERNY-VERNY - Travaux de plantation	05.10.10	6177000.00	591733.00	25267.00	0.00	25267.00	0.00
79 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE								
PD Communal - Rédaction et adoption - Etude	15.11.16	175000.00	0.00	175000.00	87801.95	87198.05	0.00	0.00
TOTAUX		21'139'8359.00	52'674'504.53	15'767'8254.47	30'467'680.08	128'497'323.24	24'148.85	
PATRIMOINE FINANCIER (POUR INFORMATION)								
13 à 23 Rue du Village - Rénovation des immeubles	31.01.12	4'760'000.00	4'756'313.20	3'686.80	0.00	3'686.80	0.00	0.00
Chemin des Coudrières 21 - Rénovation de la villa	16.05.17	2'30'000.00	2'30'000.00	117338.00	113062.00	113062.00	0.00	0.00

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT (TRAVAUX TERMINÉS)

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2016	Disponible au 01.01.2017	Montants payés du 01.01.31.12.2017	Disponible Dépassement
08 - IMMEUBLES DU P.A. NON-VENTILABLES							
0810101030 5031000	Ancienne Mairie - Remplacement vitrages	06.10.15	146'000.00	139'674.55	63'25.45	1'165.10	5'160.35 0.00
21 - ECOLES PUBLIQUES							
2120102000 5031010	Ecole Châtelaire - Pose vitrage isolant	06.10.15	210'000.00	130'341.30	79'658.70	52'067.80	26'691.10 0.00
212013.100 5031010	Groupe scolaire Lignon - Sécurisation des ouvrants	24.06.14	190'000.00	177'821.10	121'78.90	0.00	0.00 0.00
21203.120 5031000	Salle des fêtes du Lignon - Réaménagement	11.12.12	175'000.00	166'151.10	88'48.90	8'298.30	550.60 0.00
30 - ENCOURAGEMENT A LA CULTURE							
301010001000 50230000	Fondation FODAC - Créditation	24.06.14	800'000.00	800'000.00	0.00	0.00	0.00 0.00
301014.000 50300000	Centre culturel de Châtelaire (CC) 1 - Etudes préliminaires	26.06.12	85'000.00	84'458.00	542.00	0.00	542.00 0.00
301041.010 50310000	Acquisition de tables et de bancs de manifestations	18.11.14	99'722.00	91'368.10	8'423.90	8'243.90	0.00 0.00
301041.020 50310000	Acquisition d'une nouvelle tente communale	28.06.16	61'000.00	60'601.50	3'96.50	0.00	3'98.50 0.00
301015.000 503061000	Libilouës - Édifice 10 - Centre musical	04.10.16	84'000.00	55'505.40	28'494.60	20'428.55	8'066.05 0.00
301015.000 50300000	Centre culturel de Châtelaire (CC) 2 - Etude contours	12.11.13	690'000.00	652'029.90	37'970.10	0.00	37'970.10 0.00
33 - PARCS ET PROMENADES							
332000.050 5031000	SEVV - Renouvellement tracteurs et machines	06.10.15	165'000.00	160'195.00	4'805.00	0.00	4'805.00 0.00
332000.060 5031000	SEVV - Renouvellement tracteurs, machines, matériel hivernal	28.06.16	132'950.00	129'999.45	2'950.55	0.00	2'950.55 0.00
332000.070 5031000	Aut Moulin - Achat parcelle [Échange Etat/FITI Vve]	21.04.15	100'000.00	1'000'000.00	0.00	0.00	0.00 0.00
332000.070 5031000	Parc du Croissant - Donation de la parcelle 5256	13.05.14	1.00	1.00	0.00	0.00	0.00 0.00
332023.020 5031000	Bois de la Grille - Renouvellement du plan de gestion	10.03.15	88'500.00	35'565.15	52'934.85	0.00	52'934.85 0.00
332051.000 50300000	Jardins de poche - Valorisation des espaces résiduels - Etude	07.10.14	47'900.00	42'569.00	5'331.00	0.00	5'331.00 0.00
34 - SPORTS							
340000.000 5001000	Salle multisports 1 - Achat parcelle [Échange Etat/FITI Vve]	21.04.15	2'100'000.00	2'100'000.00	0.00	0.00	0.00 0.00
340000.040 5031000	CTV - Réfection du revêtement des courts 5-6	21.04.15	150'000.00	138'295.15	11'734.85	0.00	11'734.85 0.00
340000.050 5031000	CSA - Terrain B remplacement du revêtement	17.05.16	92'000.00	90'418.65	14'399.10	130.25	130.25 0.00
342023.000 5031020	CSA - Petit terrain synthétique remplacement du revêtement	17.05.16	78'500.00	66'789.70	12'71'07.30	10'150.35	2'660.95 0.00
342023.000 5031030	Terrain de football Avanchets-Jura - Divers aménagements	04.10.16	140'000.00	139'407.70	592.30	0.00	592.30 0.00
343031.070 5031000	CTV - Crédit de deux terrains de Padel	19.04.16	107'000.00	88'768.35	18'231.65	0.00	18'231.65 0.00
35 - AUTRES LOISIRS							
352022.200 5031000	Libilouës - Édifice no. 14 - Ludothèque	16.12.14	190'000.00	189'949.40	50.60	0.00	50.60 0.00
58 - AIDE SOCIALE							
CASS - Travaux JAC et antennes AVA et Lignon - Réalisation							
582222.000 5031000	352022.200 5031000	07.03.06	2'550'000.00	4'038'196.80	-1'488'196.80	2'430.00	0.00 1'490'626.80

CRÉDITS D'INVESTISSEMENT

(TRAVAUX TERMINÉS)

Comptes	Désignation	Délibération CM	Montant du crédit	Montants payés jusqu'au 31.12.2016	Disponible au 01.01.2017	Montants payés du 01.01-31.12.2017	Disponible	Dépassement
5822.000.5031000	CC. CASS - Travaux IAC et antennes AVA et Lignon - Réalisation	14.12.10	2053100.00	0.00	2053100.00	0.00	2053100.00	0.00
62 - ROUTES								
6200.100.5061000	Balayeuse 020 - Renouvellement	28.06.16	244000.00	81020.00	162980.00	162980.00	0.00	0.00
6220.040.5010000	ORB - Assainissement du bruit routier - Réseau Communal 2e étape	01.10.13	405000.00	256980.10	146179.90	20554.55	125025.15	0.00
6230.580.5010000	Passerelle Avenue de l'Ain - Construction - Etude	04.10.16	1621000.00	4287.60	157712.40	157446.05	2663.55	0.00
71 - PROTECTION DES EAUX								
7100.040.5010000	ORB - Assainissement du bruit routier - Réseau Communal 2e étape	01.10.13	151000.00	12433.30	2566.70	0.00	2566.70	0.00
72 - TRAITEMENT DES DECHETS								
7210.010.5061000	Déchets organiques - Achat de bacs pour la population	17.11.15	40'000.00	1629.00	38'371.00	0.00	38'371.00	0.00
79 - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE								
7900.040.5090000	PD Communal - Crédit d'étude et processus de consultation	07.10.14	80'000.00	693419.95	10'580.05	60.05	60.05	0.00
TOTAUX			14'056'243.00	12'550'734.00	57'3892.40	2'422'243.40	1'490'626.80	

SITUATION DES EMPRUNTS

INSTITUT	ÉCHEANCES	MONTANT INITIAL	SOLDE AU 31.12.2016	AMORTISSEMENTS 2017	REBOURSEMENT 2017	SOLDE AU 31.12.2017	TAUX 2017	INTERETS Payés 2017
BCG	2018	1'000'000.00	51'877.00	25'488.65	0.00	26'388.35	3.5360	1'834.35
BCG	2017	5'000'000.00	291'331.15	0.00	0.00	1.2000		3'495.95
BCG	2018	4'000'000.00	405'886.05	201'396.65	0.00	204'489.40	1.5350	6'230.35
BCG	2019	5'000'000.00	826'842.65	272'489.20	0.00	554'353.45	1.1430	9'450.80
BCG	2020	15'000'000.00	305'129.80	72'307.85	0.00	232'821.95	3.5798	10'923.15
BCG	2020	25'000'000.00	503'270.30	123'048.45	0.00	380'221.85	1.4850	7'473.55
BCG	2022	3'000'000.00	842'370.95	135'188.20	0.00	707'182.75	1.5100	12'719.80
BCG	2018	6'000'000.00	6'000'000.00	0.00	0.00	6'000'000.00	3.2950	19'590.00
BCG	2022	6'000'000.00	5'400'000.00	15'000.00	0.00	5'250'000.00	1.3190	7'007.19
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA CREDIT LOCAL DUBLIN)	2019	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	3.1300	15'650.00
SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL (ex DEXIA FINANCE)	2020	10'500'000.00	10'500'000.00	0.00	0.00	10'500'000.00	3.6700	38'535.00
AXA WINTERTHUR	2022	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	2.1100	10'550.00
AXA WINTERTHUR	2026	3'000'000.00	3'000'000.00	0.00	0.00	3'000'000.00	1.8000	5'400.00
AXA WINTERTHUR	2026	2'000'000.00	2'000'000.00	0.00	0.00	2'000'000.00	1.6700	3'340.00
AXA WINTERTHUR	2032	4'000'000.00	4'000'000.00	0.00	0.00	4'000'000.00	1.0500	42'000.00
POSTFINANCE (ex COMMUNALKREDIT AUSTRIA AG)	2018	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	2.1900	10'950.00
2021	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00	0.00	8'000'000.00	2.7400	21'920.00	
POSTFINANCE	2023	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00	0.00	7'000'000.00	1.4300	10'010.00
POSTFINANCE	2027	13'000'000.00	0.00	0.00	0.00	13'000'000.00	0.4400	0.00
CANTON DES GRISONS	2017	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	5'000'000.00	0.00	-0.1200	-6'063.33
UBS AG	2017	8'000'000.00	8'000'000.00	0.00	8'000'000.00	0.00	3.4800	12'6826.65
FONDS INTERCOMMUNAL (FI)	2018	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	0.0000	0.00
FONDS INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT (FIA)	2018	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	0.0000	0.00
CAISSE DE PENSIONS MIGROS	2019	7'000'000.00	7'000'000.00	0.00	0.00	7'000'000.00	3.5000	24'500.00
CAISSE DE PENSIONS MIGROS	2031	10'000'000.00	10'000'000.00	0.00	0.00	10'000'000.00	0.6250	62'500.00
CAISSE DE PENSIONS MIGROS	2032	4'000'000.00	0.00	0.00	0.00	4'000'000.00	0.9000	0.00
CAISSE DE PENSIONS LUCERNE	2021	5'000'000.00	0.00	0.00	0.00	5'000'000.00	0.0000	0.00
RENTES GENEVOISES	2025	5'000'000.00	5'000'000.00	0.00	0.00	5'000'000.00	2.9800	14'900.00
EUROFIMA	2018	4'000'000.00	0.00	0.00	0.00	4'000'000.00	-0.3600	0.00
ECOLE ALLEMANDE DE GENEVE	2042	15'000'000.00	15'000'000.00	0.00	0.00	15'000'000.00	2.5000	37'500.00
Totaux		156'000'000.00	110'626'707.90	1'271'250.15	13'000'000.00	122'355'457.75		2'133'393.22

TAXE PROFESSIONNELLE COMMUNALE

Situation au 31 décembre 2017 :

	Production	Recouvrement	Résultats
Reliquat (créances) au 01.01.2017	9 724 610,00		4 290 927,70
Taxations de l'exercice courant	0,00		
Suppléments (surtaxe et frais)	0,00		
Dégrèvements			9 724 610,00
Total production nette de l'exercice (90.409)		21 300,80	
Irrécouvrables		8 951 762,11	
Versements nets des contribuables		751 547,09	-8 973 062,91
Perception nette			
Nouvelles créances		9 724 610,00	
TOTAUX	9 724 610,00	9 724 610,00	5 042 474,79

TOTAL DES CREANCES AU 31.12.2017

Montant minimum de la taxe professionnelle 2017 : CHF 30.--

Taux de dégrèvement pour 2017 : 0%

ÉTAT DES FONDS SPÉCIAUX

Désignation	Solde au 31.12.2016	Solde au 31.12.2017	Nature du Placement
	CHF	CHF	
Fonds pour la Mobilité	1 955 727,00	1 901 051,50	Capital de dotation cumulé
			Dépenses cumulées
	70 178,50	54 675,50	
Fonds de bienfaisance	400 000,00	141,70	Prêt à la Ville de Vernier
			Compte courant Ville de Vernier
	400 101,70	400 141,70	
Fonds de prévoyance des employés	200 000,00	200 641,66	Prêt à la Ville de Vernier
			Compte courant Ville de Vernier
	103 422,70	103 422,70	Débiteurs
	468 935,06	504 064,36	
Fonds de décoration	5 000,00	0,00	Attribution au fonds
			Compte courant Ville de Vernier
	31 705,75	36 705,75	
Fonds Jules Naville pour colonies de vacances	35 129,30	67 869,26	Actions UBS SA
			Compte d'épargne UBS SA
	108 050,72	102 998,56	
Fonds Réunis des prix et courses scolaires	83 535,82	83 535,82	Compte d'épargne Banque Raiffeisen

COMPTE D'EXPLOITATION DE LA PISCINE DU LIGNON

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Entrées directs	445 513,94	Eau, électricité	181 666,70
Cours de plongée	33 030,00	Chauffage	168 872,55
Cours de natation	183 611,00	Loyers	2 970,00
Aquagym	84 830,00	Produits chimiques	26 798,15
Minigolf	12 639,00	Entretien et aménagements	180 818,30
Locations diverses	15 120,00	Fournitures et marchandises	30 123,74
Ventes diverses	3 248,00	Administration	220 363,35
Redevance buvette	67 434,90	Assurances	28 589,39
TVA (taux forfaitaire)	-22 198,05		
Sous-total	<u>823 228,79</u>	Sous-total	<u>840 202,18</u>
		Traitements	296 764,05
		Charges sociales	51 616,40
		Formation	700,00
		Sous-total	<u>1 189 282,63</u>
Perte d'exploitation	<u>1 139 827,33</u>	Intérêts (1,8% sur la valeur au bilan)	51 026,64
		Amortissements	<u>722 746,85</u>
TOTAL	<u>1 963 056,12</u>	TOTAL	<u>1 963 056,12</u>

COMPTE D'EXPLOITATION DU TENNIS D'AÏRE

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Buvette	48 278,63	Boissons et aliments	22 733,45
Location courts tennis	54 030,42	Balles de tennis, volants	7 118,80
Location courts badminton	46 670,97	Eau, électricité, bois	29 151,75
Vente de balles de tennis, volants	3 034,00	Administration	3 130,64
TVA (taux forfaitaire)	-2 574,20	Fournitures et marchandises	2 178,40
		Entretien et aménagements	41 581,65
Sous-total	<u>149 439,82</u>	Sous-total	<u>105 894,69</u>
		Traitements	194 795,80
		Charges sociales	47 860,45
		Sous-total	<u>348 550,94</u>
Perte d'exploitation	<u>248 482,63</u>	Intérêts (1,8% sur la valeur au bilan)	3 513,51
		Amortissements	<u>45 858,00</u>
TOTAL	<u>397 922,45</u>	TOTAL	<u>397 922,45</u>

COMPTE D'EXPLOITATION

DU TENNIS DE VERNIER

REVENUS	CHF	CHARGES	CHF
Redevances buvette	57 082,90	Balles de tennis, volants	2 961,15
Redevances padel	10 000,00	Eau, électricité, gaz	78 426,05
Location courts tennis	139 822,94	Administration	5 790,40
Location courts badminton	95 235,16	Fournitures et marchandises	3 171,90
Location courts padel	31 787,54	Entretien et aménagements	80 033,35
Vente de balles de tennis, volants	4 445,00	Padel- Frais d'organisation par des tiers	31 847,50
TVA (taux forfaitaire)	-93,35		
Sous-total	<u>338 280,20</u>	Sous-total	<u>202 230,35</u>
		Honoraires et indemnités diverses	153 030,00
		Sous-total	<u>355 260,35</u>
Perte d'exploitation	<u>343 048,78</u>	Intérêts (1.8% sur la valeur au bilan)	24 288,63
		Amortissements	<u>301 780,00</u>
TOTAL	<u>681 328,98</u>	TOTAL	<u>681 328,98</u>

FONDATION DES MAISONS COMMUNALES DE VERNIER

BILAN AU 31.12.2017

Actif	CHF	Passif	CHF
Disponibles	1 516 283,50	Emprunts	68 949 250,00
Débiteurs	662 731,01	Créanciers	231 436,00
Compte de régularisation d'actifs	4 981,00	Compte de régularisation des passifs	61 889,55
Titres	200,00	Réserves	380 394,18
Immeubles	69 303 109,95	Capital de dotation	7 510 775,00
Etudes et constructions	7 030 166,07		
		Résultat de l'exercice	79 859,06
		Pertes et profits reportés	1 303 867,74
TOTAUX	78 517 471,53	TOTAUX	78 517 471,53

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2017

Rue du Village 28

Total des charges rue du Village 28	474 847,70	Total des produits rue du Village 28	704 913,90
Résultat d'exploitation rue du Village 28	230 066,20		
Sous-total	704 913,90	Sous-total	704 913,90

Poussy

Total des charges Poussy	1 517 821,69	Total des produits Poussy	1 435 874,00
Résultat d'exploitation Poussy	-81 947,69		
Sous-total	1 435 874,00	Sous-total	1 435 874,00

Rue du Village 3

Total des charges rue du Village 3	300 672,90	Total des produits rue du Village 3	438 869,05
Résultat d'exploitation rue du Village 3	138 196,15		
Sous-total	438 869,05	Sous-total	438 869,05

Avenue Henri-Golay

Total des charges avenue Henri-Golay	1 529 752,25	Total des produits avenue Henri-Golay	1 436 527,75
Résultat d'exploitation avenue Henri-Golay	-93 224,50		
Sous-total	1 436 527,75	Sous-total	1 436 527,75

Copropriété Lignon 26

Total des charges Lignon 26	175 304,80	Total des produits Lignon 26	192 009,00
Résultat d'exploitation Lignon 26	16 704,20		
Sous-total	192 009,00	Sous-total	192 009,00

Chemin de l'Ecu 11 A à C

Total des charges chemin de l'Ecu 11 A à C	594 362,45	Total des produits chemin de l'Ecu 11 A à C	609 823,10
Résultat d'exploitation chemin de l'Ecu 11 A à C	15 460,65		
Sous-total	609 823,10	Sous-total	609 823,10

Totaux	4 818 016,80	Totaux	4 818 016,80
---------------	---------------------	---------------	---------------------

FONDATION VERNIER-SIGNAL

BILAN AU 31.12.2017

31.12.2017**CHF****A C T I F**

Banque	342'369.10
Trésorerie	342'369.10
Loyers à recevoir	9'450.00
Autres créances à court terme	9'450.00
Actifs transitoires	-.- -
Actifs de régularisation	-.- -
ACTIF CIRCULANT	351'819.10
Immobilisations corporelles immeubles	895'055.30
ACTIF IMMOBILISE	895'055.30
TOTAL DE L'ACTIF	1'246'874.40

P A S S I F

Créancier : régie	14'164.61
Loyers reçus d'avance	2'175.00
Autres dettes à court terme	5'104.75
Emprunt hypothécaire	10'000.00
CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME	31'444.36
Emprunt hypothécaire	107'890.00
Subventions	287'055.00
CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME	394'945.00
Bénéfice reporté	827'772.04
Résultat de l'exercice	(7'287.00)
Réserves facultatives issues du bénéfice	820'485.04
CAPITAUX PROPRES	820'485.04
TOTAL DU PASSIF	1'246'874.40

FONDATION VERNIER-SIGNAL

COMPTE DE PERTES ET PROFITS 2017

	<u>2017</u>
	CHF
Loyers appartements	153'405.00
Loyers parkings	10'395.00
Produits bruts	163'800.00
 Frais de conciergerie	(11'159.25)
Frais d'entretien et de réparation	(82'080.75)
Travaux exceptionnels	-.- -
Assurances	(8'029.10)
Eau et électricité	(14'922.25)
Contrats d'entretien	(32'954.60)
Débours divers	(660.00)
Honoraires fiduciaires et contentieux	(4'578.00)
Frais de régie	(8'964.25)
Autres charges d'exploitation	(163'348.20)
 RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT INTERETS ET IMPOTS	451.80
 Intérêts sur emprunt hypothécaire	(2'441.10)
Frais bancaires	(4.00)
Charges financières	(2'445.10)
 Intérêts bancaires	68.45
Produits financiers	68.45
 RESULTAT DE L'EXERCICE AVANT IMPOTS	(1'924.85)
 Impôts directs	(5'362.15)
 RESULTAT DE L'EXERCICE	(7'287.00)

IMPRESSUM

Mairie de Vernier
Rue du Village 9
Case postale 520
1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
mairie@vernier.ch

www.vernier.ch

Service de la culture et de la
communication, Ville de Vernier





Une Ville pas Commune